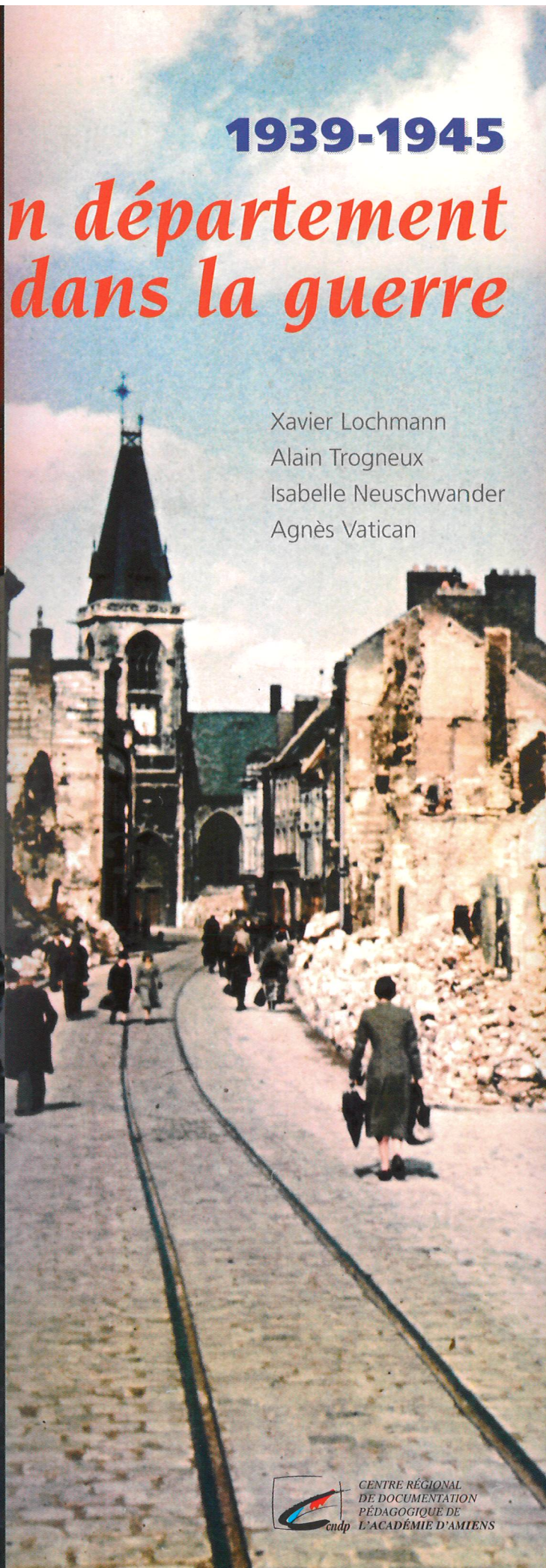


1939-1945

# Un département dans la guerre

Xavier Lochmann  
Alain Trogneux  
Isabelle Neuschwander  
Agnès Vatican



**tds**

TEXTES ET DOCUMENTS  
SUR LA SOMME  
REVUE DU SERVICE ÉDUCATIF  
DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES  
DE LA SOMME

CONSEIL GÉNÉRAL  
de la  
**SOMME**



CENTRE RÉGIONAL  
DE DOCUMENTATION  
PÉDAGOGIQUE DE  
L'ACADÉMIE D'AMIENS



**1939-1945**

*Un département  
dans la guerre*



# 1939-1945

## *Un département dans la guerre*

Xavier Lochmann et Alain Trogneux,  
*professeurs chargés du service éducatif  
des archives départementales de la Somme,*  
Isabelle Neuschwander,  
*conservateur en chef du patrimoine, directeur  
des archives départementales de la Somme,*  
Agnès Vatican,  
*conservateur du patrimoine  
aux archives départementales de la Somme.*

**tds**  
TEXTES ET DOCUMENTS  
SUR LA SOMME  
REVUE DU SERVICE ÉDUCATIF  
DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES  
DE LA SOMME

CONSEIL GENERAL  
de la  
**SOMME**

CENTRE RÉGIONAL  
DE DOCUMENTATION  
PÉDAGOGIQUE DE  
L'ACADÉMIE D'AMIENS

Cet ouvrage est un numéro hors série  
de *Textes et documents sur la Somme (TDS)*,  
périodique du service éducatif des archives départementales de la Somme

ISSN 0769-5799

ISBN Archives départementales de la Somme 2-86080-007-7  
ISBN Centre régional de documentation pédagogique de l'académie d'Amiens 2-86615-170-4

© Centre régional de documentation pédagogique de l'académie d'Amiens – Archives départementales de la Somme, Amiens, 1997.

Tous droits de traduction et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. » (Article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle. Loi n° 92-597 du 1er juillet 1992). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Le Code de la propriété intellectuelle n'autorise, aux termes des alinéas 2° et 3° a de l'article L. 122-5, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective [...] » d'une part, et d'autre part, que « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ».

# Préface

par Isabelle Neuschwander,  
conservateur en chef du patrimoine,  
directeur des archives départementales de la Somme.

**C**réée par la volonté commune du conseil général de la Somme et de l'inspection académique de la Somme en 1983, avec le soutien du rectorat de l'académie d'Amiens, la revue TDS remplit parfaitement les missions qui lui avaient été assignées par ses auteurs, Anne-Marie Couvret, directeur des archives départementales de la Somme et Xavier Lochmann, professeur chargé du service éducatif : proposer aux enseignants des supports pédagogiques élaborés à partir des sources d'archives, matières premières de l'histoire, utilisables lors des cours d'histoire, d'éducation civique mais aussi de géographie, d'économie, de lettres...

Ainsi, au cours des années, soixante-trois numéros ont vu le jour sur des thèmes aussi divers que L'automobile, La santé au XVIII<sup>e</sup> siècle, Les sceaux du Moyen Âge, La gourmandise...

Malheureusement, la plupart des numéros étant épuisés, il ne nous était pas possible de mettre à la disposition des enseignants et du public la masse documentaire ainsi réunie. Pour cette raison, l'idée a germé de rééditer, en les complétant, les anciens numéros parus sur des thèmes proches et de donner naissance à des hors séries de TDS publiés en coédition par le conseil général de la Somme et le centre régional de documentation pédagogique de l'académie d'Amiens, dont voici le premier numéro.

Parmi les multiples thèmes abordés, lequel choisir ? Celui de la Seconde Guerre mondiale s'est naturellement imposé à notre esprit. Plusieurs numéros avaient déjà été publiés sur le sujet ; cette période à la fois très proche et lointaine figure aux programmes officiels de l'Éducation nationale et cependant sa connaissance est à la fois précise et encore fragmentaire.

Très étudiée désormais par des historiens

bénéficiant de sources archivistiques de plus en plus nombreuses et de plus en plus accessibles, la Seconde Guerre mondiale reste encore un sujet douloureux, donnant lieu à des controverses et à des débats toujours vifs.

Département rural et industriel, riche de 470 000 habitants en 1940, le département de la Somme est particulièrement représentatif de la vie sous l'Occupation en raison du contexte historique et de sa situation géographique :

– un département sinistré : vingt-deux ans à peine après la fin de la Première Guerre mondiale, dont les destructions sont encore visibles, vingt-quatre ans après la terrible bataille de la Somme, le département est cruellement blessé une nouvelle fois. En 1940, c'est l'ouest du département qui est le plus gravement sinistré. Quant aux bombardements stratégiques, ils seront le lot quotidien des habitants jusqu'en 1944 ;

– un département à la position stratégique primordiale en raison de son littoral maritime, faisant face aux côtes anglaises, pouvant être utilisé comme base de départ d'attaques militaires (les fameux V 1 et V 2) mais pouvant aussi servir aux Alliés de plages de débarquement ;

– un département coupé en deux entre la zone occupée et la zone interdite, la ligne de séparation suivant le cours de la Somme de Ham à Saint-Valery ;

– enfin, un département nœud de communications routières et ferroviaires, dont le contrôle doit être total.

Les textes et documents originaux publiés ici sont le témoignage d'importants événements historiques mais aussi de la vie quotidienne durant la guerre. Ils sont parfois émouvants, souvent tragiques ou violents, jamais anodins. Puissent-ils aider à la compréhension de cette époque à la fois très proche et lointaine.





# Avant-propos

par Xavier Lochmann et Alain Trogneux,  
*professeurs chargés du service éducatif  
des archives départementales de la Somme.*

**U**n sujet brûlant; une historiographie en plein renouvellement; des archives encore inexploitées; il y avait une part de gageure à vouloir offrir au public un recueil sur la Seconde Guerre mondiale à partir des fonds d'archives de la Somme.

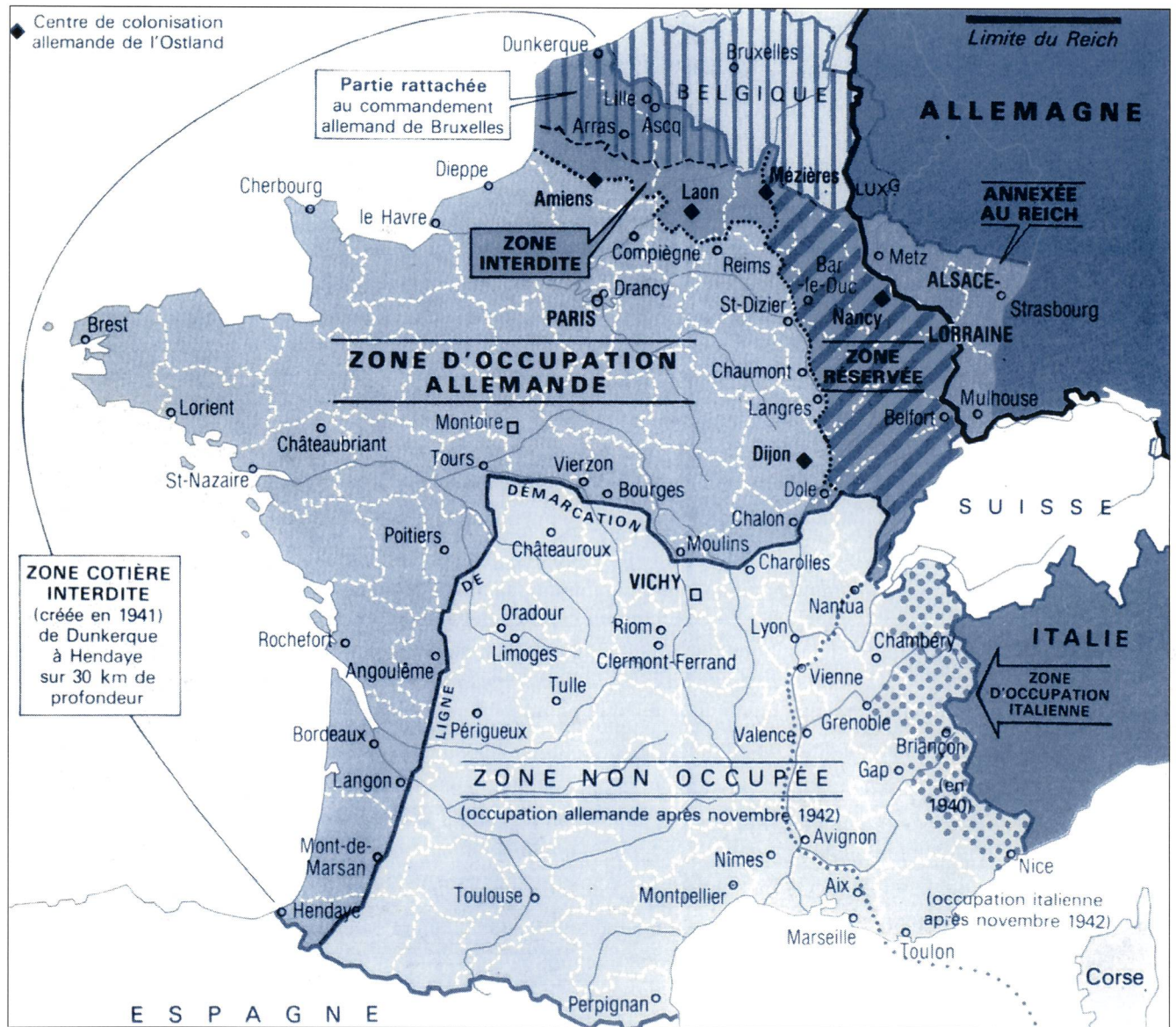
L'existence de cinq de nos bulletins *TDS* sur ce thème; le sentiment confus d'un travail inachevé; la volonté de décrypter des événements nationaux à la lumière de documents locaux; tout pouvait cependant nous pousser, dans le cadre de ce hors série de *TDS* à reprendre, restructurer, compléter, enrichir les matériaux épars, pour réaliser ce recueil.

Une iconographie très riche; des milliers de documents tous plus intéressants les uns que les autres; des documents parfois révoltants, souvent émouvants; les conditions du choix n'étaient pas faciles. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous espérons avoir su couvrir l'ensemble de la période dans ses aspects les plus variés.

De la « drôle de guerre » aux heures tragiques de mai-juin 1940; des moments honteux de la Collaboration aux instants glorieux de la Libération; des gestes héroïques de la Résistance aux règlements de compte plus ou moins mesquins de l'Épuration; autant d'invitations à relire l'histoire du conflit mondial à travers le vécu des femmes et des hommes de Picardie.

Puisse cette chronique locale de la guerre être utile aux enseignants et aux élèves, de l'école élémentaire au lycée, pour aborder un chapitre essentiel de leurs programmes. Puisse-t-elle trouver, bien au-delà du monde scolaire, et bien au-delà des limites régionales, des lecteurs attentifs et bienveillants.

# La France de l'Occupation



Carte 1 – *La France de l'Occupation*.  
 Extrait de *Histoire de la France contemporaine*,  
 t. VI, 1940-1947,  
 par Germaine Willard et Roger Bourderon,  
 Paris, Éditions sociales, 1980, p. 14.

# La zone interdite



Carte 2 – La zone interdite, 1940.

47 x 32 cm.

Arch. dép. Somme, fonds diocésain, fonds Serpette.

# Table des matières

Préface .....	5
Avant-propos .....	7
La France de l'Occupation (carte) .....	8
La zone interdite (carte) .....	9
La drôle de guerre .....	11
L'année 40 .....	21
Survivre .....	33
Révolution nationale et collaboration .....	45
La Résistance .....	57
La Libération .....	69
Chronologie .....	81
Bibliographie .....	85
Index .....	89
Remerciements .....	93

# La drôle de guerre

**L**e 1<sup>er</sup> septembre 1939, les troupes allemandes pénètrent en Pologne suite à une attaque de l'émetteur allemand de Gleiwitz par de faux Polonais. Le même jour, la France mobilise ses troupes et le 3 septembre la Grande-Bretagne puis la France se déclarent en état de guerre contre le Reich. Le pacte germano-soviétique de non-agression signé le 23 août 1939 prévient toute entrée en guerre de l'URSS.

Jusqu'au printemps 1940, c'est la « drôle de guerre » : un conflit « sans combats, sans morts, sans ligne de feu ».

L'état-major est hanté par le premier conflit mondial et le souci d'épargner les vies reste la préoccupation essentielle.



1 – Affiche de mobilisation, 1<sup>er</sup> septembre 1939.  
90 × 70 cm. Arch. dép. Somme, 1 Fi 372.

Dès le 1<sup>er</sup> septembre 1939, date de l'entrée des troupes allemandes en Pologne, le gouvernement français, conformément aux positions arrêtées par le Conseil supérieur de la Défense nationale et le Conseil des ministres, décrète la mobilisation générale. Deux jours plus tard, la France déclare la guerre à l'Allemagne.

La Première Journée de Guerre



Le cardinal VERDIER, chef de la première messe de la première journée de la guerre.

Paris, 4 septembre. — M. le cardinal Verdier, archevêque de Paris, a célébré hier, à la cathédrale de Notre-Dame, la première messe de la première journée de la guerre.

Le cardinal Verdier stigmatise la barbarie allemande. Une proclamation de neutralité américaine est en préparation, déclare le Président ROOSEVELT dans un message radiodiffusé.

« Je suis certain que dans les jours qui viennent notre neutralité pourra devenir une vraie neutralité »

FRANCO adresse un pathétique appel aux responsables de la guerre



Le général FRANCO

Madrid, 4 septembre. — Le général Franco a adressé un pathétique appel aux responsables de la guerre.

L'Allemagne recommence la guerre sous-marine en torpillant sans avertissement un paquebot anglais chargé de passagers américains

Londres, 4 septembre. — L'Allemagne recommence la guerre sous-marine en torpillant sans avertissement un paquebot anglais chargé de passagers américains.



Le lord CESTONOVITZ

Le lord Cestonovitz, ministre britannique des Affaires étrangères, a déclaré hier que l'Allemagne recommence la guerre sous-marine.

La nuit dernière Londres a été réveillée par les sirènes d'alerte

Londres, 4 septembre. — La nuit dernière Londres a été réveillée par les sirènes d'alerte.

Le paquebot RAMSAY DES BAINS QUI DÉTACHAIENT EN AMERIQUE EN BARRAGE DE LA CRUISE

Washington, 4 septembre. — Le paquebot Ramsay des Bains, qui détachait en Amérique en barrage de la croisière.

Les combats en Pologne



Le quartier de Stalino est les soldats polonais pendant une semaine d'offensive.

Le BOUCHE ÉTERNEL

Le Bouche éternel, sous son nom habituel de... A travers sa langue, il profère des paroles de sagesse.

L'encerclement de réprobation

La barbarie la plus sauvage... L'encerclement de réprobation.

Le Japon CARDEIRA UNE STRICTE NEUTRALITÉ

Le Japon Cardeira, une stricte neutralité.

Les allemands ont pris Czestochwa

Les allemands ont pris Czestochwa.

Les avions allemands bombardent un couvent à Szymon

Les avions allemands bombardent un couvent à Szymon.

Vingt-sept avions suédois sur Gdzydz

Vingt-sept avions suédois sur Gdzydz.

Les avions polonais ont atteint Francfort

Les avions polonais ont atteint Francfort.

Pour éclairer le peuple allemand

Des milliers de tracts sont jetés par des avions anglais en Allemagne

Des milliers de tracts sont jetés par des avions anglais en Allemagne.

La résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis est bombardée près de Varsovie

La résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis est bombardée près de Varsovie.

Le PREMIER COMMUNIQUÉ OFFICIEL DU COMMANDEMENT FRANÇAIS

Le premier communiqué officiel du commandement français.

2 - Page de titre du Journal d'Amiens, 5 septembre 1939. 62,4 x 43,8 cm. Arch. dép. Somme, 244 PER 203.

Sur cette page qui porte en gros titre sur sept colonnes « La première journée de guerre », apparaissent les craintes d'une mondialisation de la guerre. Tandis que le président Roosevelt appelle à la neutralité, ainsi que le Japon, le général Franco souhaite une « localisation du conflit ». Mais déjà la guerre se met en place : les combats font rage en Pologne. Londres connaît ses premières alertes aux bombardements aériens. Des citoyens nord-américains sont les premières victimes

de la guerre sous-marine. Les références à la Première Guerre sont très présentes : l'éditorial insiste sur « l'implacable nécessité de terminer la guerre de 1914-1918 ». Pour le journaliste « le boche éternel a trouvé dans Hitler son avatar suprême ». L'Église catholique, par la voix du cardinal Verdier, archevêque de Paris, stigmatise la « barbarie allemande ». Paradoxalement, la place de la France dans la guerre est réduite à trois lignes de communiqué et aux photographies des chefs d'état-major des armées françaises : l'amiral Darlan, chef des forces navales, le général George, chef de l'état-major général, le général Vuillemin, chef des forces aériennes.

Abbeville, 22 Octobre 9.

**Cabinet**  
 ---  
**Etat-d'esprit**  
**Moral de la population**  
 ---

le Sous-Préfet d'Abbeville, à Monsieur  
 le **PREFET** de la **SOMME** à **ALIENS**

En exécution de vos instructions, j'ai l'honneur de vous rendre compte que l'état d'esprit et le moral des populations de mon arrondissement demeure excellent. Toutefois, il serait susceptible de devenir moins bon à Abbeville à la suite de certains événements locaux :

1° - L'usine de textile Saint Frères, rue Jean Jaurès à Abbeville a fermé temporairement ses portes le 19 octobre courant. La Direction a dû prendre cette décision en raison de la cessation des arrivages de jute.

L'effectif total de cet établissement est de 639 ouvriers et ouvrières, dont 460 résident à Abbeville. Seuls 80 à 90 contre-maitres et employés resteront occupés provisoirement.

Au 1er septembre, la durée hebdomadaire du travail avait été ramenée à 32 heures puis à 24 heures au 26 septembre.

La réouverture est fonction de l'arrivage des matières premières.

2° - Les habitants du faubourg Rouvroy se plaignent amèrement du défaut d'organisation de la Défense Passive et plus particulièrement des mesures prises concernant la sécurité en cas d'alerte, des enfants des écoles, au nombre de 450.

Les abris prévus à cet effet sont insuffisants et trop

*3 - Rapport du sous-préfet d'Abbeville au préfet de la Somme sur l'état d'esprit de la population, 22 octobre 1939.*

27 x 21 cm. Arch. dép. Somme, KZ 1585.

Le sous-préfet insiste sur l'excellent moral de la population. Il fait part cependant de ses inquiétudes sur l'évolution de la situation économique : l'usine textile appartenant au groupe industriel Saint-Frères a fermé par suite de difficultés d'approvisionnement. L'organisation de la défense passive se révèle insuffisante au faubourg de Rouvroy. Les abris prévus pour les enfants des écoles ne permettent pas d'assurer leur sécurité.



éloignés.

Un abri se trouve à 150 mètres de l'école, à l'intérieur de l'Usine Saint. L'opération consiste à faire pénétrer les enfants, par groupes de 25, dans des grandes chaudières désaffectées.

Un autre abri est constitué par une tranchée simple, non aménagée et non couverte, taillée dans un terrain crayeux, au cimetière du faubourg Rouvroy, à 800 mètres de l'école.

Le troisième abri est situé dans le bois de la ville, à 1200 mètres du groupe scolaire, et consiste également en un tranchée simple taillée dans la craie, dont le fond, comme la précédente, a été recouvert d'une couche de ma chefer.

Les habitants de Rouvroy ont donc refusé de laisser leurs enfants sous la surveillance des maîtres et maîtresses, lorsque l'alerte se produit pendant les heures de classe.

Lors de l'alerte du 18 Octobre courant, la plupart des élèves sont partis précipitamment chez eux, sans écouter les appels des maîtres, échappant ainsi à leur contrôle.

La peur s'emparant des enfants, il en est résulté un affolement et un désordre indescriptibles qui ont provoqué plusieurs chutes.

Des accidents graves sont à redouter si des mesures de sécurité suffisantes ne sont pas appliquées à bref délai en faveur des enfants dudit faubourg.

le Sous-Préfet,  
DAUEN..

### Contre la guerre aérochimique : DÉFENSE PASSIVE

Caractéristiques des principaux gaz. — Substances chimiques et susceptibles d'être nocifs sur l'organisme humain. Agissant à l'état de gaz, de vapeurs, de gouttelettes ou de particules solides.

#### Classification.

- 1° Suffocants. — Entravent le fonctionnement des organes respiratoires (asphyxie).
- 2° Vésicants. — Provoquent des lésions cutanées, attaquant les yeux, les voies respiratoires.
- 3° Irritants. — Provoquent des lésions (dérangements), éternements (obstruction), toux et vomissements.
- 4° Les toxiques généraux agissent soit par intoxication du sang, soit par suppression fonctionnelle de certains organes vitaux.
- 5° On distingue également les produits persistants ou fugaces.

#### GÉNÉRALITÉS CONCERNANT LE

#### MATÉRIEL DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Cette protection individuelle est réalisée par des appareils filtrants type A.R.S. Ces appareils sont présentés dans leur état. Le masque proprement dit comprend une coque métallique solidement ligaturée sur le masque et qui contient le support d'expiration communiquant avec l'intérieur du masque. Confectionné avec deux tissus différents superposés imperméables aux gaz; deux vitres à bords encastrés; un système d'allègement pour le maintien en place.

LE FILTRE. — La cartouche filtrante, agréée par le Ministère de la Guerre pour la population civile, comprend une couche de charbon actif, abritée d'un dispositif contre arrières à débouchement.

TABLEAU. — Celles-ci sont indiquées à l'intérieur du corps du masque :

T. P. T. :	Très petite taille.	OS : Z, plus petit que 20.
P. T. :	Petite taille.	OS : Z, compris entre 20 et 40.
T. O. :	Taille ordinaire.	OS : Z, compris entre 40 et 45.
O. T. :	Grande taille.	OS : Z, supérieur à 45.

Vérifier soigneusement par un ESSAYAGE ATTENTIF.

Pour déterminer la taille qui convient à chacun, procéder comme suit : Prendre avec un centimètre souple de couturier les deux dimensions suivantes :

- 1° Distance du point vitreux entre les deux oreilles; légèrement au dessus de la naissance du nez, jusqu'à la pointe du menton en passant par le nez — X en centimètres.
- 2° Distance du centre du combat nastral d'une oreille à l'autre, en passant sur le sommet des pommettes (en général légèrement au-dessous de la pointe du nez) — Y en centimètres; Additionner X + Y = Z.

N'introduire aucun objet dans l'œil, VÉRIFIER ET S'ASSURER que la cartouche est vissée à fond.

UNE EN PLACE DE MASQUE. — Un fois enlevé de son état passé le grand ruban (qu'il s'agit d'attacher) autour du cou, saisir le masque de deux mains, pousser le lobe de l'oreille, engager le menton dans le masque aussi profondément que possible, tendre les élastiques en tirant fortement en arrière et agraffer le ruban serre-tête. Veiller qu'aucun objet, notamment l'œil, ne soit en contact avec la paume de la main le raccorde porte-cartouche de l'embase. Inspiration lente et soignée, attendre la plus possible pour faire l'expiration. Lors de l'expiration, le tissu du masque doit venir se coller sur le visage et cette position ne doit pas se modifier notablement dans l'intervalle qui sépare l'expiration de l'expiration suivante.

ENLEVEMENT DE MASQUE. — Débrancher le ruban serre-tête, saisir l'embase, dégager le menton et retirer le masque.

NETTOYAGE ET CONSERVATION DU MASQUE. — Après un usage prolongé faire sécher le masque à l'air dans un endroit SEC à température normale.

Nous renvoyons à la disposition des personnes intéressées pour leur donner TOUTS RENSEIGNEMENTS utiles et complémentaires d'ordre technique concernant l'achat de tous matériels de Défense Passive.

Le modèle A. R. S. est agréé et la vente autorisée par le MINISTÈRE DE LA GUERRE, par lettre N° 3.020-3/12 du 15 Février 1937.

ADRESSER VOTRE CORRESPONDANCE A :

L. BAULIN, Agent Général pour la Région, 8, rue Lamartine, AMIENS (Somme)  
Télégramme : BAULIN - Téléphone : 20.52



Tract de la Défense passive sur l'utilisation des masques à gaz, avant-guerre.

27 x 21 cm. Arch. dép. Somme, KZ 543.

4 – Page de titre  
du Progrès agricole,  
8 octobre 1939.  
31 x 26,3 cm.  
Arch. dép. Somme, KZ 1545.



# LE PROGRÈS AGRICOLE

Journal Hebdomadaire absolument indépendant

Fondateur :

Directeur :

— Administrateur :

Rédacteur en chef :

<b>ABONNEMENT</b> France UN AN : 40 fr. Etranger : 60 »	<b>RÉDACTION ET ADMINISTRATION :</b> 38 & 40, rue des Jacobins AMIENS Téléphone : 59-24	<b>CONSULTATIONS</b> écrites et verbales gratuites pour les Abonnés
--	--	---

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus. — Joindre aux réclamations la dernière bande imprimée  
La reproduction des articles est rigoureusement interdite.  
**LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS**

53<sup>e</sup> Année. - N° 2672.

Dimanche 8 Octobre 1939.

## QU'ON EN FINISSE, AVEC LES MÉTÈQUES !

C'est bien, c'est très bien, c'est parfait ; voici le parti communiste dissous !

Mais ce n'est pas assez. Certes, nous apprécions pleinement le gros effort de nettoyage fourni par le Gouvernement.

Nous savons comprendre, en outre, toute la grandeur d'un sacrifice qui a su aller jusqu'à faire table rase de sympathies qui, pour être anciennes, sont très loin d'être complètement oubliées.

Tant d'années ne se sont pas, en effet, écoulées depuis qu'ensemble on levait son poing menaçant en gueulant l'Internationale ;

« Et ce sont des choses que l'on n'oublie pas... »

comme chantonnait l'autre.

M. Daladier a fait taire ces souvenirs qui le pressaient. Il a agi suivant le sens des intérêts français. Il lui a, d'ailleurs, suffi de suivre le chemin que lui traçait une opinion publique peu disposée à composer avec certains traitres.

Ainsi, brutalement, il a renié ses compagnons de luttes récentes.

Cet effort de volonté amplifie son mérite.

Nous voulons croire que ce reniement est définitif, prononcé sans esprit de retour vers des amitiés autrefois très chères et très précieusement cultivées.

Cependant si notre esprit accepte de se faire à cette idée que nos chefs — du moins les principaux d'entre eux — ont délibérément brisé tout contact avec un parti d'espions et de traitres, par contre, il se refuse, cet esprit, à comprendre comment ces mêmes traitres et espions sont devenus parfaite-

ment inoffensifs du jour, dès l'instant que leur parti s'est trouvé dissous. Or, individuellement, ils continuent d'exercer leur activité et de développer leur action.

C'est ainsi que nos communistes dissous possèdent dans la Chambre française une représentation importante qualifiée pour peser sur les délibérations du Parlement.

Soixante-dix ou douze députés moscovites, antinationaux et internationalistes notoires sont aptes et idoines à discuter des questions nationales et mieux à pénétrer les secrets de notre défense en des heures aussi graves que celles que nous vivons !

La situation de ces mêmes individus est, en outre, consacrée au sein de toutes les Assemblées départementales et communales où il leur est loisible, de même, de faire entendre la voix et de présenter les arguments de Staline.

Comme dit l'autre c'est un peu fort de café et il nous faut bien avouer que la répression, en ce cas, a manqué d'ampleur.

Aussi bien, nos moscovitaires-hitlériens, le premier coup de tonnerre passé, n'ont pas manqué d'interpréter ces faits dans le sens favorable pour eux.

Si cette répression qu'ils attendaient impitoyable, leur accorde les moyens d'agir du fait de sa modération, tout n'était pas perdu.

Et, il est bien vrai que si le « parti communiste » est dissous le « groupe ouvrier et paysan français » vient de naître.

C'est sous cette appellation, en effet, que nos moscovitaires-hitlériens se réunissent, à notre nez et à notre barbe !

Ainsi on use, à l'égard des salariés de Staline, des ménagements qu'on n'accorderait peut-être que difficilement à des citoyens français.

## Le parti communiste français au début de la guerre

L'annonce du pacte germano-soviétique, le 23 août 1939, surprend les responsables communistes français qui commencent par appeler à « l'union de la nation française contre l'agression hitlérienne » (*L'Humanité* du 26 août 1939). Le 2 septembre, les députés communistes votent les crédits extraordinaires. C'est à partir du 20 septembre que, sous l'impulsion du Komintern, le parti se met à tenir un tout autre discours qui devient éminemment pacifiste à

partir de la mi-octobre. L'occasion est trop belle pour le gouvernement français qui, dès le 26 août, entame une politique de répression anti-communiste avec la saisie des journaux *Le Soir* et *L'Humanité*. Le 26 septembre, le PCF et ses organisations sont dissous. Le 4 octobre, Maurice Thorez déserte. Le 8 octobre, une quarantaine de députés du Groupe ouvrier et paysan français sont arrêtés. Beaucoup de militants se

trouvent désespérés. Le 26 novembre, l'invasion de la Finlande par l'armée rouge provoque une violente réaction anti-communiste. Le 20 janvier 1940, au terme de longs débats, les députés du Groupe ouvrier et paysan français sont déchus et quelques semaines plus tard, quarante-quatre d'entre eux sont condamnés à des peines d'emprisonnement en Afrique du Nord (cf. J.-P. Azéma, *De Munich à la Libération*).

5 - Extrait du registre  
des délibérations  
du conseil municipal  
de Longueau,  
6 janvier 1940.

30,4 x 19,4 cm.

Arch. dép. Somme, KZ 1010.

La Troisième République  
vit ses derniers moments.

Un climat de haine  
s'installe à l'Assemblée  
nationale. La lutte contre  
l'ennemi intérieur doit être  
menée parallèlement à celle  
engagée contre l'ennemi  
allemand.

Sous l'appellation  
de « métèque », le parti  
communiste est assimilé  
au parti de l'étranger.

Pour le journaliste,  
le gouvernement  
de Daladier a eu raison  
d'invalider  
les soixante-douze députés  
communistes qualifiés  
de « Moscovites,  
anti-nationaux,  
internationalistes  
notoires ». L'auteur  
souhaite l'extension  
de la répression  
contre les « moscouitaires  
hitlériens »

dans les assemblées  
départementales  
et communales.

Les municipalités  
communistes  
sont destituées  
et remplacées  
par des délégations  
spéciales, comme  
à Longueau où quelques  
semaines plus tard, les rues  
et lieux publics  
sont débaptisés.

DÉPARTEMENT COMMUNE De LONGUEAU  
de la Somme

Arrondissement d'Amiens

Canton d'Amiens Sud-Est

SESSION

le 6 Janvier 19 40.

Date de la Convocation :

le \_\_\_\_\_ 19 \_\_\_\_\_

Compte Rendu affiché

le \_\_\_\_\_ 19 \_\_\_\_\_

Membres en exercice : 5

» présents : 5

» absents : 0

Objet :

Changement de  
la dénomination  
de rues & places.

-0-

DE DÉCISION  
MISE EN RÉGIME  
LE 29 JANV 1940

*Thureau*



L'Assemblée, le six janvier  
Délégation Spéciale  
le \_\_\_\_\_ de la Commune de LONGUEAU

s'est réuni au lieu ordinaire de ses Séances sous la présidence  
de Monsieur VANBERGEL Gaston

Étaient présents à la Séance : MM PECHIN Etienne - MAQUERON  
Alfred - WATTEBLED Auréa - VASSEUR Ulysse -

A la même séance,

Le Président de la Délégation soumet à la Commission qu'il est du devoir d'une bonne administration de supprimer les noms des rues et places qui font un déshonneur pour l'entente cordiale des bons français en laissant substituer des noms de personnalités communistes sur les dites.

Décide de remplacer :

Parc Marcel Cachin  
par PARC MUNICIPAL

Salle Vaillant-Couturier  
par SALLE DES MARIAGES.

Rue Nouvelle  
par RUE ALEXANDRE MANIER, Ancien Maire,  
Grand Père du propriétaire du terrain.

Place Raymond Lefebvre  
par PLACE ANDRE MAGINOT.

Rue Victor Camélinat  
par RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE.

La Commission demande à Monsieur le Préfet  
de bien vouloir approuver ces nouvelles dénominations.

Adopté à l'unanimité.

Pour copie conforme  
Le Président  
de la Délégation  
Spéciale,

*Peichin E.*



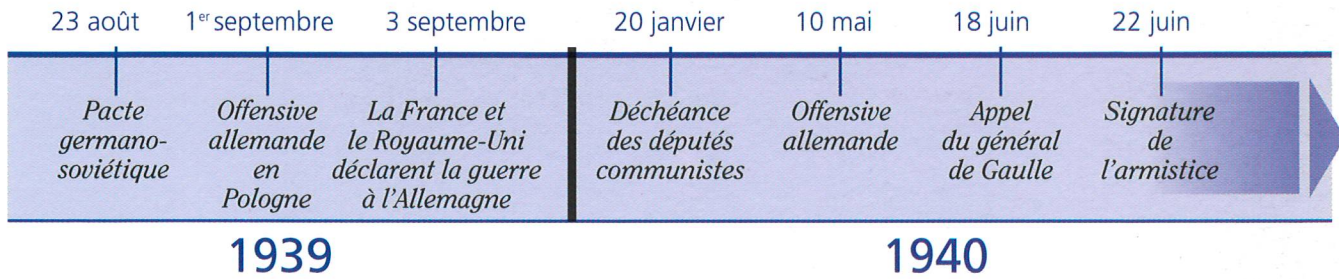
*6 – Le roi Georges VI inspectant un corps auxiliaire féminin reconnaît Mrs. Arthur Corbett, commandant de compagnie, qui avait servi de modèle pour les affiches de recrutement de ce corps.*

60 × 42,5 cm. Photographie du *Progrès de la Somme*, 6 décembre 1939. Arch. dép. Somme, 259 PER 287.

Le roi d'Angleterre, en compagnie du général en chef des armées anglaises en France, visite les troupes britanniques stationnées dans la Somme. Il offre un déjeuner au président de la République et au président du Conseil aux salons Godbert à Amiens. La presse relate l'événement. En raison de la censure, le nom d'Amiens n'est pas

mentionné. On indique simplement la venue du roi dans une grande ville du Nord. En revanche, le menu parfaitement détaillé comprend le fameux pâté de canard d'Amiens. Régulièrement depuis septembre, Français et Britanniques se rencontrent dans le cadre de conférences interalliées.

# La drôle de guerre



## Comprendre

### 1. Identifier les documents

- ◆ Affiches.
- ◆ Articles de presse.
- ◆ Rapports officiels.
- ◆ Photographies.

### 2. Repérer

- ◆ Les limites chronologiques.
- ◆ Les limites géographiques.

### 3. Thèmes à aborder

- ◆ Les premiers jours de guerre.
- ◆ Les faits militaires.
- ◆ Les relations internationales.
- ◆ L'économie de guerre.

## Mots-clés

**Mobilisation**

**Défense  
passive**

**Délégation  
spéciale**

**Censure**

## Étudier

1. À partir des premiers documents, racontez la première journée de guerre.
2. Montrez les différents aspects de guerre totale à partir de la une du *Journal d'Amiens*.
3. Quel est l'état d'esprit de la population d'Abbeville à l'automne 1939?
4. Comment se manifeste la censure pendant la drôle de guerre?
5. Pourquoi s'en prend-on aux communistes?



# L'année 40

**L'***offensive allemande du 10 mai 1940 surprend un département installé dans le confort relatif de la « drôle de guerre ». Très vite, les bombardements transforment les villes de la Somme en champs de ruines. Avec l'échec de la contre-offensive du colonel de Gaulle, l'exode des populations civiles s'amplifie. Il faudra des semaines après l'armistice pour que la vie quotidienne se réorganise peu à peu. Désormais la Somme vit à l'heure allemande...*

ABONNEMENTS	
1 an	100 fr.
6 mois	50 fr.
3 mois	25 fr.
15 jours	10 fr.
Cote Chén. Pay. : L. 100	
L'abonnement partant du 1 <sup>er</sup> et du 15 de chaque mois	
Cotisation : 1 fr.	
Toujours la notice d'abonnement	
PUBLICATIONS : 1000 exemplaires	

72<sup>e</sup> Année - N° 22.147

40 centimes

# Le Progrès de la Somme

SAMEDI  
11  
MAI 1940

DIRECTION - REDACTION  
ADMINISTRATION  
14-16-18  
rue Alphonse Palliat  
AMIENS  
Tél. : 94 42-65-66-67-68

BUREAU DE PARIS, 26, Rue de la Courbe-September, 121  
TELEPHONE : ANTOINE 12-20 et 12-64-102

## L'Allemagne envahit la Belgique la Hollande et le Luxembourg

### Les trois pays font appel aux alliés, dont les armées sont immédiatement mises en marche

#### Plusieurs villes françaises subissent des bombardements aériens et l'on compte des morts et des blessés

### REMANIEMENT DU CABINET FRANÇAIS

**Le Reich donne comme raison qu'il veut protéger les pays neutres menacés par la France et l'Angleterre**

**Les gouvernements de Bruxelles et d'Amsterdam élèvent d'énergiques protestations contre la violation de leur territoire**

#### Communiqué officiel français

Communiqué n° 459 du 10 mai 1940, au matin.

Aux premières heures du 10 mai, les troupes allemandes ont commencé à pénétrer en Hollande, en Belgique et au Luxembourg.

Les armées françaises avaient été alertées pendant la nuit. Les gouvernements intéressés ont fait appel aux gouvernements alliés.

En outre, l'ensemble a été frappé de bombardements aériens dans le nord et l'est de la France.

Plusieurs avions ennemis, non encore décomptés, ont été abattus par la D. C. A. qui par l'aviation de chasse.

#### Un ordre du jour du Général Gamelin

Le général Gamelin a adressé aux troupes l'ordre du jour suivant :

L'attaque que nous avons prévue depuis six semaines, s'est déclenchée en matinée et nous en avons été surpris.

L'Allemagne engage toute son armée à nous. Les nos 2<sup>es</sup> et 3<sup>es</sup> sont pour la France et tous ses alliés, serons, excepté, certains.

Signé : GAMELIN



Belgique imposait le crime de l'Allemagne impériale, son avènement étonnant et qu'Adolf Hitler appelle la guerre totale.

Plusieurs villes de France étaient surveillées et bombardées, et dix hier matin on comptait des victimes parmi les populations civiles.

La Péninsule, déjà si éprouvée au cours de l'année dernière, a été particulièrement atteinte par les premières projectiles allemands et par les bombardements de Berlin et d'Anvers.

Les boches incendiaires des Heilich persécutent les campagnes et plusieurs de ses villes ont été incendiées. Des villages sont restés sans aucun des débris des habitants en ruine.

Nous saurons avec certitude les prochains morts parmi notre population.

Mais l'ennemi ne compte ni sur la force de nos troupes armées, ni sur la force de nos troupes armées.

**La mobilisation générale est décrétée en Belgique et le roi Léopold III prend le Commandement en chef de l'Armée**

**A trois heures du matin les troupes allemandes passaient les frontières en même temps que des avions bombardent plusieurs villes**

#### LA GUERRE AÉRIENNE

Les avions allemands bombardent des villes françaises

On compte des morts et des blessés

Paris, 10 mai.

Les villes de Valenciennes, Lille, Roubaix, Lens, Cambrai, Fontenay, Valenciennes ont été bombardées par l'aviation allemande.

A Valenciennes, il y a des morts et des blessés.

Des avions ont été tués à Valenciennes, Lille, Roubaix, Lens, Cambrai, Fontenay, Valenciennes.

Le ministre de l'Intérieur, M. Laval, a déclaré que les bombardements ont causé de graves dommages matériels et humains.

Le ministre de l'Air, M. Flandre, a déclaré que les avions allemands ont été abattus par les avions français.

Le ministre de la Santé, M. Flandre, a déclaré que les blessés ont été soignés dans les hôpitaux.

Le ministre de l'Éducation, M. Flandre, a déclaré que les écoles ont été fermées.

Le ministre de l'Économie, M. Flandre, a déclaré que les magasins ont été fermés.

Le ministre de l'Intérieur, M. Flandre, a déclaré que les rues ont été évacuées.

Le ministre de l'Air, M. Flandre, a déclaré que les avions allemands ont été abattus par les avions français.

Le ministre de la Santé, M. Flandre, a déclaré que les blessés ont été soignés dans les hôpitaux.

Le ministre de l'Éducation, M. Flandre, a déclaré que les écoles ont été fermées.

Le ministre de l'Économie, M. Flandre, a déclaré que les magasins ont été fermés.

Le ministre de l'Intérieur, M. Flandre, a déclaré que les rues ont été évacuées.

#### UNE VOIE FERRÉE SUISSE ENDOMMAGÉE

Les bombes ont été lancées la nuit dernière par les avions allemands.

Le ministre de l'Air, M. Flandre, a déclaré que les avions allemands ont été abattus par les avions français.

Le ministre de la Santé, M. Flandre, a déclaré que les blessés ont été soignés dans les hôpitaux.

Le ministre de l'Éducation, M. Flandre, a déclaré que les écoles ont été fermées.

Le ministre de l'Économie, M. Flandre, a déclaré que les magasins ont été fermés.

Le ministre de l'Intérieur, M. Flandre, a déclaré que les rues ont été évacuées.

#### Un exposé des événements par M. Frossard

Le ministre de l'Air, M. Flandre, a déclaré que les avions allemands ont été abattus par les avions français.

Le ministre de la Santé, M. Flandre, a déclaré que les blessés ont été soignés dans les hôpitaux.

Le ministre de l'Éducation, M. Flandre, a déclaré que les écoles ont été fermées.

Le ministre de l'Économie, M. Flandre, a déclaré que les magasins ont été fermés.

Le ministre de l'Intérieur, M. Flandre, a déclaré que les rues ont été évacuées.

#### Les Affaires étrangères

Le ministre des Affaires étrangères, M. Flandre, a déclaré que les affaires étrangères ont été traitées.

Le ministre de l'Air, M. Flandre, a déclaré que les avions allemands ont été abattus par les avions français.

Le ministre de la Santé, M. Flandre, a déclaré que les blessés ont été soignés dans les hôpitaux.

Le ministre de l'Éducation, M. Flandre, a déclaré que les écoles ont été fermées.

Le ministre de l'Économie, M. Flandre, a déclaré que les magasins ont été fermés.

Le ministre de l'Intérieur, M. Flandre, a déclaré que les rues ont été évacuées.

7 - Page de titre du Progrès de la Somme, 11 mai 1940. 60 x 42 cm. Arch. dép. Somme, 259 PER 292.

Cette page porte en gros titre « L'Allemagne envahit la Belgique, la Hollande et le Luxembourg ». Le jour de l'invasion, le cabinet Paul Reynaud est remanié. À Londres Winston Churchill remplace Chamberlain.

Les événements s'enchaînent : 17 mai, bombardement de Péronne et occupation de Saint-Quentin ; 18 mai, occupation de Péronne, premier bombardement d'Amiens ; 19 mai, combat de Ham, deuxième bombardement d'Amiens ; 20 mai, combat de Corbie, occupation d'Amiens et de Dury, bombardement et prise d'Abbeville ; 21 mai, occupation de Saint-Valery.



8 – *Extraits du journal d'un Amiénois, 19 mai 1940.*

27 × 21 cm.

Arch. dép. Somme, 1 J 2559.

« Dimanche 19 mai. Matinée presque calme, mais défilé incessant de gens de tous pays allant dans tous les sens et vers toutes les directions : c'est le tohu-bohu qui commence...

«... Vers midi, de nombreux avions allemands survolent la ville à une assez grande altitude d'abord, semblant attendre un éventuel combat avec l'aviation alliée, mais celle-ci ne se montrant pas, ils descendirent en vertigineux piqués jusqu'à deux cents mètres du sol et arrosèrent copieusement tous les quartiers de la ville de bombes incendiaires et de bombes de destruction de fort calibre. De nombreux immeubles s'écroulent avec fracas dans un tonnerre de formidables explosions pendant que des incendies s'allument un peu partout dans la ville.

« Les canalisations d'eau, de gaz et d'électricité sont subitement coupées par cette avalanche de mitrailles et de nombreuses victimes doivent être ensevelies sous les décombres ou tuées par les éclats, tant l'attaque a été rapide et brutale...

[Il cherche à regagner le quartier Saint-Pierre où il habite].

«... Mais à l'église Saint-Pierre, impossible d'aller plus loin, tout brûlait, tout était écroulé en travers de la chaussée. Plusieurs blessés gisaient sur le sol en face le portail...

«... À partir de quatre heures après-midi, calme plat. J'en profitai pour aller jusqu'à la gare du Nord pour me rendre compte de l'état des lieux.

« J'aurais beaucoup mieux fait de rester chez

moi : le spectacle qui s'offrit à mes yeux fut plus horrible encore que celui de la matinée. Depuis l'intersection de la route de Corbie jusqu'à la gare du Nord, la chaussée était jonchée de véhicules démolis avec les chevaux éventrés empêtrés les uns dans les autres. De nombreux malheureux qui cherchaient le salut dans une fuite éperdue trouvèrent là l'éternel repos...

«... Ces lamentables victimes civiles furent bombardées et mitraillées alors que leur interminable caravane essayait de gagner la sortie de la ville pour échapper à l'inférel bombardement.

« En arrivant à la gare du Nord je fus stupéfait de constater les formidables dégâts accumulés en si peu de temps par les bombes d'avions : les façades des cafés faisant face à l'entrée de la gare étaient littéralement rentrées à l'intérieur des établissements... Et au milieu de ce chaos, des cadavres, toujours des cadavres, partout la même vision...

« Vers huit heures du soir : les avions allemands revinrent sur la ville et recommencèrent à bombarder un peu partout, les objectifs étant suffisamment éclairés par les nombreux incendies qui faisaient rage dans tous les quartiers... Je jugeais plus prudent de quitter ma maison et nous allâmes, ma famille et moi, passer la nuit dans une cabane en bois au milieu des jardins, vers la route d'Allonville, d'où nous entendîmes toute la nuit la sinistre chanson des moteurs d'avions sillonnant le ciel en tous sens et le crépitement continu des mitrailleuses fouillant les coins d'ombre. »

## L'exode

Des plans d'évacuation sont prévus pour les populations civiles. Dans les premiers jours de l'offensive allemande, ceux-ci sont appliqués dans un calme relatif. Bientôt les choses se gâtent. Ainsi, le 30 mai 1940, ordre est donné d'évacuer la zone comprise entre la Somme et une ligne Woignarue-Vergies alors que

des combats s'y déroulent depuis le 27 mai. Incohérence des plans d'évacuation qui jettent sur les routes des centaines de milliers de personnes, plus ou moins à contretemps, et sans tenir compte de l'évolution brutale de la situation... À partir du 6 juin, c'est la panique la plus totale. Huit

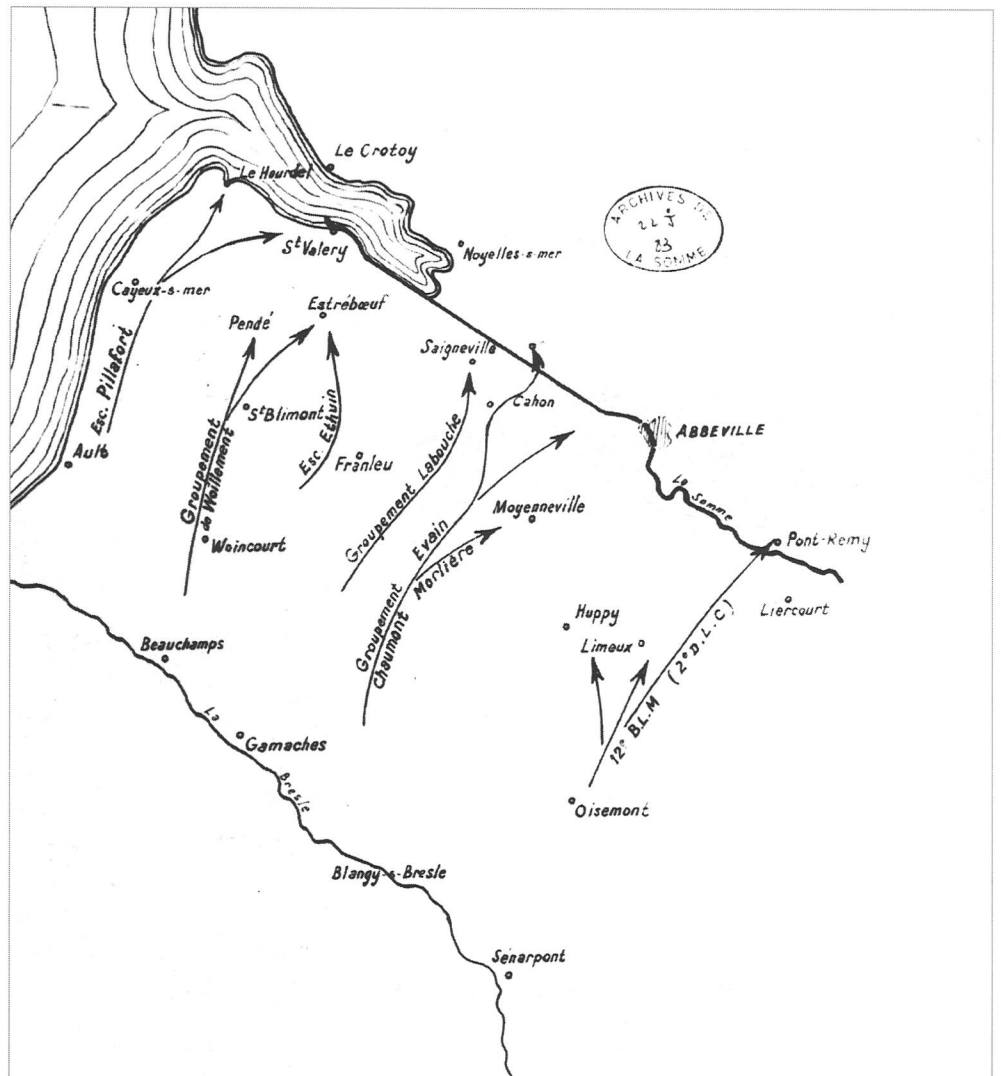
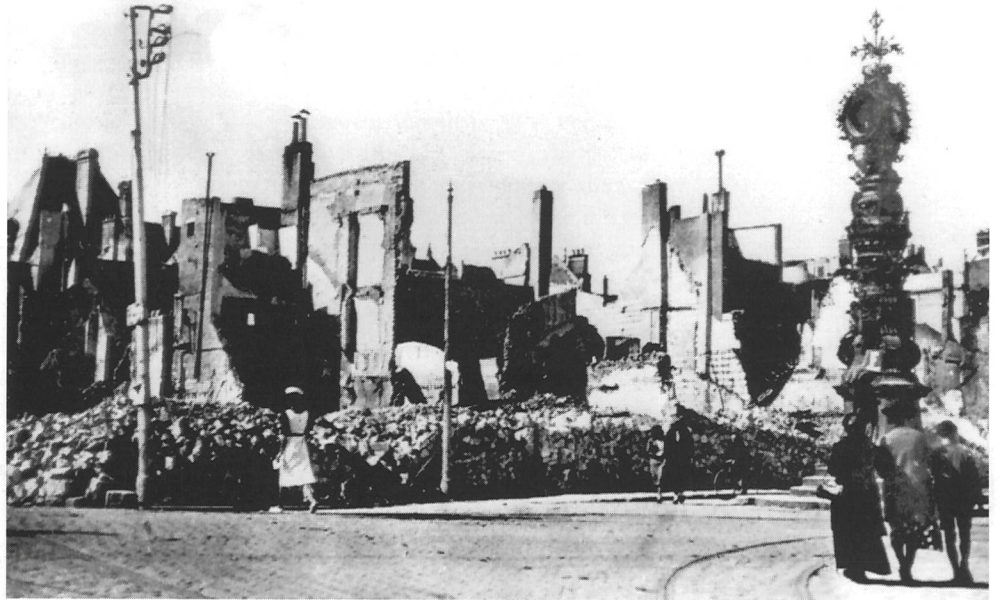
millions de réfugiés se précipitent vers le sud, paralysant la circulation et entravant les mouvements des troupes. Les attaques de la *Luftwaffe* qui pilonne les colonnes de civils sur les routes, accentuent la panique. Le 12 juin, le gouvernement est en Touraine puis le 15 à Bordeaux. Le pays part à la dérive.

9 – *Carte postale de la place Gambetta à Amiens, détruite après les bombardements.*

10,2 × 15 cm.

Arch. dép. Somme, 1 J 2698.

Le 19 mai, Amiens est écrasée sous les bombes; le centre-ville est en ruines, l'incendie fait rage. Le lendemain dans la matinée, après quelques combats désespérés, les Français cèdent la place. Le général allemand Guderian s'offre le luxe d'une visite de la cathédrale, miraculeusement épargnée. Au cœur d'Amiens, la majeure partie des habitations et des commerces est détruite. Sur la photographie présentée ne subsiste que l'horloge Dewailly, symbole du centre-ville.



10 – *Plan de la bataille d'Abbeville.*

27 × 21 cm.

Arch. dép. Somme, 22 J 83.

11 – *Photographie du colonel de Gaulle en tenue de combat, en compagnie du président Lebrun.*

13 x 18 cm. ECPA.

Le 28 mai 1940, l'armée française entreprend une contre-attaque en direction d'Abbeville. Le colonel de Gaulle lance sa division blindée à travers le Vimeu. Son assaut est repoussé faute de moyens suffisants. Les Allemands arrivent jusqu'à la mer et coupent l'armée franco-britannique en deux. Une partie est encerclée dans la poche de Dunkerque et sera évacuée avec d'énormes difficultés vers l'Angleterre.



12 – *Photographie de soldats allemands examinant un char français Renault abandonné dans un village.*

13 x 18 cm. ECPA.

12 bis – *Soldats allemands posant devant les ruines, rue des Trois Cailloux à Amiens.*

13 x 18 cm. Archives municipales d'Amiens.



## MAIRIE DE BEAUCAMPS-LE-VEUX

A Monsieur le Préfet  
de la Somme

Les Conseillers Municipaux de Beaucamps le Vieux, réunis en séance sous la présidence du Maire, ont l'honneur de demander instamment à Monsieur le Préfet une réponse aux demandes suivantes :

Alimentation - Une boulangerie est ouverte et fournit le pain aux habitants restés dans la commune ou rentrés de même qu'aux réfugiés de passage. Grâce aux stocks de farine et aux quantités obtenues au Moulin Coopératif de Senarpont, cette boulangerie a pu faire face aux besoins jusqu'ici, mais d'une part les stocks sont épuisés et d'autre part le moulin ci. dessus ne nous fournit que parcimonieusement. 'Qu'pourrions-nous nous procurer de la farine si celle-ci venait à manquer?' La quantité journalière nécessaire est de 4 à 500 Kilogs.

Essence - Le stock local réservé presque exclusivement à la boulangerie et au ravitaillement est presque épuisé. 'Qu'en trouver?'

P.T.T. - Nous sommes privés de tout courrier. Il est indispensable d'organiser ce service.

Courant électrique - Il est indispensable de nous en fournir. Plusieurs usines travaillant pour la Défense Nationale, sont arrêtées. Le rétablissement du courant leur permettrait de travailler et aurait aussi pour effet de procurer des ressources à bon nombre d'ouvriers. 'Pouvons-nous espérer un rétablissement prochain du courant?'

Ressources financières - Un certain nombre d'habitants n'ont plus d'argent pour acheter du pain : des mères chargées de famille, des retraités ou allocataires divers, des ouvriers sans travail ont besoin de ressources pour assurer leur subsistance. 'Qu'en procurer des fonds?'

Les quelques hommes de bonne volonté qui s'emploient à parer à toutes les nécessités, voient avec effroi la situation devenir critique, et ils se tournent vers vous Monsieur le Préfet, pour vous demander de les aider dans leur tâche.

Nous sommes persuadés que cette aide ne nous fera pas défaut, et dans l'attente de vos réponses aux questions ci. dessus, nous vous présentons, Monsieur le Préfet l'assurance de notre entier et respectueux dévouement.

Beaucamps le Vieux, le 30 Mai 1940

Le Maire  
Ch. Gaudin

Les Conseillers municipaux  
A. Couvres  
Duché

13 - Lettre du conseil municipal de Beaucamps-le-Vieux au préfet de la Somme, 30 mai 1940.

30,9 x 20 cm. Arch. dép. Somme, 26 W 836.

Beaucamps-le-Vieux, bourgade de 1 300 habitants environ, est située en arrière du front, à une trentaine de kilomètres d'Abbeville. La préfecture de la Somme est

repliée à Saint-Lô, mais le préfet de la Somme, P. Monnier, est resté à Thieulloy-la-Ville, à quelques kilomètres de Beaucamps-le-Vieux.

Les petites communes, comme celle-ci, ont peine à faire face aux difficultés de la vie quotidienne : plus d'essence, plus de courrier, plus d'électricité, plus d'argent et bientôt plus de farine...



15 – Lettre de réfugié:  
à Chaumont-sur-Tharonne (Loir-et-Cher,  
au curé de Cartigny  
21 juillet 1940 (recto)

20,8 × 13 cm. Arch. dép. Somme  
fonds diocésain  
DA 569

Chaumont sur Tharonne L. et C.  
21 juillet 1940  
Monsieur le Curé,  
Votre lettre du 13 juin nous retourne  
à Chaumont que nous avions quitté  
le samedi 15 juin pour être à  
René et Jean mobilisables les affres  
des camps de prisonniers. Longtemps pour  
éviter les Allemands, nous avons été  
jusqu'à la Hk-Vienne dans une  
vieille ville, le Dorat, que nous aurions  
eu beaucoup d'intérêt à visiter  
dans d'autres circonstances, on ne  
nous a pas permis d'aller plus loin.  
Mais cela n'avait pas d'importance  
puisque l'armistice a été signé et  
avant que nous n'y ayons pas vu les  
Allemands. Pressé d'avoir des nouvelles  
des notes qui n'avaient que notes

16 – Carte postale de la  
place de l'église de la  
commune de Chaumont.

8,7 × 13,7 cm.

Arch. dép. Somme, fonds  
diocésain, DA 569.

La lettre de cette famille de  
réfugiés picards détaille le  
trajet qui les a menés  
jusqu'en Haute-Vienne. Ils  
y ont entendu à la radio le  
discours du maréchal  
Pétain annonçant  
l'armistice, sans qu'ils aient  
« vu les Allemands ».



Cabinet  
du Préfet  
de la Somme

EN CAS DE RÉPONSE, RAPPELER  
L'INDICATION CI-DESSUS

République Française

Amiens, le 26 Juillet 1940.

Le PREFET de la SOMME,  
à Monsieur le MINISTRE, SECRETAIRE d'ETAT à  
l'INTERIEUR,  
- Cabinet du Ministre -  
à VICHY.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre circulaire N° 102 du 17 Juillet - qui me parvient aujourd'hui même - et de vous faire connaître qu'ayant repris mes fonctions à AMIENS, dès l'Armistice, je suis entré en relations directes avec M. NOEL, Ambassadeur de France, Délégué Général du Gouvernement dans les Territoires occupés, et lui ai fait parvenir le rapport d'ensemble dont vous voudrez bien trouver, ci-joint, copie.

J'ai donné connaissance à tous les Chefs de service rentrés à AMIENS des termes mêmes de la Convention d'Armistice; je les réunis régulièrement et nous examinons ensemble la situation.

Seuls, manquent encore, le Directeur des Services Agricoles, le Conservateur des Eaux-et-Forêts, le Service départemental d'Hygiène et le Conservateur des Hypothèques.

J'ai pu obtenir, il y a 15 jours, de la Banque de France, une avance de 15 millions et depuis je fais payer les divers créanciers de l'Etat, du département et des communes, en commençant par les

....

17 - Rapport du préfet de la Somme au ministre de l'Intérieur à Vichy, 26 juillet 1940.

26,8 x 21 cm. Arch. dép. Somme, 26 W 836.

Ce rapport fait le point sur l'état du département de la Somme un mois après l'armistice. Les Allemands se sont

installés à la préfecture qu'ils ont transformée en Feldkommandantur. Le préfet est hébergé par un conseiller général. Amiens et Abbeville sont détruits dans « la proportion des 4/5. Amiens ne compte plus que 30 000 habitants sur 85 000 avant la guerre ». Il n'y a plus d'infrastructure. Les pillages sont nombreux.

(2°)

allocations, l'assistance aux vieillards, les traitements et salaires, etc... Ci-joint circulaire adressée à tous les Maires.

Les rapports avec la Kommandantur sont corrects : j'occupe mes bureaux, mais l'hôtel étant occupé par la FeldKommandantur, je suis, avec plusieurs de mes collaborateurs, logé chez un Conseiller Général.

Le département a été fort éprouvé. Je fais établir la situation exacte des dévastations par communes.

AMIENS et ABBEVILLE sont détruits dans la proportion des 4/5.

A AMIENS, il y a depuis quelques jours de l'eau dans un tiers de la ville; l'électricité (force) sera fournie, sous peu, dans un seul secteur.

Les travaux se poursuivent de façon accélérée; pas de gaz, pas de magasins, pas d'hôtels, pas de restaurants; les fonctionnaires vivent en popote. Un seul pharmacien dans un quartier excentrique.

La moitié des industries anéantie et malgré mes efforts, malgré que, dès le premier jour, j'ai demandé que seuls soient autorisés à rentrer à AMIENS, les ouvriers qualifiés du bâtiment - et sur demande de leurs patrons - AMIENS se remplit de jour en jour et sa population compte plus de 30.000 habitants.

D'autre part, personne ne peut - sans autorisation spéciale - passer au Nord de la rivière de la Somme - des avis ont été placardés partout - malgré tout, nombreux sont les réfugiés qui se replient sur AMIENS et augmentent encore sa population.

Jusqu'à présent, cette population est nourrie, mais il est temps qu'on revienne aux habitudes normales et des boutiques de bouchers, charcutiers, boulangers, crémiers, épiciers, vont être ouvertes.

Je constitue un groupement de très importantes firmes d'épicerie à succursales multiples et épiciers indépendants ; à sa tête sera un épicier - véritable

...



(3°)

dictateur aux vivres - qui aura pour mission d'assurer les achats en commun et la distribution des denrées dans le département.

Un Comité présidé par moi-même, surveillera les prix que je viens d'établir et qui se rapprochera des prix pratiqués en Mai dernier (Ci-joint mon arrêté).

Une autre Section fonctionnera pour la boucherie, la charcuterie et une autre pour les moulins, boulangeries.

L'Administration Municipale a l'intention d'installer une soupe populaire pour tous ceux qui ne pourront payer leurs vivres. Elle occupera le plus grand nombre de travailleurs au déblaiement des ruines et je fais établir par l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées et l'Inspecteur du Travail un plan de travaux qui sera soumis à votre approbation.

J'ai créé, ces jours-ci, à AMIENS - 2 Dispensaires et une pouponnière - la population va être vaccinée contre la typhoïde. Jusqu'à présent, aucune maladie contagieuse ne m'a été signalée.

Dans les campagnes - très meurtries également - les récoltes s'avèrent très difficiles à rentrer, faute de machines et moyens de transport; le temps d'autre part est nettement défavorable.

De nombreux actes de pillage me sont signalés; j'en fais part régulièrement à la Kommandantur. Il me faut absolument des gendarmes.

Dans les villes, tout a été pillé, tant par les uns que par les autres.

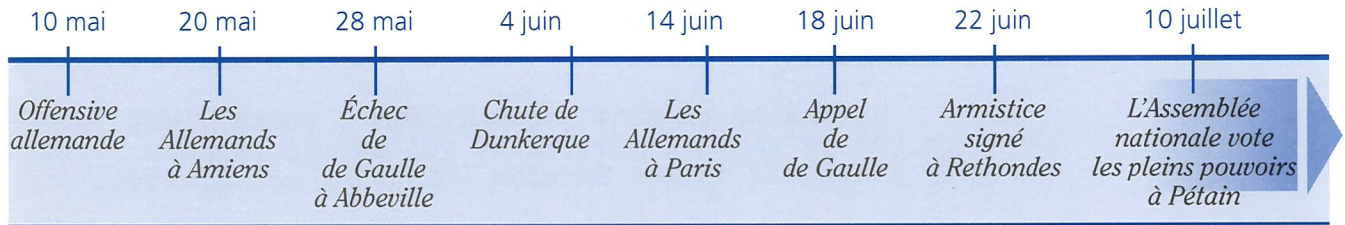
En résumé, situation difficile, à raison de ce que les industries encore debout, ne travaillent qu'avec l'importation - cuivre, coton, laine, jute - et que les stocks sont épuisés.

Que les travaux de la moisson ne peuvent être effectués normalement.

Que le moral des populations - qui n'ont rien compris de la dure leçon - n'est pas, au point de vue du sacrifice et du travail ce qu'il devrait être et que déjà recommencent entre français, les mêmes disputes, les mêmes discordes qu'avant guerre.

Le Préfet

# L'année 40



## 1940

### Comprendre

#### 1. Identifier les documents

- ◆ Une de journal.
- ◆ Plan de bataille.
- ◆ Photographies.
- ◆ Lettres.
- ◆ Cartes postales.

#### 2. Repérer

- ◆ Les limites chronologiques de la bataille de France.
- ◆ Le champ des opérations.
- ◆ Le tracé de l'exode.

#### 3. Thèmes à aborder

- ◆ L'avancée allemande en Picardie.
- ◆ La destruction des villes.
- ◆ La contre-offensive de de Gaulle.
- ◆ L'état du département de la Somme en juillet 1940.

### Mots-clés

**Exode**

**Débâcle**

**Réfugiés**

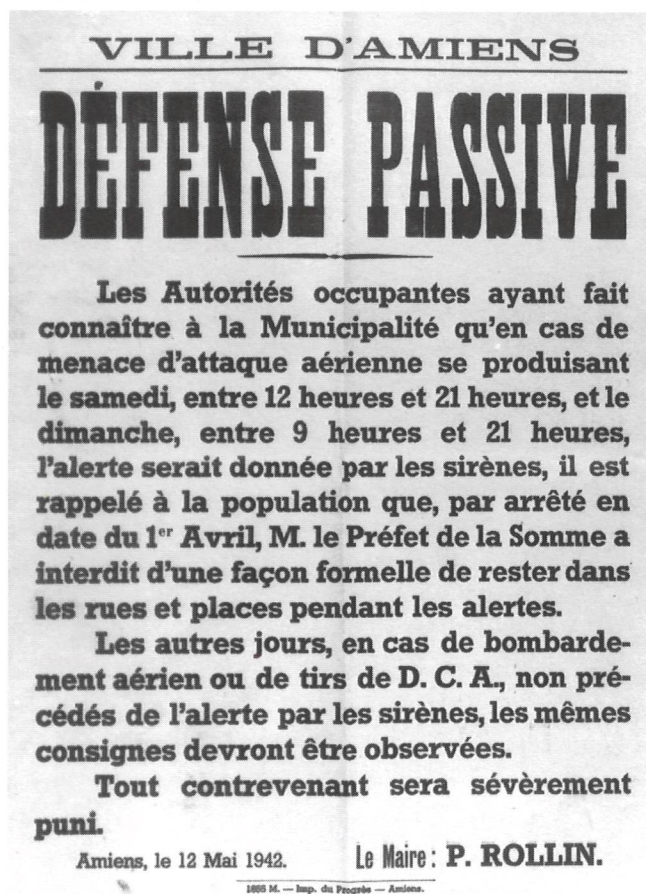
**Bombardements**

### Étudier

1. À partir du document 7, décrivez la situation internationale le 10 mai 1940.
2. Montrez l'ampleur des destructions à partir de l'exemple de la ville d'Amiens.
3. Quel est le but de la bataille d'Abbeville d'après le plan ?
4. À partir des documents 14 à 16, décrivez les caractéristiques de l'exode.
5. Quelles sont les conditions de vie en juillet 1940 ?

# Survivre

**L**a population civile se trouve rapidement confrontée à de terribles difficultés. Il faut assurer les récoltes, pallier l'absence des prisonniers, faire face aux exigences des autorités allemandes, se nourrir malgré un rationnement de plus en plus strict. Cependant, l'opinion publique, quasi unanime dans son hostilité envers l'occupant, conserve au chef de l'État français un attachement indéniable.



19 – Affiche de la ville d'Amiens concernant la défense passive, 12 mai 1942.

43 × 30 cm.

Arch. dép. Somme,  
7 ter Z 1942.

Le maire d'Amiens, Pierre Rollin, fait connaître à la population qu'en cas d'alerte, il est interdit de rester dans les rues sous peine de poursuites.

## Les bombardements

Le bombardement des villes et la terreur imposée à leurs habitants sont les grandes nouveautés du conflit.

De 1942 à 1944, les Alliés bombardent massivement les installations allemandes en France, les usines travaillant pour le Reich, les voies de communications :

aéroports, voies de chemin de fer et les zones portuaires.

En 1943 et 1944, 600 000 tonnes de bombes, le cinquième du tonnage largué par les Alliés en Europe, sont déversées sur le territoire français.

On dénombre des milliers de victimes parmi la population. Les sirènes préviennent de l'imminence

des bombardements et des abris sont aménagés dans chaque quartier.

Les autorités font calfeutrer les vitres et l'électricité est coupée. Tous les établissements recevant du public sont fermés immédiatement. Les abris ne sont évacués qu'au signal de fin d'alerte.

Generalkommando des Deutschen Armeekorps

## AUFRUF

1.) Die Ernährung der Bevölkerung der besetzten Gebiete ist nur möglich, wenn die diesjährige Ernte restlos eingebracht wird. Es liegt deshalb im Interesse der Bevölkerung, mit allen Kräften an der Einbringung der Ernte mitzuhelfen, da sie sonst im Winter hungern muss.

2.) Die gesamte arbeitsfähige Bevölkerung, Männer, Frauen und Kinder über 14 Jahren, gleichgültig welchen Beruf sie haben, sind zur Mitarbeit bei der Einbringung der Ernte nach Weisung der deutschen und französischen Behörden verpflichtet. An allen Tagen, auch Sonntagen, ist während der Erntezeit vom Hellwerden bis zum Dunkelwerden zu arbeiten. Jede Arbeitsverweigerung wird mit den schärfsten Strafen belegt.

3.) Die deutschen Behörden werden die französischen Behörden und die Bevölkerung bei der Einbringung der Ernte unterstützen, wenn die französische Bevölkerung selbst ihre volle Arbeitskraft einsetzt.

4.) Alle Bauern und Gutsbesitzer melden sofort, spätestens bis zum 22.7. mittags, bei ihren zuständigen Bürgermeistereien an, welche Hilfsmittel ihnen zum Einbringen der Ernte fehlen. Es ist anzugeben der Bedarf an landwirtschaftlichen Maschinen und Geräten, Bindegarn, Arbeitspersonal, Pferden, Geschirren, Treckern, Betriebsstoff und Schmierfett.

5.) Jeder Besitzer von landwirtschaftlichen Maschinen, Pferden und dergl. ist verpflichtet, diese nach Weisung der Deutschen oder Französischen Behörden auch auf fremden Grundstücken einzusetzen. Jede Weigerung wird mit den schärfsten Strafen belegt werden.

6.) Die von den Bauern auf ihren eigenen Grundstücken eingebrachte Ernte bleibt Eigentum der Bauern. Die von zur Zeit herrenlosen Grundstücken eingebrachte Ernte ist von den deutschen Behörden beschlagnahmt und wird zur Ernährung der Zivilbevölkerung der besetzten Gebiete und zur Weiterführung der Landwirtschaft verwandt.

18.7.40 Der Kommandierende General

Etat-Major d'un Corps d'Armée

## APPEL

1) - Il n'est possible de nourrir la population des territoires occupés qu'en cas que la récolte de cette année soit faite dans de bonnes conditions. - Il est donc dans l'intérêt de la population elle-même de collaborer pour favoriser la récolte, car tout autrement la population serait appelée à souffrir de la faim.

2) - Tous les hommes, femmes et enfants de plus de quatorze ans aptes au travail doivent venir en aide avec la meilleure volonté, n'importe quelle profession, d'après les instructions des Autorités Allemandes et Françaises. Il faut travailler pendant la récolte de bon matin jusqu'à la nuit tombante, tous les jours même le dimanche. Au cas où l'on refuserait de travailler, des sanctions les plus rigoureuses seront prises à l'égard des récalcitrants.

3) - Les Autorités Allemandes prêteront la main aux Autorités Françaises et à la population pour favoriser l'exécution de la récolte, pourvu que la population montre de la bonne volonté.

4) - Tous les paysans et propriétaires sont invités à s'adresser tout de suite, le plus tard le 22 Juillet à midi, à la Mairie de leur résidence pour mettre à leur disposition ce qui leur est nécessaire (machines agricoles, outils, personnel, chevaux, attelages, tracteurs, essence et graisse).

5) - Chaque propriétaire de machines agricoles, chevaux etc... est obligé de se mettre à la disposition, conformément aux ordres des Autorités Allemandes et Françaises et de faire la récolte des absents. En cas de refus on sera sévèrement puni.

6) - Les cultivateurs résidant actuellement dans leur commune et ayant fait eux-mêmes la récolte en resteront possesseurs. La récolte des cultivateurs absents est récupérée par les Autorités Allemandes au profit de la population civile des territoires occupés et pour faciliter la tâche de la récolte à venir.

le 18.7.40 Le Général Commandant

18 – Affiche allemande bilingue concernant les problèmes de ravitaillement, 18 juillet 1940.

42 × 60 cm.

Arch. dép. Somme, fonds diocésain, fonds Serpette.

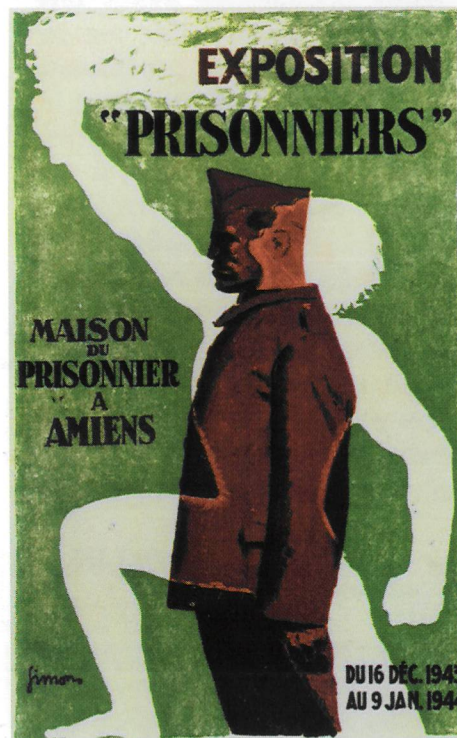
Les troupes d'occupation lancent un appel à la population picarde afin qu'elle veille à la bonne exécution de la récolte. Tous les hommes, femmes et enfants de plus de 14 ans sont réquisitionnés. Les propriétaires de machines agricoles doivent se mettre à la disposition des autorités. Le processus du travail obligatoire est en marche.

20 – Les prisonniers de guerre et les populations civiles sinistrées.

22 × 15,5 cm.

Arch. dép. Somme, fonds diocésain, DA 594.

Brochure de présentation d'une exposition consacrée aux prisonniers, décembre 1943.



21 – Carte postale envoyée par un prisonnier d'un stalag, 1<sup>er</sup> janvier 1944.

14,5 × 10,3 cm.

Arch. dép. Somme, fonds diocésain, DA 569.



22-24 – Bons de solidarité.

16 x 24 cm ; 7 x 10 cm.

Arch. dép. Somme, fonds diocésain, fonds Serpette.

De nombreuses familles se retrouvent sans soutien. Les femmes restées seules doivent subvenir aux besoins de la vie quotidienne. Un gros effort de solidarité est entrepris à l'initiative de la Croix-Rouge française, du Secours national, du Comité d'entraide aux prisonniers de guerre. Les particuliers sont invités à acheter des bons de solidarité destinés à l'achat de nourriture pour les enfants, les mamans et les prisonniers.



25 – Affiche bilingue de concert pour le Secours national, 11 janvier 1942.

68 x 88 cm.  
Arch. dép. Somme,  
7 ter Z 1942.

Des galas de « bienfaisance » sont régulièrement organisés à la salle des fêtes à Amiens, afin de tenter de favoriser des relations cordiales avec l'occupant. L'affiche, imprimée par *Le Progrès de la Somme*, est rédigée en français et en allemand. Au programme figurent des œuvres issues des répertoires italiens et allemands, dont le *Tannhäuser* de Wagner, compositeur emblématique des nazis.

<p><b>DIMANCHE 11 JANVIER 1942 à 14 h. 30</b></p> <p><b>SALLE DES FÊTES</b> Rue Frederic-Petit - AMIENS</p> <p><b>Art et Bienfaisance</b></p> <p><b>V<sup>e</sup> CONCERT</b> "Pour le Secours National"</p> <p>Le célèbre Bayrou <b>José BECKMANS</b> et le célèbre Pianiste <b>Marcel CIAMPI</b></p>		<p><b>Festsaal von Amiens</b></p> <p><b>Kunst und Wohltätigkeit</b></p> <p><b>Sonntag 11. Januar um 14. 30 Uhr</b></p> <p><b>5. KONZERT</b> für die Winterhilfe</p> <p>mit dem berühmten Pianisten <b>José BECKMANS</b> und <b>Marcel CIAMPI</b> von der Staatsoper</p>	
<p><b>Impressions d'Italie</b> . . . . . <b>Gustave CHARPENTIER.</b> Tannhäuser . . . . . <b>R. WAGNER.</b> Le Roi des Aulnes . . . . . <b>SCHUBERT.</b> José BECKMANS</p>	<p><b>Symphonie Montagnarde.</b> . . . . <b>Vincent D'INDY.</b> Marcel CIAMPI et Orchestre</p>	<p><b>Eindrücke aus Italien</b> . . . . . <b>Gustave CHARPENTIER.</b> Tannhäuser . . . . . <b>R. WAGNER.</b> Erlenkönig . . . . . <b>SCHUBERT.</b> José BECKMANS</p>	<p><b>Bergsymphonie</b> . . . . . <b>Vincent D'INDY.</b> am Klavier Marcel CIAMPI</p>
<p><b>Concerto en mi b</b> . . . . . <b>LISZT.</b> Marcel CIAMPI et Orchestre</p>	<p><b>Hänsel und Gretel (Prélude)</b> . . . . <b>HUMPERDINCK.</b> José BECKMANS</p>	<p><b>Concerto</b> . . . . . <b>LISZT.</b> am Klavier Marcel CIAMPI</p>	<p><b>Der Barbier von Sevilla (Lied von Figaro)</b> . . . <b>ROSSINI.</b> Lied des Flohes . . . . . <b>MOUSSORGSKEL.</b> José BECKMANS</p>
<p><b>Sylvia (Scènes de Ballet)</b> . . . . . <b>Léo DELIBES.</b> Léo DELIBES.</p>	<p><b>Orchester : 70 MUSICIENS</b> LE CONCERT SERA DIRIGÉ PAR M. Auguste RENARD</p>	<p><b>Hänsel und Gretel (Vorspiel)</b> . . . . <b>HUMPERDINCK.</b> José BECKMANS</p>	<p><b>Sylvia (Balletszenen)</b> . . . . . <b>Léo DELIBES.</b> Léo DELIBES.</p>
<p>Places de 10 à 25 Francs. — Location (sans augmentation) à partir du 6 Janvier, au " Progrès de la Somme ", de 14 à 17 heures.</p>		<p><b>Orchester : 70 MUSICKER</b> Das Konzert steht unter der Leitung von Herrn Augustus RENARD</p>	
<p>Plätze von 10 bis 25 fr. — Vorverkauf ohne Zuschlag ab 6. Januar beim " Progrès de la Somme " von 14 bis 17 Uhr.</p>			

Amiens, le 3 Janvier 1942.

Préfecture de la Somme  
jl/mh.4.Chapitre B.Opinion Publique.

Dans son message du Nouvel An, le Maréchal a fait état des trop nombreuses incompréhensions françaises qui entravaient l'oeuvre de la révolution nationale.

Dans un département subissant durement l'occupation, on peut affirmer que les ferments de division auxquels le Chef de l'Etat a fait allusion existent peu ou n'apparaissent pas.

A travers les opinions et les catégories sociales, une certaine unanimité paraît se faire, au contraire, dans le ressentiment sans cesse plus accusé contre l'occupant.

Les arrestations nombreuses et souvent injustifiées, les condamnations à mort, les exécutions, les mesures de représailles pour des soi-disant actes de sabotage, ne sont pas étrangères à ces situations.

La population française de la zone occupée sent, par ailleurs, que chez la plupart des officiers de l'armée allemande s'est ancrée une idée de vengeance au souvenir soigneusement entretenu de l'occupation française en Rhénanie.

Ainsi s'explique, en dehors de toute influence de la propagande étrangère, gaulliste ou communiste, ce climat d'hostilité contre tout ce qui est, au point de vue extérieur, politique de collaboration avec nos ennemis d'hier.

Les événements de Russie et de Lybie n'ont pas été non plus sans influencer l'opinion dans ce sens.

Il y a là un certain hermétisme au raisonnement. On désire la défaite allemande sans considérer les conséquences qu'elle pourrait avoir pour notre Pays et sans s'attarder surtout à l'ampleur de la menace communiste.

Dans ce complexe de sentiments domine cependant l'attachement généralisé à la personne du Maréchal PETAIN.

Cet attachement subit parfois des fluctuations en fonction des actes de politique extérieure du Gouvernement, mais il subsiste cependant très grand, en raison de l'oeuvre de redressement intérieur du Maréchal et du besoin chez tous les gens d'opinion saine de se réunir autour de la grande figure du Chef des Français.

Tout ceci n'empêche pas l'égoïsme latent -plus marqué encore chez le paysan- et pour tout dire l'attentisme dissolvant qui enlève toute vigueur aux mouvements et aux réalisations de la révolution nationale.

A côté de cela, comme je le signale, par ailleurs, un courage évident dans la volonté de renaissance et de reprise de l'activité économique dans un département bouleversé par la guerre.

Tout le monde travaille et il y a là un spectacle réconfortant pour le présent comme pour l'avenir.

Les privations sont plus facilement acceptées que l'année dernière à la même époque.

En conclusion, les événements de la guerre mondiale et l'incertitude du lendemain pèsent impérieusement sur une opinion qui veut, avant tout, la libération du territoire et ne raisonne pas au delà.

L'oeuvre de propagande des représentants du Gouvernement, en vue d'une meilleure compréhension des événements et de la politique gouvernementale doit être activement poursuivie.

Le Préfet de la Somme,

E. PELLETIER.

26 - Rapport du préfet Émile Pelletier au ministre de l'Intérieur, 3 janvier 1942.

21 x 27 cm. Arch. dép. Somme, 26 W 903.

Tous les mois puis tous les deux mois, les préfets adressent à Vichy un copieux rapport sur la situation du département. Tous les domaines sont abordés sous forme

de chapitres : l'opinion publique, l'économie, etc. Ces rapports donnent une vue généralement exacte et sincère de la vie des départements sous l'Occupation. Les passages soulignés à l'époque dans le document montrent bien l'hostilité quasi unanime à l'égard de l'occupant et un attachement « généralisé » mais non sans « fluctuations » au Maréchal.

**MINISTÈRE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE**  
**OFFICE CENTRAL DE RÉPARTITION DES PRODUITS INDUSTRIELS**  
(Loi du 10 Septembre 1940 modifiée par la loi du 9 Mars 1941)

**SECTION DES CORPS GRAS INDUSTRIELS (1)**  
(Arrêté du 7 Décembre 1940)

*l. 28. 321* N° **538331**

**BON D'APPROVISIONNEMENT**

NOM : \_\_\_\_\_  
 Profession : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_

est autorisé à utiliser *un cent 5 pour 100* Kg. de savon  
 à *20,5* % d'acides gras, pendant la période  
 du *1<sup>er</sup> Jan. 1942* au *31 Octobre 1942*

Signature du Délégué du Comité d'Organisation : \_\_\_\_\_  
 Autorisé : *Lucien Serpette*  
 Le RÉPARTITEUR  
 Chef de la Section,

(1) 4, Rue Casimir-Férier, Paris (7<sup>e</sup>), pour la zone occupée.  
 62, Boulevard Longchamp, Marseille, pour la zone non occupée.

**SOMME** N° **013585** **SOMME**

ÉTAT FRANÇAIS  
 Département de la SOMME  
 Mairie d' *CARTIGNY*

**CARTE DE CHARBON**  
 POUR LES BESOINS DOMESTIQUES  
 du 1<sup>er</sup> Avril 1942 au 31 Mars 1943  
**CHAUFFAGE**

Titulaire : *Serpette L.*  
 Adresse : *CARTIGNY*

Ménage composé  
 de *1* personnes

**CACHET DE LA MAIRIE**

**INSTRUCTIONS** - 1<sup>o</sup> L'ordre de numérotage des coupons indique celui de leur utilisation. Un arrêté préfectoral fixera les dates auxquelles chacun des coupons peut être utilisé, en même temps que la quantité de charbon à laquelle il correspond.  
 2<sup>o</sup> Toute cession de coupons à titre onéreux ou gratuit est interdite et est punie par les lois et règlements en vigueur.

LA LOI DU 18 JUILLET 1941 PUNIT D'UNE PEINE DE PRISON QUI NE PEUT ÊTRE INFÉRIEURE A 6 MOIS, QUICONQUE CONTREFERA OU PALSIFIERA LA PRÉSENTE CARTE OU METTRA EN CIRCULATION UNE CARTE CONTREFAITE OU PALSIFIÉE

27 à 29 – *Cartes d'approvisionnement.*

13 × 13 cm ; 12 × 7,5 cm ; 13 × 13 cm.

Arch. dép. Somme, fonds diocésain, fonds Serpette.

De 1939 à 1949, la population vit sous le régime du rationnement. La préfecture distribue pour les besoins domestiques des bons d'approvisionnement en combustible, en carburant, en sucre, en huile... Même le vin de messe est rationné : les curés ne peuvent utiliser que 10 litres par an pour leur paroisse.

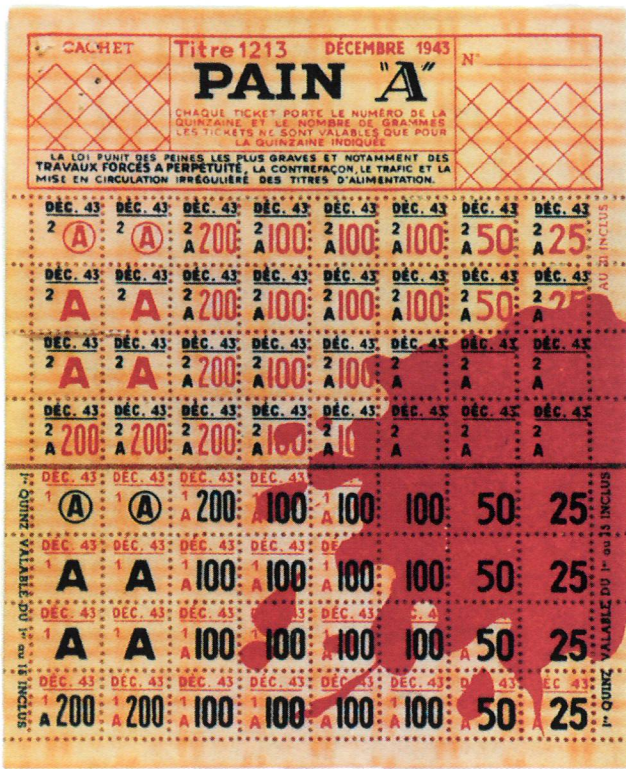
DÉPARTEMENT DE LA SOMME  
 ÉVÊCHÉ D'AMIENS N° 0928

**BON D'APPROVISIONNEMENT**  
 Valable du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 1942  
**pour 10 litres Vin de Messe**

Vu, **BON A LIVRER**  
 Le Directeur Départemental  
 du Ravitaillement Général de la Somme  
 P. O. L'Adjoint au Directeur

AMIENS, le *1<sup>er</sup> FEV 1942*  
 L'Evêque d'Amiens  
*Lucien Serpette*  
 Ev. d'Amiens

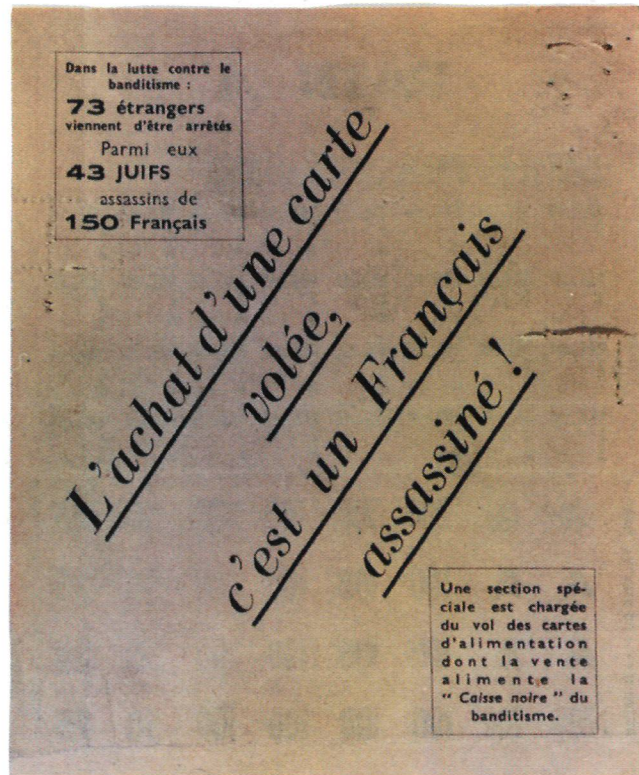




30 – Tract distribué à Abbeville, Albert et Méaulte, avril 1944.

14,5 x 12 cm. Arch. dép. Somme, 26 W 819.

Ce tract dénonce les vols de cartes et de tickets de rationnement par la Résistance. Il a une coloration violemment antisémite et xénophobe. La tache d'encre rouge sur le ticket cherche à frapper l'opinion : « L'achat d'une carte volée, c'est un Français assassiné! ».



31-32 – Deux articles  
du Journal d'Amiens  
sur le marché noir,  
2 et 3 août 1942  
et 11 septembre 1942.

24 x 5 cm ; 15 x 5 cm.

Arch. dép. Somme,  
244 PER 13.

Le marché noir se pratique  
à tous les niveaux :  
à grande échelle,  
comme le montre l'article  
sur un atelier d'abattage  
clandestin, mais aussi  
au sein de bien des familles.

## Montdidier

### Le marché noir

Il sévit à Montdidier comme ailleurs. N'est-il pas question, depuis quelque temps déjà, de l'arrestation, en Belgique, d'un Montdidérien qui à tort ou à raison, passe pour un as de ce répugnant trafic. Quoiqu'il en soit et faute d'informations exactes nous n'en pouvons dire présentement plus long sur cette affaire.

La découverte d'un dépôt de blé clandestin par les gendarmes de la résidence qu'on ne saurait, en la circonstance, trop féliciter nous apporte, au surplus, assez de pain sur la planche pour que le titre que nos donnons à cet article soit amplement justifié !

Lundi dernier, dans la matinée, les gendarmes de Montdidier étaient en tournée. Ils se trouvaient sur le chemin de Bagatelle lorsque l'idée — la bonne idée — leur vint d'examiner de près un hangar qui, jadis, appartenait à M. Pantelin, ancien notaire, et qui, aujourd'hui, sert de remise au matériel agricole du fermier du Forestel.

A ce hangar se trouve adjointe une habitation actuellement inoccupée. Les gendarmes qui ont l'œil, et le bon, aperçurent à travers les interstices de la porte un amas de sacs pleins. De suite, ils flairèrent la prise exceptionnelle. Ils pénétrèrent à l'intérieur, vérifièrent le contenu des sacs C'était du blé, du blé bien marchand venu là miraculeusement en attendant, sans doute, de prendre la destination qu'on devine. Il n'y avait pas, ainsi remisés, moins de 97 quintaux de pur froment, valant au cours officiel près de 40.000 francs... Une fortune en somme que le marché noir devait se charger de décupler, pour le moins, si « quelqu'un n'avait troublé la fête. »

Pendant qu'un des gendarmes restait sur place, son collègue se rendait en toute hâte chez le receveur des contributions indirectes, M. Carbou, qui saisissant le stock et, d'urgence, le faisait ligérer sur les magasins de la Coopérative agricole, au Moulin de l'Ancienne Gare.

L'affaire en est là, mais l'enquête continue car, naturellement, le propriétaire du blé clandestinement entreposé ne s'est pas fait connaître.

Nous lui promettons, quand il sera pincé, une belle citation avec commentaires appropriés. La plus élémentaire probité nous fait un devoir de déclarer que l'usage actuel du hangar de Bagatelle n'a rien à voir avec cette affaire qui, par son ampleur, dépasse et de beaucoup, les pâles exploits de ces Belges ou de ces Hollandais qu'on prend porteurs parfois de 2, 3 ou 4 kilos de blé. Une paille ! en somme !

## Abbeville

### Un abattoir clandestin est découvert au moulin de Vismes-au-Val

Au cours d'une enquête rondement menée, les gendarmes de la brigade de Saint-Maxent découvraient le 10 juillet dernier, deux trafiquants du marché noir qui s'étaient spécialisés dans la vente de la viande débitée clandestinement. Il s'agissait des nommés

et domiciliés tous deux à Martainneville. Malgré toutes leurs recherches, les enquêteurs ne purent cependant découvrir l'abattoir clandestin. Certains renseignements recueillis leur permirent toutefois d'aiguiller leurs recherches vers Vismes au Val. A cette fin, ils transmirent leur procès-verbal, pour continuation d'enquête, à leurs collègues de Gaches.

Les gendarmes de cette dernière localité viennent de découvrir le lieu des exploits des apprentis-tueurs au Moulin de Vismes au Val où demeure le nommé , 35 ans, cantonnier de la commune. Dans une étable, ils constatèrent la présence d'un trépid de boucher, ainsi que d'une cognée dont le manche était maculé de sang. Un bœuf gras y était en outre attaché par les cornes, attendant sans doute que sonne sa dernière heure. L'arrivée inopinée des gendarmes lui a certainement sauvé la vie.

Dans une pâture attenante à l'habitation, les représentants de l'ordre devaient encore découvrir de lourdes preuves contre les inculpés. Après avoir, à l'aide d'une bêche, remué la terre en divers endroits, ils mirent à jour six peaux de bêtes antérieurement abattues.

Interrogé, le cantonnier a déclaré complètement ignorer que des bêtes étaient abattues dans son étable. Le Parquet, qui a été informé, appréciera cette ignorance qui apparaît, jusqu'à plus ample informé, bien douteuse.

*Je sais bien que tout s'est abîmé;  
mais avouez que j'ai de belles réserves?*



Le malheur de la France touche tous les Français. Un avenir meilleur ne pourra nous sourire que si nous nous serrons les coudes et supportons ensemble les temps difficiles. C'est le moment de mettre en pratique le mot si souvent cité : Fraternité !

Il n'y a que de cette façon que nous nous rendrons maîtres des difficultés et alors

**LA FRANCE POURRA SE NOURRIR !**

En hiver, le sol de France ne produit ni fraises, ni légumes (de même qu'il n'y a pas d'huîtres toute l'année). Contente-toi alors de ce que l'on t'offre à la saison actuelle et ne demande pas l'impossible au paysan.



*Ne complique pas la tâche de ton marchand. Il te vendrait bien tout ce que tu veux, s'il le pouvait, car c'est à cette intention qu'il a une boutique. Compter et coller des tickets n'a rien d'amusant pour lui.*

33-34 – *Deux dessins tirés de la brochure La France peut-elle se nourrir?*

24 × 17 cm.

1942. Coll. particulière.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE ET DE LA JEUNESSE

WICHY, le 20, SEPTEMBRE 1940

Le SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE ET À LA JEUNESSE

à Messieurs Les RECTEURS-

APPEL AUX INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES DE FRANCE

Par une circulaire en date du 9 août 1940, M. LE MINISTRE Secrétaire d'Etat à l'Instruction Publique avait prescrit à tout le corps enseignant de consacrer la première classe de rentrée, à la France, et d'y donner lecture de fragments des appels adressés aux Français dans le courant du Mois de Juin dernier par le Maréchal.

Je sais que le plus grand nombre des maîtres a compris la pensée qui avait inspiré ces instructions et s'y est conformé. Mais il en est quelques-uns qui les ont méconnues, soit en n'y obéissant pas, soit même en les travestissant.

Une telle attitude révèle un mal profond, et je ne veux pas croire qu'une inadmissible consigne aurait été donnée.

La première condition pour remettre de l'ordre à l'intérieur du pays, est que chacun soit à sa place dans sa hiérarchie propre, et exécute les instructions de ses chefs.

Ceux qui n'ont pas d'autorité officielle n'ont aucune qualité pour donner des ordres à leurs collègues, pour les convoquer, ou pour leur transmettre des consignes. De tels agissements ne sauraient être tolérés.

A cette occasion, je rappelle aux instituteurs et aux institutrices qu'ils ont toujours le moyen de se faire entendre de leurs chefs mais que toutes leurs réclamations ou demandes doivent suivre la voie régulière.

Les manquements qui n'ont été signalés, et la méconnaissance de l'autorité dont ils témoignent, m'ont d'autant plus douloureusement surpris, que je sais la grande majorité du corps des instituteurs et institutrices animée de profonds sentiments de patriotisme et de consciences professionnelles.

Je sais aussi, que beaucoup d'entre eux ont vaillamment servi leur pays, remplissant avec courage et abnégation leur devoir de soldat ou d'officier. Ceux-là ont acquis au service de la Patrie une autorité qui leur sera profitable pour développer le sens du devoir, dans la jeunesse à l'éducation de laquelle ils se dévouent.

Je fais confiance aux instituteurs et aux institutrices de France. Tous comprendront qu'il n'est pas de plus grande satisfaction que celle du travail bien fait.

Un bon instituteur ne peut remplir sa mission qu'à la condition de s'y consacrer tout entier, d'aimer son métier; d'aimer les enfants qui lui sont confiés, de se tenir en contact étroit avec les familles, de gagner et de mériter leur confiance.

Chacun de vous le fera sans peine s'il a lui-même le sens du devoir et de la discipline.

Le Secrétaire d'Etat à l'Instruction Publique  
et à la Jeunesse

Copie conforme adressée à  
Monsieur LE PRÉFET de la SOMME  
Lille, le 28 Septembre 1940  
Le Recteur,

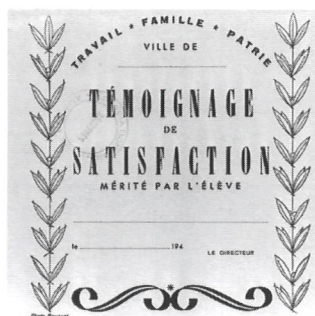
Georges RIPERT

35 - *Appel aux instituteurs et aux institutrices de France par le secrétaire d'Etat à l'Instruction publique et à la jeunesse, 20 septembre 1940.*

27 x 21 cm.

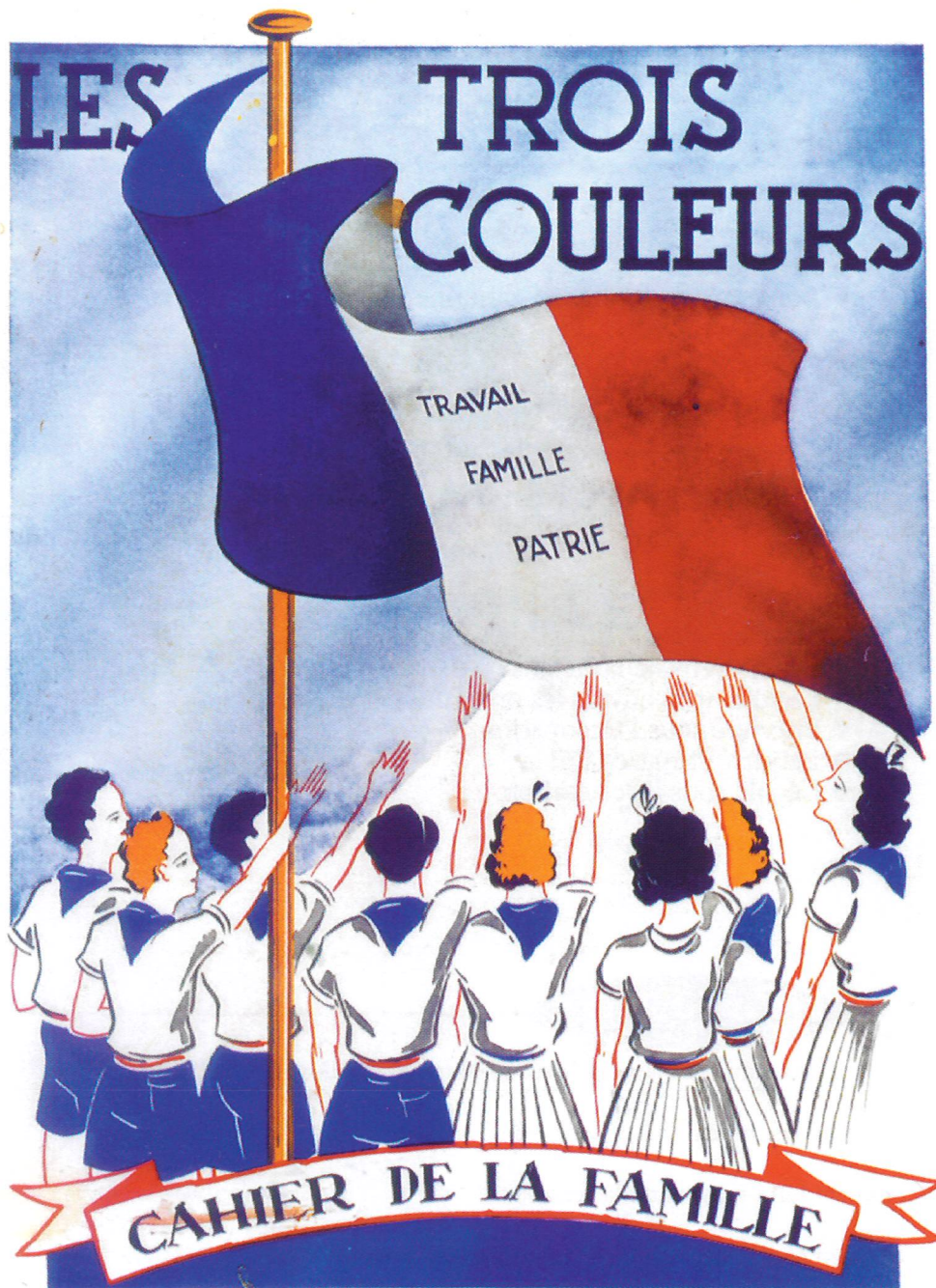
Arch. dép. Somme, 31 W 23.

Certains instituteurs n'ont pas respecté les consignes leur ordonnant de lire, lors de la rentrée des classes, des fragments de discours du maréchal Pétain. Le secrétaire d'Etat fait appel à leur patriotisme et à leur sens de la discipline.

36 – *Bon point, [s. d.]*

11 × 11 cm.

Arch. dép. Somme, fonds diocésain, fonds Serpette.

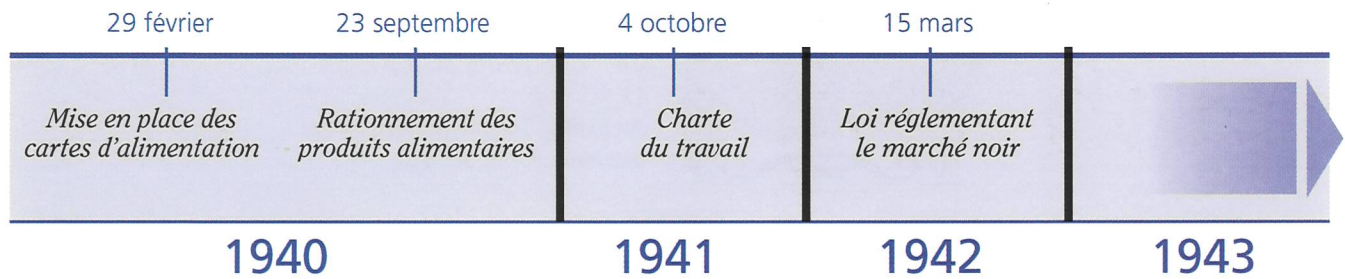
37 – *Cahier de la famille.*

27 × 21 cm.

Coll. particulière.

L'école est une préoccupation majeure du régime de Vichy. Dès la rentrée de 1940, le gouvernement compte sur les instituteurs pour asseoir le culte du maréchal, l'autorité de l'État et l'amour de la patrie. Sur de multiples supports, les trois valeurs fondamentales du régime pétainiste sont rappelées : travail, famille, patrie.

## Survivre



## Comprendre

## 1. Identifier les documents

- ◆ Affiche bilingue.
- ◆ Tract.
- ◆ Brochures.
- ◆ Bons, cartes, tickets de rationnement.

## 2. Repérer

- ◆ Les problèmes de ravitaillement.
- ◆ Les mesures prises par les autorités.
- ◆ La pratique du marché noir.

## 3. Thèmes à aborder

- ◆ Les réquisitions allemandes.
- ◆ Les moyens de la Défense passive.
- ◆ La solidarité envers les prisonniers de guerre.
- ◆ Survivre sous l'Occupation.
- ◆ Pénurie et marché noir.
- ◆ L'école sous l'Occupation.

## M o t s - c l é s

Ravitaillement

Alertes

Stalag

Tickets  
de  
rationnement

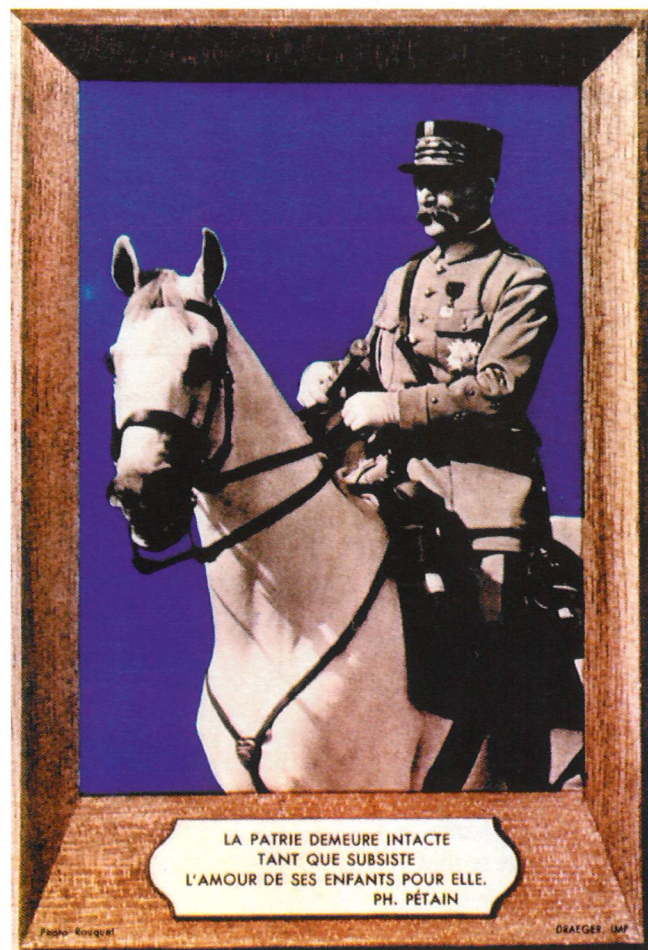
Marché noir

## É t u d i e r

1. Précisez les premières mesures de réquisitions allemandes en juillet 1940.
2. Quels sont les moyens mis en œuvre pour se protéger des bombardements ?
3. Comment lutte-t-on contre la pénurie ?
4. Comment se pratique le marché noir ? Quels en sont les bénéficiaires ?
5. Pourquoi l'école est-elle une préoccupation du régime de Vichy ?

# Révolution nationale et collaboration

**D**ès juillet 1940, le gouvernement de Vichy instaure l'ordre nouveau. La Révolution nationale s'effectue autour du culte du maréchal en affirmant le redressement moral et intellectuel de la nation, en particulier par l'embrigadement de la jeunesse et le retour aux valeurs rurales. L'État français s'engage dans la politique de collaboration et sert les intérêts de l'Allemagne : législation antisémite, chasse aux communistes, service du travail obligatoire (STO), etc.

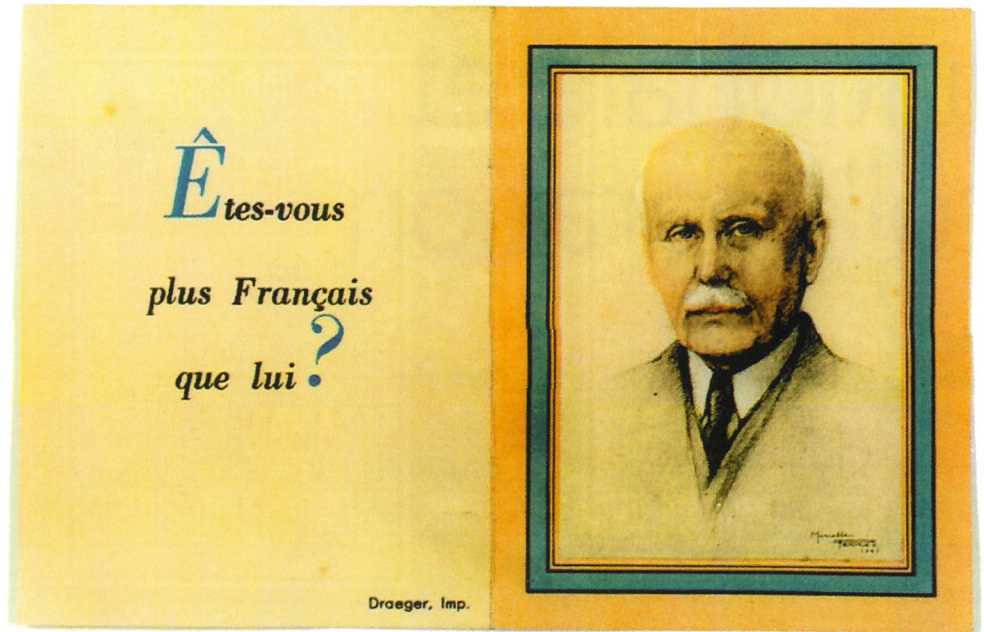


38 – *Portrait du maréchal Pétain.*  
15 x 10 cm. Arch. dép. Somme, 1 J 2698.

39 – *Calendrier illustré, 1944.*

9,6 × 15 cm.  
Fonds diocésain, fonds Serpette.

Bien qu'âgé de 84 ans au moment de la proclamation de l'armistice, le maréchal Pétain est présenté sous les traits d'un fringant cavalier. Il s'agit bien du vainqueur de Verdun, du sauveur de la patrie. Plus tard, les portraits du maréchal insistent sur l'image paternelle et rassurante d'un beau vieillard aux yeux bleus, comme ici sur un calendrier avec l'inscription : « Êtes-vous plus français que lui ? ».



40 – *Photographie de la réception à Vichy d'une délégation des maires de la Somme, 24 juillet 1943.*

18 × 13 cm.  
Arch. dép. Somme, 26 W 12.

Le maréchal Pétain passe en revue les maires réunis sur une seule ligne devant l'hôtel du Parc à Vichy. Les principales communes de la Somme sont représentées (Amiens, Abbeville, Péronne, Montdidier, Doullens, Rue, Mers). Les voyages fréquents de magistrats municipaux avaient pour objet de rassurer la population sur l'état intellectuel et physique du maréchal. À leur retour, les maires saluent l'allure jeune du maréchal et se font l'écho de leur visite auprès de la presse.







41 – Photographie du secrétaire d'État à l'Intérieur, Pierre Pucheu et du préfet de la Somme, Émile Pelletier

au Bosquel, 24 novembre 1941. 18,2 × 13 cm. Arch. dép. Somme, fonds Dufournet.

Le village du Bosquel a été complètement détruit pendant l'offensive de 1940. Le secrétaire d'État à l'Intérieur, Pierre Pucheu,

se rend sur place afin d'examiner les projets de reconstruction du village « le plus sinistré de France ». Il est reçu par le préfet de la Somme, dont le destin sera très différent. Pierre Pucheu, qui inspira la création des juridictions d'exception, les sections spéciales, perdra son poste dès avril 1942. Ayant rallié le Maroc puis l'Algérie en février 1943, il est arrêté, condamné à mort et exécuté le 20 mars 1944. Émile Pelletier, préfet de la Somme, puis préfet de région (à Laon) est révoqué par Vichy pour insubordination, le 16 avril 1943. Réintégré dans ses fonctions à la Libération, il devient préfet de la Seine sous la IV<sup>e</sup> République puis ministre de l'Intérieur en 1958.

42 – Affiche Aux paysans de France. 79,5 × 59,5 cm. Arch. dép. Somme, 26 W 816.

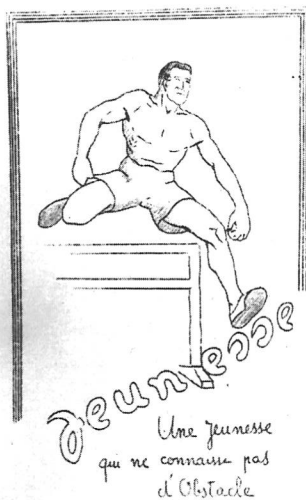
Cette affiche reproduit des extraits du discours prononcé à Pau par le maréchal Pétain, le 20 avril 1941. Ce discours est dans la droite ligne de la Révolution nationale, qui prône un retour aux « vraies valeurs ». Il est bâti autour de trois thèmes principaux : un programme de réformes destinées à revaloriser la condition paysanne, un appel à l'effort des agriculteurs invités à se plier volontairement aux réglementations et à travailler d'arrache-pied, enfin un éloge du paysan qui fait face, qui a forgé la nation par son héroïque patience et qui doit de ce fait être hautement honoré. En réalité, la politique agricole de Vichy se limite à un développement du contrôle tatillon de l'État sur la profession agricole, par le biais de corporations, et échoue dans une large mesure, comme l'illustre le fiasco de la campagne médiatique sur « le retour à la terre ».



43 – Brochure de propagande pour les centres ruraux de la jeunesse, 1942.

13,6 × 20,9 cm.  
Arch. dép. Somme, 25 W 53.

Le succès de la Révolution nationale implique l'adhésion de la jeunesse, d'où certaines formes d'embrigadement. Un secrétariat général est mis sur pied avec, à sa tête, Georges Lamirand. La brochure éditée par ce secrétariat sous le titre, *Terre, Travail, Jeunesse* propose d'offrir du travail aux jeunes chômeurs dans les centres ruraux. On y formera une jeunesse « saine, fraternelle, enthousiaste et française ». Dans la Somme, en janvier 1941, la préfecture envisage la création non seulement de centres



ruraux mais aussi de centres industriels. Le préfet souhaite que leur mise en place se fasse indépendamment des anciennes organisations de jeunesse afin que la jeunesse puisse « se retrouver, elle-même, avec ses élans et ses aspirations naturelles ».



44 – Affiche invitant les volontaires pour la relève des prisonniers à se présenter à l'office départemental du travail, 1942.

120 × 79,5 cm.  
Arch. dép. Somme,  
7 ter Z 42.

Face aux exigences de Fritz Sauckel « planificateur général pour le recrutement de la main d'œuvre », qui exigeait au printemps de 1942 un apport de 250 000 hommes, et devant l'échec relatif de

**RELÈVE**  
DES  
**PRISONNIERS**

« LA RELÈVE DES PRISONNIERS demandée par le Président LAVAL par son appel radio-diffusé du 24 juin 1942, est actuellement amorcée. Les personnes volontaires pour aller travailler en Allemagne en vue de participer à cette Relève peuvent s'inscrire et accomplir toutes les formalités nécessaires à

**l'Office Départemental du Travail**  
**45, Rue des Otages, à AMIENS**

« ainsi que dans les bureaux spéciaux de placement pour l'Allemagne ».

« Les Offices seront à même de fournir tous les renseignements nécessaires sur les conditions du travail en Allemagne. Ils veilleront également à l'application des mesures prises en faveur de la famille de ceux qui seront partis en Allemagne pour contribuer au retour de nos Prisonniers. »

l'embauche par les services allemands, Pierre Laval, rappelé au pouvoir le 18 juin 1942, lance par la voie radiophonique le 24 juin 1942, le système de la relève des prisonniers par des volontaires. L'Allemagne consent à la libération d'un prisonnier pour trois travailleurs. Malgré une propagande importante, le système ne fonctionne pas bien et les usines sont contraintes de fournir des contingents pour atteindre le tribut exigé.

## 45 et 46 – Carte de travail et ordre d'affectation, 1943.

13,5 × 10,4 cm et 13 × 10,3 cm. Arch. dép. Somme, 1 J 3153.

**2 bis**

**ORDRE D'AFFECTION**

en exécution des dispositions de l'article 1 de la loi du 16 février 1943 instituant le Service obligatoire et des dispositions de la loi du 4 septembre 1942 concernant l'orientation et l'utilisation de la main-d'œuvre.

M .....  
demeurant à ..... Dépt<sup>t</sup>: **Somme**  
rue ..... n° .....

~~se présentera~~  
**le est requis pour aller travailler en**  
à **Allemagne**  
~~pour être employé en qualité de~~ .....

L'inexécution du présent ordre entraînera l'application des sanctions prévues à l'article 6 de la loi du 16 février 1943.

A **A MIENS**, le **11 Mars 1943**  
Le Préfet,

5396 o.

ETAT FRANÇAIS

**Mod. 3**

**COMMISSARIAT GÉNÉRAL  
AU SERVICE  
DU TRAVAIL OBLIGATOIRE**

**CARTE DE TRAVAIL**

**SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE  
(LOI DU 16 FÉVRIER 1943)**

DELIVRÉE PAR LA  
PRÉFECTURE DE .....

N°

Nom du titulaire. . . . .  
Prénoms . . . . .  
Profession . . . . .

**Service du travail obligatoire (STO)**

Le 4 septembre 1942, le gouvernement français prend les devants par rapport aux exigences allemandes sans cesse renouvelées. La loi sur « l'utilisation et l'orientation de la main d'œuvre » mobilise potentiellement tous les hommes de 18 à 50 ans et toutes les

femmes célibataires de 21 à 35 ans pour « effectuer tous les travaux que le gouvernement jugera utiles dans l'intérêt supérieur de la nation ». La loi du 16 février 1943 peut ainsi mettre en place le STO : trois classes d'âge sont mobilisées en vue d'un départ pour l'Allemagne.

En août 1944, plus de 600 000 travailleurs français sont présents en Allemagne. L'instauration du STO convainc de nombreux jeunes de passer dans la clandestinité et favorise le développement des maquis.

Le Préfet de la Somme,  
à Monsieur le Commandant de la  
Feldkommandantur 580,  
à Amiens

Comme suite à votre note Abt. D Az. 420/2 du 22 Juin 1943, j'ai l'honneur de vous donner, ci-dessous, les résultats numériques, pour la journée du 28 Juin, des opérations de Police pour la recherche des défaillants :

- Personnes recherchées ..... 52
- Personnes parties en Allemagne ..... 5
- Personne arrêtée ..... 1
- Personnes laissées en liberté ou non retrouvées ..... 46

à savoir :

- Inaptes ..... 8
- malade ..... 1
- sursitaires ..... 7
- considérées par erreur comme défaillants ..... 5
- disparues ..... 21
- se présenteront le 30 Juin au S.T.O. .... 3
- détenues à la Maison d'Arrêt d'Amiens ..... 1

D'autre part, au cours des opérations de contrôle, d'identité, 330 personnes.

*Bezugnehmend auf Ihr Schreiben Abt. D. Az. 420/2 vom 22. Juni 1943, gebe ich Ihnen nachstehend das zahlenmassige Ergebnis bekannt der am 28. Juni durchgeführten Polizeiaktion zur Auffindung von Verweigerern*

*Nachgesuchte Personen .... 52  
Nach Deutschland abgereiste Personen ... 5  
Festgenommene Personen ... 1  
In Freiheit gelassene oder nicht aufgefundene Personen ... 46  
und zwar :*

*Untauglich --- 8  
Krank --- 1  
Aufgehoben --- 7  
Internationell als Verweigerer betrachtet --- 5  
Verschwunden --- 21  
Werden sich den 30. Juni melden ...  
Beim Arbeitsdienst melden ... 3  
Im Amiensser Gefaengnis eingesperrt --- 1*

*Andererseits wurden im Laufe der vorgenommenen Identitätskontrolle*

47 – Rapport du préfet à la Feldkommandantur sur la recherche des défaillants, 29 juin 1943.

27,1 x 21,2 cm.  
Arch. dép. Somme,  
26 W 609.

Le rapport préfectoral laisse entrevoir les difficultés de mise en application du STO. Sur cinquante-deux personnes recherchées, cinq seulement sont déjà parties en Allemagne, trois se présenteront au STO. Le 30 juin, un réfractaire est arrêté.

49 – Affiche de propagande pour la Légion des volontaires français contre le bolchevisme (LVF), 1943.  
59 x 39,5 cm. Arch. dép. Somme, 26 W 169.

L'instauration du STO amène la LVF à offrir aux jeunes gens le choix entre le travail en Allemagne et un engagement dans ses propres rangs. Il s'agit de recruter des soldats destinés à se battre sous l'uniforme allemand sur le front russe. L'État français est impliqué dans le processus de recrutement par l'intermédiaire des mairies et des gendarmeries. Malgré tout, les engagés ne se bousculent pas.

**LÉGION DES VOLONTAIRES FRANÇAIS**

**Jeunes gens des classes 1940  
1941  
1942**

*Vous pouvez choisir entre un engagement à la L.V.F. et le service obligatoire du travail.*

**En vous engageant, vous serez dispensés définitivement de vos 2 années de travail obligatoire.**

*Pour tous renseignements, adressez-vous à la Mairie ou à la Gendarmerie de votre localité, ou encore dans les permanences de la Légion des Volontaires Français, à :*

<b>LAON</b> , 33, rue Châtelaine.	<b>ABBEVILLE</b> , 34, rue du Maréchal Pétain.
<b>SAINT-QUENTIN</b> , 6, rue Croix-Belle-Porte.	<b>BEAUVAIS</b> , rue Sadi-Carnot.
<b>SOISSONS</b> , 11, rue du Collège.	<b>COMPIÈGNE</b> , rue des Trois-Barbeaux.
<b>CHATEAU-THIERRY</b> , 68, Grande-Rue.	<b>CREIL</b> , 38, rue Jules-Juillet.
<b>HIRSON</b> , 9, route de La Capelle.	<b>CHARLEVILLE</b> , 20, rue Thiers.
<b>AMIENS</b> , 36, rue des Jacobins.	<b>SEDAN</b> , Place de la Halle.
<b>ALBERT</b> , 6, rue Carnot.	<b>GIVET</b> , 16, Place Méhul.
<b>MONTDIDIER</b> , 15 bis, rue Parmentier.	

48 – *Ordre de réquisition par le préfet de la Somme de gendarmes pour le transfert de prisonniers à Drancy, 4 janvier 1944.*

22 × 14 cm.

Arch. dép. Somme,  
26 W 594.

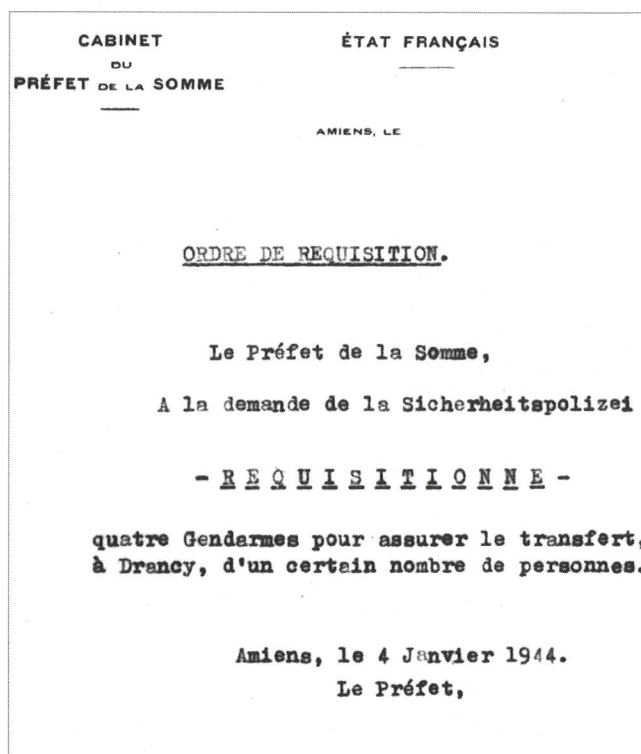
Le camp de Drancy, établi en août 1941 dans la banlieue nord-ouest de Paris fut un des principaux camps d'internement du régime de Vichy.

Administré par les autorités françaises jusqu'en juillet 1943, il fut ensuite pris en charge par la *Sicherheitspolizei* (police de sûreté allemande).

Ce camp était un camp de transit avant le départ vers les camps de concentration ou d'extermination, tels celui d'Auschwitz. Le document présenté est très symptomatique de la collaboration d'État instituée par Vichy.

Les prisonniers sont arrêtés par des gendarmes français

à la requête des autorités allemandes, à savoir la *Sicherheitspolizei*, basée à Saint-Quentin et dont les effectifs ne dépassaient pas soixante hommes. Cette procédure avait été fixée par des accords de police passés entre René Bousquet, secrétaire général pour la police et Karl Oberg, général SS, responsable de la police allemande, en avril 1943, selon lesquels la police française devait agir seule dans la lutte contre ses ennemis « terroristes, les juifs, les gaullistes et les agents de l'étranger ». Cette illusion de préserver « la souveraineté nationale » conduira le gouvernement de Vichy à participer activement à la déportation de plusieurs milliers de personnes, malgré de nombreuses initiatives individuelles de sauvetage, et persuadera la Résistance que la lutte contre Vichy est indissociable de la lutte contre l'occupant.



## La déportation

La déportation d'individus dans des camps est utilisée à grande échelle par l'Allemagne nazie dès 1933.

Durant la Seconde Guerre mondiale, les conquêtes territoriales du *Reich* contribuent à une accélération du processus. En France, la déportation se traduit par une affirmation d'exclusion des ennemis de la nation soit du fait de leurs « race » (juifs, tziganes), soit du fait de leurs opinions politiques (communistes, gaullistes, anarchistes, francs-maçons). Le mécanisme de la déportation repose dès lors sur trois éléments :

– 1. la rafle ou l'arrestation en

répression à des actions commises par la Résistance, à partir de fichiers établis par l'administration française et de dénonciations anonymes ;

– 2. l'acheminement vers les camps de transit, comme Drancy, Pithiviers, Compiègne ou Beaune-la-Rolande ;

– 3. enfin, le convoi par voie ferroviaire qui transporte les détenus dans des conditions effroyables vers l'univers concentrationnaire allemand. Il est impossible de donner des chiffres exacts concernant le nombre de déportés arrêtés en France.

Les estimations conjointes du ministère des Anciens Combattants, du Centre de documentation juive contemporaine et des chercheurs de l'Institut d'histoire du temps présent permettent d'évaluer à environ :

– 80 000 à 85 000 le nombre de déportés raciaux (dont 97 % ne survécurent pas) ;

– 60 000 à 65 000 le nombre de déportés non raciaux (dont 42 % ne survécurent pas) soit un total de près de 100 000 victimes pour la France.

La mère, le premier visage offert au sourire des yeux qui s'ouvrent, le dernier évanesce dans la détresse des yeux qui se ferment.

A.-N. BERTRAUD.

# Le Petit Doullennais

COURRIER DE PICARDIE, JOURNAL DE DOULLENS, DES CANTONS DE PICQUIGNY, VILLERS-BOCAGE, PAS ET AUXI-LE-CHATEAU

ADMINISTRATION Boulevard de l'Ouest C. P. Lille 4281 BUREAU DU JOURNAL : 62, Rue du Bourg. Téléphone 40 1 FR. ABONNEMENTS : Un An ..... 40 fr.

## Le dixième anniversaire du National-Socialisme

# La chevalerie allemande se bat pour préserver l'Europe du bolchevisme

Le Reichsmarschall GÖRING, parlant du 10<sup>e</sup> Anniversaire du National-Socialisme, dit que les heureuses transformations de ces dix années ont été possibles grâce à deux conditions :

**La grandeur morale, la générosité et la vaillance du peuple allemand, puis la personne du Führer, le plus grand allemand de l'histoire.**

### La proclamation du Führer

C'est pour la dixième fois que le Führer a prononcé le discours qui a marqué le début de la grande aventure du peuple allemand. C'est à ce moment que le Führer a assumé la responsabilité de conduire le peuple allemand à la victoire.



Sur quarante millions de travailleurs, la moitié ne disposait que d'une besogne insuffisante et l'autre moitié chômait complètement. Le déficit de l'économie croissant, le commerce était arrêté, la navigation, les transports, étaient de plus en plus paralysés, le paysan avait perdu sa maison et sa ferme, la joie de vivre commençait à disparaître, enfin, le nombre décevant de naissances laissait prévoir l'effacement mathématique de la fin de notre peuple.

Tel fut l'héritage qui me fut confié le 30 janvier 1933.

### Unir le peuple

Dans la première proclamation que j'ai adressée au peuple allemand, en tant que Chancelier du gouvernement, j'ai assumé une décision — car telles étaient les conditions indispensables d'un relèvement — d'unir le peuple, de prendre en considération et de respecter ses droits au mieux de mon savoir et de ma conscience, ainsi bien contre les passions politiques livrées de l'extérieur que contre l'oppression extérieure du monde qui l'entourait. Mais, avant tout, je promettais de respecter son caractère et de sauvegarder l'existence du paysan allemand, d'éviter à celui-ci d'être expulsé de ses terres, et de ne pas déposséder de ses terres.

Je demandais au peuple allemand un délai de quatre ans pour réparer ce que 14 années de décadence avaient détruit. C'est alors que, soutenu par mes camarades de combat, je me suis mis au travail, infatigablement, pour reconstruire le Reich intérieurement et extérieurement.

Je n'ai même l'espérance d'un délai de quatre ans, mais j'ai l'assurance que, pendant ces quatre ans, aucune force ennemie n'aurait pu briser, des éléments défectueux soulevés de l'intérieur et de l'extérieur avaient été éliminés et que le Reich avait été reconstruit.

Le président Wilson, en rendant public ses 14 points, avait fait briller aux yeux du monde la vision d'une paix future, qui semblait d'autant plus désirable au peuple allemand, que celui-ci était dans une situation de telle nature qu'il ne pouvait pas se permettre de se laisser entraîner à une telle aventure.

**Nous savons bien que l'instant décisif de cette guerre entre le Reich National Socialiste et l'Union Soviétique va venir, déclare le Docteur GÖEBBELS.**

Berlin, 30 janvier. Le Reichsmarschall GÖEBBELS a prononcé, ce 30 janvier, devant un public des Sports, une allocution à l'occasion du 10<sup>e</sup> anniversaire de la prise de pouvoir par le parti National-Socialiste.

En ces jours de cette allocation, le ministre de la Propagande a donné lecture de la proclamation du Führer après son dixième anniversaire. Le Dr GÖEBBELS a tout d'abord rappelé qu'il était entré dans la tradition, depuis la campagne de Prusse en 1870, que le Führer donne personnellement, chaque année, au peuple allemand, les consignes pour l'année à venir.

Le Führer n'a pas chargé, déclare le Dr GÖEBBELS, de vous faire savoir que son son le plus cher serait de parler aujourd'hui de la nation. Il regrette, comme nous tous, de ne pouvoir le faire, en ce jour de souvenir, une tâche qui doit devenir un besoin intérieur. Mais, la dure nécessité de la conduite de la guerre ne lui permet pas, pour le moment, de quitter son quartier général, d'où il dirige les deux grandes batailles décisives de l'Est. C'est pourquoi, à la place d'un discours, il adresse une proclamation au peuple allemand.

Le mot qui n'existe pas Le Dr GÖEBBELS a personnellement discuté en ces termes : « NOUS AVONS EU, DE TOUT TEMPS, UN PRINCIPAL BIEN ETABLI ET BIENVEILLANT EN L'EST. LE MOT CAPITULATION N'EXISTE PAS DANS NOTRE VOCABULAIRE. NOUS PERSISTONS ET NOUS PERSISTERONS. »

« A partir de l'heure présente, le peuple allemand ne veut que combattre et travailler pour la victoire finale. A l'avenir, on dit fréquemment que nous ne possédons plus de réserves. Mais ces réserves, l'ennemi apprendra à nos dépens plus tôt qu'il ne le souhaite. Le fait pour notre vie approche du point crucial. « Ce n'est pas seulement une lutte pour la liberté et la sécurité de la nation allemande, mais un conflit gigantesque auquel dépend le sort de l'Europe et de tout l'Océident européen. Ne l'oubliez pas, nous sommes en danger par les quelques jours qu'il nous reste. Il se trompe de tout au fait. »

### La guerre totale

« Ces coups ont été et ne sont pour nous que le signal d'alarme annonçant la guerre totale. Il ne sera plus parlé, en Allemagne, du confort perdu dans nos vies antérieures, car nous ne sommes plus que nous-mêmes. Notre peuple souffre, d'un seul peuple, ce confort pour transformer les dernières forces qui lui restent en charbon, en acier, en munitions et en résistance nationale. »

« Aux présumptions innuendées de victoire du bolchevisme et de la Flévostratie, nous répondons par une loyale popularité de toutes les forces nationales. »

« Pourquoi nous laisserions-nous effrayer par le moindre fléchissement, même si...

« C'est pour la dixième fois que le Führer a prononcé le discours qui a marqué le début de la grande aventure du peuple allemand. C'est à ce moment que le Führer a assumé la responsabilité de conduire le peuple allemand à la victoire. »

« Pendant cette responsabilité n'a pu être assumée qu'après que tous les partis eussent fait la preuve pendant plus ou moins longtemps de leur incapacité à relever l'Allemagne. »

« Le Reich souffrait, toujours davantage des conséquences de la défaite, issue d'une guerre qu'il n'avait pas voulue, et pour la quelle il n'était donc pas préparé. Après une résistance héroïque, qui pendant plus de 4 ans aucune force ennemie n'aurait pu briser, des éléments défectueux soulevés de l'intérieur et de l'extérieur avaient été éliminés et que le Reich avait été reconstruit. »

« Le Reich souffrait, toujours davantage des conséquences de la défaite, issue d'une guerre qu'il n'avait pas voulue, et pour la quelle il n'était donc pas préparé. Après une résistance héroïque, qui pendant plus de 4 ans aucune force ennemie n'aurait pu briser, des éléments défectueux soulevés de l'intérieur et de l'extérieur avaient été éliminés et que le Reich avait été reconstruit. »

### Conception du monde

« Le Reich souffrait, toujours davantage des conséquences de la défaite, issue d'une guerre qu'il n'avait pas voulue, et pour la quelle il n'était donc pas préparé. Après une résistance héroïque, qui pendant plus de 4 ans aucune force ennemie n'aurait pu briser, des éléments défectueux soulevés de l'intérieur et de l'extérieur avaient été éliminés et que le Reich avait été reconstruit. »

### Le drapeau de la renaissance

« Le Reich souffrait, toujours davantage des conséquences de la défaite, issue d'une guerre qu'il n'avait pas voulue, et pour la quelle il n'était donc pas préparé. Après une résistance héroïque, qui pendant plus de 4 ans aucune force ennemie n'aurait pu briser, des éléments défectueux soulevés de l'intérieur et de l'extérieur avaient été éliminés et que le Reich avait été reconstruit. »

**ACTUAL-STUDIO** 1, Rue du 4-Septembre PARIS (2<sup>me</sup>)

Représentant **LYON Raymond** 63, B<sup>e</sup> Thiers, AMIENS

**PHOTOGRAPH**

Grosse 24 x 30 1 Person 380 fr. 19 Reichsmark	Groupe in Uniform 410 fr. 20, 1/2 Reichsmark	Grosse 30 x 40 1 Person 420 fr. 21 Reichsmark	Groupe in Uniform 450 fr. 22, 1/2 Reichsmark	1 Person Groupe in Uniform 40 x 50 unter Glas 850 fr. 42, 1/2 Reichsmark
---	---	---	---	---

Wir verkaufen den Soldaten ein kleine Bild, damit man eine Vertragsunterzeichnung machen kann — ganz einfach, unter Glas, wenn der Transport nach Deutschland erforderlich ist — ohne Verfrachten. Gruppen und Portraits — Einzelbild 10 Tage bis die Arbeit fertig und geliefert. — Keine Vorzahlung — bei der Lieferung. — Der Soldat kann die Vertragsunterzeichnung versagen, wenn sie nicht nach seinem Geschmack ist. Wir schicken dem Offizier, Unteroffizier, dem Soldaten welcher nur in diesem Ort 10 Bilder machen lässt — 1 Bild verpackt, unentgeltlich.

50 – Page de titre du Petit Doullennais, 6 février 1943. 64,3 x 44 cm. Arch. dép. Somme, 252 PER 35.

La presse est extrêmement contrôlée par la censure allemande. Pour fêter le dixième anniversaire de l'avènement du nazisme, l'hebdomadaire doullennais célèbre la

« chevalerie » allemande et réserve sa première page aux déclarations d'Hitler, Goering et Goebbels.

51 – Affiche publicitaire en allemand pour des portraits photographiques, 12 novembre 1942. 30,3 x 41,8 cm. Arch. dép. Somme, 7 ter Z 43.

Ce représentant d'un studio parisien propose à la clientèle allemande la réalisation de portraits individuels ou en groupe et en uniforme. Pour quinze portraits, il offre un agrandissement gratuit. Les travaux sont encadrés sous mica afin de faciliter l'envoi vers l'Allemagne.

MINISTERE  
-----Direction ou Service :  
-DECLARATION  
en vue de l'application de la loi du 3 Octobre 1940 sur le  
statut des juifs.  
-Nom du déclarant :  
Prénoms :  
Date & lieu de naissance :  
Grade ou emploi :  
Résidence administrative :Ascendants (Votre grand-père dans la ligne paternelle  
dans ) est-il ou était-il de race juive ? .....  
la ligne ( )  
paternelle (Votre grand'mère dans la ligne paternelle  
( est-elle ou était-elle de race juive ?..Ascendants (Votre grand-père dans la ligne maternelle  
dans ) est-il ou était-il de race juive ?.....  
la ligne ( )  
maternelle. (Votre grand'mère dans la ligne maternelle  
( est-elle ou était-elle de race juive ? ..

Conjoint : Votre conjoint est-il juif ? .....

Pouvez-vous vous prévaloir de l'article 3 de la loi du 3 Octobre 1940  
en excipant d'une des conditions suivantes :

- 1°- Etes-vous titulaire de la carte du combat-  
tant 1914-1918 ? .....
- 2°- Avez-vous été cité au cours de la campagne  
1914-1918 ? .....
- 3°- Avez-vous été cité à l'ordre du jour au  
cours de la campagne 1929-1940 ? .....
- 4°- Etes-vous décoré de la Légion d'Honneur à ti-  
tre militaire ou de la Médaille Militaire ? ..
- 5°- Pouvez-vous vous prévaloir de l'article 8 de la  
loi (services exceptionnels rendus à l'Etat  
Français dans les domaines littéraire, scien-  
tifique ou artistique ? .....

Fait à , le  
Le déclarant,52 - Formulaire de déclaration destiné  
aux fonctionnaires en vue de l'application de la loi  
du 3 octobre 1940 sur le statut des juifs,  
29 septembre 1941.

26,9 x 21,2 cm. Arch. dép. Somme, 26 W 169.

53 – Affiche de la représentation cinématographique du film antisémite *Le juif Süss*, au cirque municipal d'Amiens, 7 juin 1942.

88 × 88 cm. Arch. dép. Somme, 7 ter Z 1942.

Parallèlement à la chasse aux communistes et aux Tziganes assimilés à l'étranger, l'antisémitisme fait rage. Les personnes d'ascendance juive sont exclues de la fonction publique et interdites de toute responsabilité dans certaines professions : journalisme, théâtre, radio, cinéma, etc.

Le formulaire de déclaration présenté (p. 53) est destiné à établir la filiation. Toute une propagande antisémite se développe dans la presse : par le biais d'expositions, de brochures et du cinéma. Le film *Le juif Süss* est particulièrement représentatif de la haine raciale véhiculée par cette propagande. Ici, la séance de cinéma est organisée par la *Propaganda Staffel* et par la Milice française.

**Cirque Municipal d'Amiens**  
**REPRÉSENTATION GRATUITE**  
**Dimanche 7 Juin 1942**  
 à 10 heures  
**LE JUIF SÜSS**



Mais un jour, le peuple excédé, claquant  
 et furieux mettra ce parasite à la porte de  
 notre pays.

Et ce jour-là tout le monde se réjouira.....

54 – Page d'une brochure antisémite, [s. d.].  
 20,8 × 13,5 cm. Arch. dép. Somme, 26 W 820.



55 – Invitation au service funèbre célébré à l'occasion du décès de Philippe Henriot, 25 juillet 1944.

10,4 × 13,4 cm. Arch. dép. Somme, 26 W 815.

Philippe Henriot, adversaire violent du Front populaire et du pacte germano-soviétique, ardent propagandiste de la Révolution nationale, devient en 1944 ministre de l'Information. Il adhère à la Milice, dirigée par Joseph Darland qui prend les rênes, à partir de 1943, de l'appareil policier et judiciaire à Vichy. Il est exécuté par les résistants en juillet 1944.

Amiens, le 25 Juillet 1944.

M

Vous êtes prié d'assister au Service funèbre à la mémoire de **M. Philippe HENRIOT**, Secrétaire d'État à l'Information et à la Propagande, qui sera célébré le **Dimanche 30 Juillet, à 9 heures 45**, à la Cathédrale, sous la présidence de Son Exc. Monseigneur l'Évêque d'Amiens.

LA MILICE FRANÇAISE

### Les lois « anti-juives »

Les persécutions antisémites connaissent deux grandes étapes :

1. De l'été 1940 au printemps 1942, de manière conjointe mais non concertée, les Allemands et Vichy prennent des mesures visant à exclure les juifs de la société :

- dès juillet 1940, le gouvernement de Vichy commence à édicter toute une série de mesures anti-juives, antérieurement à toute pression allemande. Bien vite, L'État français, non content de surenchérir sur l'occupant, « fait délibérément des juifs un groupe à part », ouvrant par là en France, comme le souligne Robert Paxton, « le terrible chemin qui allait conduire, le moment venu, à la "solution finale" » ;
- le 27 août 1940, Vichy abolit le décret Marchandau d'avril 1939 qui réprimait les articles antisémites ;
- en zone occupée, à partir du 27 septembre 1940, les nazis ordonnent le recensement des juifs, les excluent de certaines professions et commencent à les déposséder de leurs biens ;

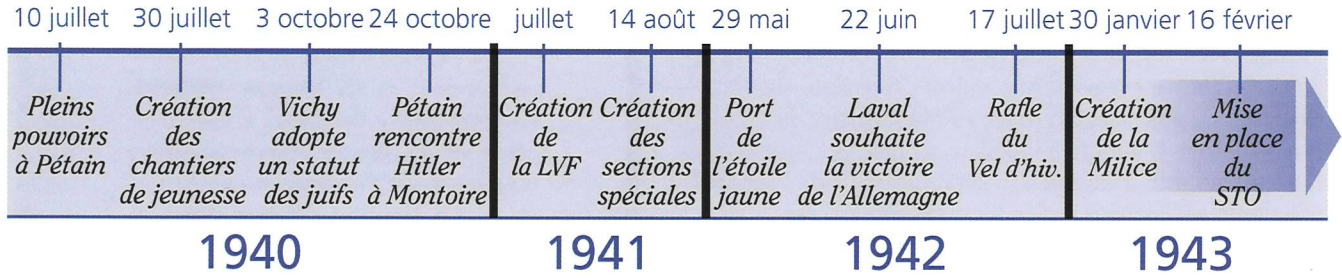
- le 3 octobre, le gouvernement du maréchal Pétain publie un *Statut des juifs* fondé sur une définition raciale. Ce texte, de portée constitutionnelle, exclut les juifs de toute une série d'emplois, dans les services publics, l'armée, l'enseignement, les médias ;
- la loi française du 4 octobre permet sans distinction de zone d'interner les juifs étrangers dans des camps spéciaux. Le 7 octobre, le décret Crémieux qui donnait la nationalité française aux juifs algériens est aboli ;
- le 29 mars 1941, face aux pressions allemandes, et soucieux de rester maître du jeu en la matière, Vichy crée un Commissariat général aux affaires juives ;
- en mai 1941 : début des rafles de juifs étrangers en zone occupée. Ils sont internés à Pithiviers, Beaune-la-Rolande, Drancy, Compiègne, etc.
- le 2 juin, un second *Statut des juifs* est publié par Vichy, prescrivant le recensement de tous les juifs et de leurs biens ;

- le 22 juillet, la confiscation des entreprises et biens juifs, décrétée en zone occupée par les Allemands, est étendue à la zone libre et touche les juifs étrangers et français.

2. À partir de 1942, la persécution prend un tournant beaucoup plus dramatique :

- le 29 mai 1942, le port de l'étoile jaune devient obligatoire en zone occupée ;
- en mai et juin ont lieu les premières déportations de juifs apatrides internés en zone nord ;
- les 16 et 17 juillet a lieu à Paris la rafle du « Vel d'Hiv » au cours de laquelle 13 000 juifs apatrides sont arrêtés, avec le concours de la police française ;
- en août, les juifs étrangers internés en zone libre sont livrés aux nazis et déportés ;
- enfin, le 11 décembre, la mention « juif » est rendue obligatoire sur les papiers d'identité par Vichy. À la fin de l'année 1944, près de 76 000 juifs ont été déportés de France. Environ 2 500 soit moins de 3 % ont survécu.

# Révolution nationale et collaboration



## Comprendre

### 1. Identifier les documents

- ◆ Portrait.
- ◆ Calendrier.
- ◆ Affiche de propagande.
- ◆ Carte de travail.
- ◆ Formulaire appliquant le statut des juifs.

### 2. Repérer

- ◆ Les images de propagande.
- ◆ Le style de la Révolution nationale.

### 3. Thèmes à aborder

- ◆ Le culte du chef.
- ◆ Le mythe de la terre.
- ◆ L'embrigadement de la jeunesse.
- ◆ La collaboration d'État.
- ◆ L'antisémitisme.

## Mots-clés

**Pétain**  
**Vichy**  
**Révolution nationale**  
**Collaboration**  
**STO**  
**LVF**  
**Milice**  
**Antisémitisme**

## Étudier

1. Comment se manifeste le culte du maréchal Pétain ?
2. Décrivez les attitudes des maires et montrez en quoi elles révèlent leur allégeance au maréchal Pétain.
3. Pourquoi le monde paysan ou la jeunesse sont-ils les cibles privilégiées du régime de Vichy ?
4. Montrez plusieurs aspects de la Collaboration.
5. À partir des documents 52 à 54, indiquez les principales caractéristiques de l'antisémitisme.

# La Résistance

**L**a Résistance en Picardie est fortement marquée par le Parti communiste. Deux formes d'activités se manifestent principalement : les sabotages qui s'amplifient à partir de 1942 et la diffusion de tracts et journaux clandestins. Malgré une inertie certaine des autorités françaises, les victimes des dénonciations et de la répression se font de plus en plus nombreuses. Cependant, la mémoire de Jean Catelas, député communiste condamné à mort et exécuté par Vichy à l'automne 1941, contribue à renforcer le mouvement picard de résistance à l'occupant et à ses complices français.

## Pourquoi nous sommes



Textes et dessins de APIS

Parce que nous aimons notre vie bien française



— O.K. vous êtes swing!  
— Venez donc au Hot-Club, le prochain weekend au beach.  
— Bye. Bye!

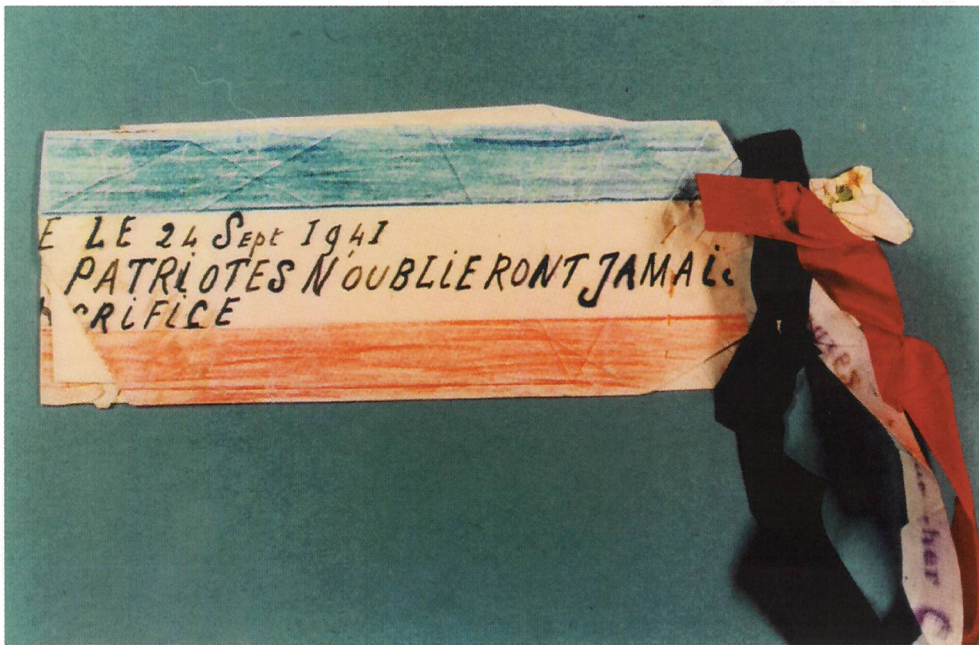


— Oui, ma chère, après le footing, un bon cocktail-party et le soir, mon bridge — maintenant, nous avons un standing de vie.

## Degaullistes!

56 – Brochure de propagande anti-gaulliste, [s. d.].  
13,4 × 21 cm.  
Arch. dép. Somme, 26 W 820.

Sur un mode humoristique, l'auteur s'attaque aux « Degaullistes » qu'il présente comme snobs, zazous, anglomaniaques, profiteurs, égoïstes...



57 – Cocarde tricolore déposée au pied du monument aux morts d'Amiens, en hommage à Jean Catelas, portant ce texte : « Jean Catelas assassiné le 24 septembre 1941, les femmes patriotes n'oublieront jamais ton sacrifice ».

9 × 49 cm.

Arch. dép. Somme, 26 W 659.



59 – Photographie de Jean Catelas en famille, avant la guerre.

9 × 13 cm. Coll. particulière.

Arrêté le 16 mai 1941, Jean Catelas est condamné à mort par le Tribunal d'État du gouvernement de Vichy ;

il est exécuté à la prison de la Santé à Paris, le 24 septembre 1941.

Ancien militant syndical, cheminot, il est député communiste d'Amiens de 1936 à 1940. Membre suppléant du comité central, il est l'un des

organiseurs des Brigades internationales en Espagne. Déchu de son mandat parlementaire en 1940, il échoue dans sa tentative de faire reparaître *L'Humanité*. Il entre dans la clandestinité en restant un des membres importants de

la direction du parti. Son exécution provoque une immense émotion dans la Somme et son souvenir a certainement contribué à renforcer les mouvements clandestins picards dans leur détermination contre Vichy et l'occupant.

NUMERO SPECIAL

SEPTEMBRE - OCTOBRE 1941

# L'Humanité

ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS (S.F.I.C.)  
FONDATEUR : JEAN JAURÈS REDACTEUR EN CHEF (1924-1937) : VAILLANT-COUTURIER

Sur la terre soviétique, Hitler court à sa perte. Pour aider l'Armée Rouge à anéantir ce monstre, Français et Françaises, empêchez le ravitaillement de la machine de guerre hitlérienne dans notre pays. Ouvriers! Intensifiez l'action revendicative et le sabotage! Paysans! cachez vos récoltes! Ne les livrez pas à l'invasisseur! Unissons-nous pour chasser les traîtres de Vichy et pour constituer un véritable

## GOVERNEMENT DE LIBÉRATION NATIONALE

### LES ENNEMIS DE LA FRANCE

Pour chaque Français digne de ce nom, Hitler et sa sinistre bande sont les ennemis de la France, mais il n'en va pas de même pour Pétain, Darlan, de Brinon, Laval, Déat et toute la mafia des profiteurs de la défaite.

Pour ces traîtres à la patrie, pour ces valets du fascisme allemand, les ennemis sont les patriotes français et, parmi eux, plus particulièrement, les communistes. Ces misérables qui ont fait condamner à mort Jean CATELAS et veulent imposer la peine capitale pour Gabriel PERI, n'ont pas hésité à faire arrêter Marcel CAGHIN qui, âgé de 72 ans, était cloué chez lui depuis plusieurs mois par la maladie.

Les agents de l'Allemagne s'acharnent à détruire toute résistance à leur politique de trahison; mais, à la vérité, 40 millions de Français sont dressés contre eux et rien ne pourra venir à bout de cette vague profonde de patriotisme.

La France comprend maintenant que les profiteurs de la défaite sont les mêmes qui, depuis des années, constituaient la cinquième colonne fasciste dans notre pays et elle comprend l'étendue des crimes sombres.

#### Organisateurs de la défaite

Sans la défaite, ni Pétain ni Darlan n'auraient jamais été les maîtres de la France; ils ont bénéficié de la défaite qu'ils ont organisée en sabotant la préparation militaire de notre pays.

Les honneurs des tristes ont préparé la défaite en fournissant à l'Allemagne les avions de Goering. Alors que l'Allemagne travaillait à plein pour construire ses avions, l'actuel secrétaire d'Etat à la Production Industrielle, M. Lohdoux, licencié, d'août 1937 à janvier 1939, 700 ouvriers des usines Renault, travaillant à la fabrication des cellules d'avions. On comprend que les hommes des tristes soient les grands bénéficiaires de la défaite à laquelle ils ont tant travaillé.

Ces mêmes hommes ont livré à Hitler l'Autriche et la Tchécoslovaquie avec tout son matériel de guerre et ses usines Skoda; ils ont étriqué la République Espagnole et rien de ce qui se disait au Conseil Supérieur de la Guerre n'était ignoré de l'Etat-Major allemand.

Les mêmes organisateurs de la défaite qui firent Munich en 1938 mirent tout en œuvre pour empêcher l'alliance avec l'U.R.S.S. Chaque jour, on insultait en France l'héroïque Armée Rouge qui, aujourd'hui, résiste aux hordes hitlériennes et, demain, les déracinera.

La France n'a pas été battue, elle a été trahie. C'est cette trahison que, dès le premier jour de la guerre, le Parti Communiste dénonça avec courage et clairvoyance.

#### Soldats et marins français ne marcheront pas

Aujourd'hui, les traîtres veulent faire battre les Français pour l'Allemagne; devant l'échec de la fameuse Légion antihitlérienne, il faut s'attendre à voir livrer les soldats et marins français à Hitler. Mais si les uns et les autres ne marcheront; ils se dresseront contre ceux qui oseraient leur commander d'accomplir ce crime.

De même les populations de l'Afrique du Nord qui ont à leur tête le traitre Weygand se dresseront contre toute tentative d'installer dans ces régions le contrôle de l'Allemagne et constitueront, contre le système raciste et oppressif, le FRONT DE LA LIBERTÉ, groupant côte à côte les indigènes et les Français.

Quant à nous, patriotes de toutes opinions et de toutes croyances, notre devoir est de rendre chaque jour plus puissant, plus agissant le FRONT NATIONAL DE LUTTE POUR L'INDEPENDANCE DE LA FRANCE.

Sous la conduite de notre grand camarade STALINE, l'U.R.S.S. porte des coups terribles à la bête fasciste qui, déjà, a perdu beaucoup, beaucoup de sang. A nous d'aider les ennemis de l'Allemagne fasciste dans leur lutte qui est la nôtre en empêchant Hitler de se ravitailler chez nous et en menant un incessant combat pour chasser les traîtres de Vichy et à l'heure de la constitution d'un véritable GOVERNEMENT DE LIBERATION NATIONALE.

A bas la trahison! Vive la France!

H

### HITLER et PÉTAÏN ont les mains rouges du sang des martyrs de la libération nationale

- |                         |                       |
|-------------------------|-----------------------|
| Marin VALLEE.           | René JOLY.            |
| André MASSERON.         | Lucien CLEMENT.       |
| ROIG.                   | Albert GOKELAERE.     |
| Simon TYSZELMAN.        | André BONNIN.         |
| Henri GUTHEROT.         | David LIBERMANN.      |
| André BRECHET.          | Chil MAOER-OPAL.      |
| Emile BASTARD.          | Isidore BECKENHEIM.   |
| Joseph TREZBCKI.        | Henri BECKERMANN.     |
| Roger-Henri HOGAREDE.   | Lucien BLUM.          |
| Alfred OTTINO.          | BENKERT.              |
| André SIGONNEY.         | Georges PITARD.       |
| Raymond JUSTICE.        | Antoine HAJJE.        |
| Jean-Louis RAPINAT.     | Michell HOLNIKAS.     |
| H. D'ESTIENNES D'ORVES. | Adrien NAIN.          |
| Maurice BARLIER.        | Roger PEYRAL.         |
| Jean DOORNIX.           | Victor MARCHAL.       |
| Alfred DELATRE.         | Reffé-Lucien ANJOLVY. |
| Marcel DELFET.          | François HERRIN.      |
| André LEFEBVRE.         | Pierre GUIGNOIS.      |
| Raymond GANDON.         | Georges MASSET.       |
| Eric-Louis TEXIER.      | Daniel LOUBIER.       |
| Lucien MATHERON.        | Maurice PEUREUX.      |

Ces héros ont été ou bien fusillés par les Allemands ou bien liquidés par ordre des traîtres de Vichy.

#### ILS SONT MORTS POUR LA FRANCE et leur sang crie VENGEANCE!

FRANÇAIS! reprenez les noms des juges qui condamnent à mort ou aux travaux forcés des patriotes. Ces juges ne sont que de vulgaires agents de l'ennemi. Ils auront des comptes à rendre un jour, car les Allemands ne seront pas toujours en France.

### Jean CATELAS est condamné à mort

Docile aux ordres de Hitler, M. Pheuev s'était vanté d'avoir la tête de Jean CATELAS et de Gabriel PERI.

Il s'est trouvé au Tribunal d'Etat des juges assez serviles, des juges qui symbolisent bien la « justice-couche », pour donner satisfaction au cannibale qui préside encore aux destins de l'Allemagne.

Jean CATELAS, député d'Amiens, est infatigable luttant pour l'indépendance de la France et les intérêts du peuple, ce patriote, a été condamné à mort dans la dernière audience de ce tribunal spécial, en même temps que Jacques WOOG, Adolphe GUYOT, Fresco FOSCARDI.

Demain, la même peine attend Gabriel PERI, député d'Argentan. IL FAUT LE SAUVER.

Que de partout, des usines, des chantiers, des bureaux, la protestation monte puissante contre ces crimes. Que tout le peuple frémissant d'indignation, que tous les patriotes se lèvent pour arrêter le bras des bourreaux.

## A bas la trahison!

### BAZAINE - PÉTAÏN - DARLAN

Devant le conseil de guerre que présidait le duc d'Anjalme, le procès de Bazaïne s'ouvrit le 6 octobre 1970. Nous avons voulu rappeler les questions qui furent posées pour établir la culpabilité de Bazaïne et nous avons fait suivre des questions qui permettent de fixer le sort du traité de 1870 de certaines autres qui permettent d'établir la culpabilité de deux autres traîtres que la conscience publique a déjà jugés et que les tribunaux jugeront un jour.

#### I. — Questions qui furent posées sur le cas BAZAÏNE

- 1° Le maréchal BAZAÏNE est-il coupable d'avoir, le 28 octobre 1870, à la tête d'une armée en route campagne, signé une capitulation?
- 2° Cette capitulation a-t-elle eu pour résultat de faire poser les armes à cette armée?
- 3° Le maréchal BAZAÏNE a-t-il signé la dite capitulation sans avoir fait ce que lui prescrivait le devoir et l'honneur?
- 4° Le maréchal BAZAÏNE est-il coupable d'avoir, le 28 octobre 1870, capturé et rendu la place de Metz dont il avait le commandement supérieur, sans avoir épuisé tous les moyens de défense dont il disposait et sans avoir fait tout ce que lui prescrivait le devoir et l'honneur?

Sur les quatre questions, le conseil de guerre, unanime, répondit OUI et condamna à l'unanimité François-Achille Bazaïne, maréchal de France, à la peine de mort avec dégradation militaire, déclarant que Bazaïne cessait de faire partie de la Légion d'Honneur et d'être décoré de la Médaille militaire.

#### II. — Questions qui peuvent être posées sur le cas PÉTAÏN

- 1° Le maréchal PÉTAÏN, ambassadeur de France à Madrid, s'est-il rendu coupable d'intelligences avec l'ennemi en entretenant des rapports avec l'ambassadeur d'Allemagne en Espagne durant la période comprise entre septembre 1938 et mai 1940?
- 2° Le maréchal PÉTAÏN est-il coupable d'avoir, en juin 1940, livré à l'ennemi les stocks d'armes et de munitions de l'armée française, contrairement à ce que lui prescrivait le devoir et l'honneur?
- 3° Le maréchal PÉTAÏN s'est-il rendu coupable de haute trahison en laissant annexer l'Alsace-Lorraine par l'ennemi, en violation du traité d'armistice?
- 4° Le maréchal PÉTAÏN est-il coupable d'avoir organisé, par ordre de l'ennemi, l'assassinat de patriotes français?
- 5° Le maréchal PÉTAÏN a-t-il porté atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de la France en patronnant le recrutement de Français pour l'armée de l'ennemi et en versant 40 francs par jour à ces monnaies de l'Allemagne, alors que les soldats qui se battaient pour la France ne percevaient que 0 fr. 50 par jour?
- 6° Le maréchal PÉTAÏN est-il coupable de s'être enrichi illégalement du pouvoir et de s'être placé, pour le conserver, sous la protection des balotnettes allemandes?

#### III. — Questions qui peuvent être posées sur le cas DARLAN

- 1° L'amiral DARLAN est-il coupable d'affaiblir la population française et de livrer les côtes du pays à l'ennemi, contrairement à ce que lui prescrivait le devoir et l'honneur?
- 2° L'amiral DARLAN est-il coupable d'avoir entrete nu des intelligences avec l'ennemi en se rendant à Bechtoldsgraben pour discuter avec Hitler de problèmes engageant l'avenir de la France?
- 3° L'amiral DARLAN est-il rendu coupable de haute trahison en envoyant des Français se battre pour l'ennemi?
- 4° L'amiral DARLAN a-t-il trahi les intérêts de la France en plaçant à d'importantes postes de l'Etat des personnages qui, bien prisonniers de guerre, ont été libérés après avoir fait le serment de ne jamais faire quoi que ce soit contre l'ennemi?
- 5° L'amiral DARLAN est-il reconnu coupable d'avoir tiré des avantages personnels de la politique de trahison à laquelle il s'est livré?
- 6° L'amiral DARLAN s'est-il rendu coupable de haute trahison en négociant avec l'ennemi le démembrement de la patrie?

Aux questions posées sur les cas Pétain et Darlan, un tribunal français donna un jour la réponse qui s'impose et, comme pour Bazaïne, cette réponse sera OUI!

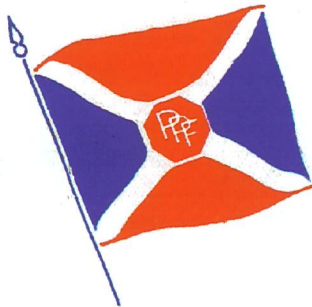
Mais ne trouvez-vous pas, patriotes français, que Bazaïne, en tant que traître, paraît tout petit à côté de Pétain et Darlan?

### Comme au temps des seigneurs

Les députés régionaux à la coopération agricole ont été désignés par les traîtres de Vichy. Voici quelques-uns des personnages désignés pour régenter l'agriculture française.

M. DE MONTALEMBERT (Mayenne); DE ROCHEFORT et DE CHAMPAGNY (Maine-et-Loire); MERCIER DES ROCHETTES (Vendée); DE LA ROCHEFOUCAULD (Loiret); DE LA RO. ESPINAZE (Ille-et-Vilaine); DE LA PORTIERE (Landes); DE ROCHEFORT (Orne); DE MAILLARD (Haute-Savoie); MARC DE BRUCHARD (Haute-Vienne, Creuse et Corrèze); DU SOULAY (Jura); GAGNEPPE DE BESE; REGNAULT DE LA MOTTE et CINDRE (Cher), etc.

Des milliers de ces traîtres notaires, tels sont les hommes désignés par Vichy pour pressurer les paysans français. On voit nous ramener au temps des seigneurs, mais les paysans de chez nous ne se laisseront pas faire et, par leur union, ils se débarrasseront de ces féroces protégés par Vichy et par les Allemands.



SIÈGE CENTRAL  
14, Rue Lanne, 14  
- - SAINT-DENIS - -  
- Tél. Plaine 13-64. -

PERMANENCE PARISIENNE  
30, Rue du Quatre-Septembre  
- - - PARIS (2<sup>e</sup>) - - -  
- - Tél. Opéra 22-72 - -

# PARTI POPULAIRE FRANÇAIS

PRÉSIDENT-FONDATEUR  
JACQUES DORJOT



Amiens le 29 octobre 1941

Monsieur le préfet,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que des incidents regrettables - surtout en ces jours troublés - se produisent journellement dans les classes, provoqués par des instituteurs jouant le rôle d'excitateurs; savoir :

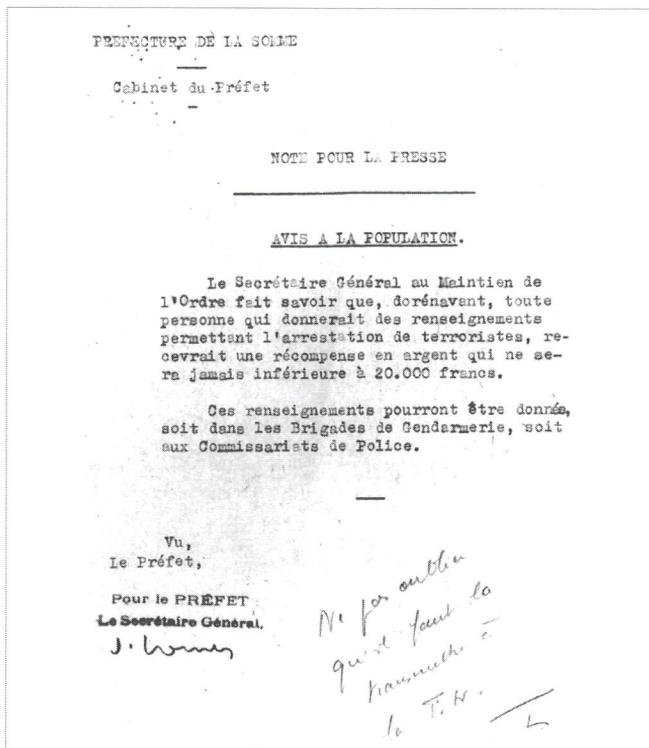
L'instituteur ; il fait crier "Vive de Gaulle " à ses élèves aux récréations, sans parler des réflexions tendancieuses lancées à l'occasion

L'instituteur se livre à des réflexions du même genre sur le Maréchal.

Ces incidents, intolérables en temps ordinaires, le sont encore plus après les meurtres honteux de ces jours derniers.

60 - Lettre de dénonciation du Parti populaire français (PPF) contre des instituteurs, 29 octobre 1941.

26,8 x 20,8 cm. Arch. dép. Somme, 26 W 169.



61 – *Avis à la population émanant du cabinet du préfet et destiné à la presse, offrant une récompense aux personnes permettant l'arrestation de terroristes. [s. d.].*

21,2 × 13,6 cm.

Arch. dép. Somme,  
26 W 826.

Un des aspects les plus odieux de la collaboration réside dans la dénonciation sous toutes ses formes. Le Parti populaire français (PPF), dirigé par Jacques

Doriot, dont le secrétaire général dénonce (p. 60) les propos gaullistes de plusieurs instituteurs, ne comptait pas plus de cinquante adhérents dans la Somme.

La somme de 20 000 F minimum promise par le secrétaire général au maintien de l'ordre à ceux qui favoriseraient l'arrestation de « terroristes » n'était pas négligeable (de 20 000 à 40 000 F d'aujourd'hui, autant qu'une telle évaluation puisse se faire).

## La Résistance

L'apparition de mouvements de résistance en France, d'abord individuels puis structurés relève de plusieurs attitudes : le refus de l'armistice, tel que le proclame le général de Gaulle le 18 juin 1940, la lutte contre le fascisme et le nazisme (déjà engagée par certains lors de la Guerre d'Espagne), le refus du STO à partir de 1942.

En France, les résistants sont organisés en réseaux et en mouvements aux sensibilités politiques très diverses, qui mènent plusieurs types d'actions. Les mouvements publient des journaux ou des tracts clandestins, destinés à mobiliser et informer la population. Des réseaux organisent les évasions de prisonniers, de pilotes alliés abattus, des attentats parfois spectaculaires contre l'occupant, le sabotage des productions de l'industrie de guerre. Certains se structurent en armées secrètes.

En zone sud, le premier mouvement structuré est Combat, dirigé par Henri Frenay (novembre 1941), puis Libération, proche des milieux socialistes et syndicalistes,

Franc-Tireur, Témoignage chrétien, etc. Certains de ces mouvements, comme Combat, restent assez proches de Vichy mais tous rompent en 1942. Au début de 1943, Jean Moulin obtient la fusion de tous les mouvements de la zone sud au sein des MUR (Mouvements unis de résistance).

En zone nord, l'organisation de mouvements est plus précoce mais aussi plus dangereuse ; la lutte armée est leur priorité. Dès décembre 1940, le groupe du Musée de l'Homme est démantelé. Parmi de nombreux mouvements, on peut citer : Ceux de la Résistance, proche de Combat, Libération-Nord, Ceux de la Libération qui se rallie en mars 1942 à de Gaulle, l'Organisation civile et militaire (OCM) ainsi que le Front national, créé en mai 1941 par le Parti communiste dans les deux zones. À Londres, le général de Gaulle organise la France libre qu'il veut dépositaire de la légitimité française. Les Forces françaises libres (FFL) participent aux combats menés par les Alliés en Afrique.

Le rapprochement avec la résistance intérieure demeure difficile.

En mai 1943 est constitué le Conseil national de la Résistance (CNR), qui représente toutes les organisations de la résistance intérieure et cherche à cordonner les résistances intérieure et extérieure. Les divers groupes fusionnent pour donner naissance aux Forces françaises de l'intérieur (FFI). En mars 1944, le CNR élabore, malgré de grandes diversités d'opinions, un programme de gouvernement et appelle à l'insurrection.

Le 3 juin 1943, est constitué à Alger un Comité français de libération nationale (CFLN) qui donnera naissance un an plus tard au Gouvernement provisoire de la République française, présidé par le général de Gaulle.

Les mouvements de Résistance concernent une étroite minorité de la population (200 000 en juin 1944), même s'ils disposent d'incontestables sympathies dans une grande partie de l'opinion et ont payé un lourd tribut : 20 000 à 30 000 fusillés, 60 000 déportés.

62 – Premier numéro de L'Exploité Albertin, organe  
du Parti communiste français de la région d'Albert,  
11 mai 1942.

27 x 21 cm. Arch. dép. Somme, 26 W 354.

# L'Exploité Albertin

ORGANE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS (S.F.I.C.) DE LA RÉGION D'ALBERT N° 1

Travailleurs d'Albert, syndiquez vous  
c'est la seule liberté qu'il vous reste  
ce sera le premier pas vers la libération.

## Les beautés du régime hitlérien

La presse nazie nous fait chaque jour un tableau des avantages et du bien être que la Kollaboration amènerait chez nous. Pour les ouvriers ce seraient les hauts salaires, des lois sociales sans précédent, enfin tout ce qu'ils pourraient rêver... Pour les paysans, plus de crises, plus de méventes..... Pour les classes moyennes, une monnaie saine, plus de spéculateurs..... Enfin un régime où il n'y aurait plus place pour les capitalistes, les voleurs et autres. Mais l'envers de la médaille n'est pas si beau. Les Peuple Français l'a bien compris, surtout depuis l'agression d'HITLER contre l'U.R.S.S. Le seul pays où le socialisme était vraiment réalisé. Si l'Allemagne avait été comme la presse nazie le dit, un pays avancé au point de vue social, pourquoi s'attaquer à l'U.R.S.S. ?

La vérité est tout autre et les porte-paroles d'HITLER le savent bien car l'Allemagne est le pays où l'exploitation de l'homme par l'homme est la plus poussée, la plus ardente. Les ouvriers allemands et étrangers qui travaillent en Allemagne sont les esclaves des temps modernes, 10 heures de travail par jour, même le dimanche, travail de forçat. Ce n'est pas la poignée de Français traitres ou qui ont été trompés qui sont allés en Allemagne qui nous démentiront, car nous en connaissons qui après avoir exécuté leur contrat, n'ont eu qu'un seul désir; de rester en France, même dans une situation inférieure.

Pour les paysans, ceux ci ont un avant goût du régime hitlérien, rien ne leur appartient, tout est réquisitionné au profit du peuple élu, qui naturellement est allemand.

Les classes moyennes ont eu à souffrir, peut être plus que toutes les autres des bienfaits précurseurs de la Kollaboration. Le coût de la vie augmentant dans des proportions formidables et leurs revenus ne pouvant suivre, beaucoup de commerçants ont été obligés de mettre la clé sur la porte à moins de se consacrer au "marché noir".

En Allemagne l'artisanat, le petit commerce ont presque disparu, au profit des Trusts qui sont plus puissants que dans n'importe quel pays.

C'est ce que les Allemands appellent abattre le capitalisme.

Aussi à l'heure actuelle plus un Français ne doit être dupe des mensonges que la presse vendue à HITLER nous ressasse journellement.

Plus un Français digne de ce nom ne doit partir travailler en Allemagne  
Paysans Français ne livrez plus rien aux valets d'HITLER, vandez plutôt au marché noir, au prix couant et à des Français.

suite 2° page



# 'PICARDIE LIBRE'

ORGANE PICARD  
DU FRONT NATIONAL

## Faits Locaux...

**PAYSANS !** — Vous ne devez pas ignorer le sort qui vous serait réservé par les boches s'ils gagnaient la guerre. Il existe déjà des fermes colonisées par eux où l'on élève les bêtes avec du grain **Or**, vous n'avez pas le droit de nourrir la volaille avec **vo**tre blé, **vo**tre orge ou **vo**tre avoine.

Nous vous le répétons, ne leur vendez donc rien. Les Français ont faim. Vous pouvez, en résistant, hâter la libération de la France et de l'Europe.

**La Kultur Allemande.** — Chacun sait, pour l'avoir vu, qu'un aviateur polonais libre, échoué sur la plage de Fort-Mahon, a été l'objet de coups de poignards par de tous jeunes boches, puis décapité. Ces odieux criminels jouèrent ensuite au football avec la tête de l'infortuné.

Il faut le répéter pour que tout le monde le sache.

**Fort Mahon.** — Il n'y a plus de juifs au camp de concentration. Après y avoir enduré les pires supplices, ou ils sont morts, ou déportés ; et nous savons de quelle façon, à coups de crosses ou de battonnettes. Mais il reste dans le pays de plus juifs que les Juifs ; tous leurs réservoirs trois étoiles.

**Montdidier.** — Cultivateurs, qui vous laissez prendre au mensonge de la soudure, sachez que, quelques jours après l'appel de Max Bonnafoux certifiant que « pas un seul sac de blé ne quitterait le sol Français », quatre wagons chargés de ce bon froment quittaient la gare, surveillés par des soldats boches et portant la destination : DEUTSCHLAND ! — Sans commentaires.

**Pourtant...** le blé de soudure ne quitte pas en totalité notre sol : on pouvait en effet admirer quelques temps après, au Soldatenheim, une centaine de tartes appétissantes faites de farine blanche. Mais voyons, que je ne vous confonde pas trop, Monsieur Bonnafoux ; cette farine vient peut-être d'Allemagne ! ! !

**En France...** les Français ne sont pas les seuls à résister. Le dimanche 27 Juin, à la sortie d'un café de Montdidier, des ouvriers hollandais ont fait un match-exhibition de boxe. Le chef du Bauleitung en a porté les marques.

**Pendé.** — Trois semaines après qu'un avion Américain s'est écrasé en baie de Somme, les cadavres des aviateurs sont toujours parmi les débris de l'appareil. Il faut l'intervention des autorités municipales pour qu'on rende les derniers devoirs à ces malheureux tombés loin de leur pays.

**Galanterie ?...** Ces « Messieurs » commencent sans doute à s'ennuyer, car l'un d'eux répondit à une débitante de Montdidier qui refusait de lui donner à boire, par un coup de revolver dans le ventre. La malheureuse est dans un état grave.

**Longpré-les-Corps-Saints.** — Il y a quelque temps, avant la tombée de la nuit, des boches ivres coururent les rues à la recherche de femmes, semant la panique sur leur passage et effrayant un vieil ouvrier qui était au lit en lui mettant une battonnette sur la gorge et le blessant.

**Mcnil-Saint Georges.** — Quatre rafales de mitrailleuse. On croit que c'est un Tommy qui s'est écrasé sur cette maison dans laquelle deux rentiers ont péri, deux rentiers qui ont quitté Montdidier pour se soustraire aux bombardements de la R. A. F. Mais c'est un bombardier occupé par cinq boches lesquels, selon deux de leur camarades du terrain, étaient ivres.

Est-ce que les boches, en s'enivrant ainsi, tentent d'oublier les rigueurs de la guerre totale qu'ils subissent, guerre qu'ils ont déclanchée ?

**Marcelcave.** — Encore une victime à venger ! Les flics Français arrêtent un Français (Monsieur Lheureux) qui meurt sous les coups de battonnette des boches.

**Valines.** — Trois aviateurs Anglais, dont l'avion avait été abattu et qui étaient descendus en parachute, ont été livrés aux boches par le traître CHIVOT-COSSART.

**Amis,** qui lisez « PICARDIE LIBRE », lorsque vous aurez connaissance de faits analogues à ceux que vous venez de lire, vérifiez si ce qu'on en dit est l'expression de la vérité. Si oui, rédigez un article que vous remettrez au chef de votre groupe, lequel nous le fera parvenir.

## L'Insulte aux Cheminots...

Les cheminots du Front National de la Somme, nous prient de faire connaître leur indignation des louanges et des flatteries que leur prodigue Vichy. Ils se considèrent salis et relèvent l'insulte.

Ils déclarent qu'ils considèrent comme des traîtres à la Patrie : PÉTAÏN, LAVAL, BICHELONNE et autres et tous les collaborateurs.

Ils veulent que tous les Picards sachent qu'un grand nombre d'entre eux sont emprisonnés et meurent de privations dans les prisons et les camps ; que les cheminots SEMART, CATELAS, TURPAULT et tant d'autres ont été exécutés, parce que fervents patriotes.

Ils font connaître qu'ils ne veulent pas être considérés comme favorisant l'ennemi, et que, s'ils occupent les services de la S. N. C. F. c'est que ces services comprennent le ravitaillement de la population et le transport des voyageurs.

Ils connaissent leur devoir et déclarent que le sabotage du matériel pour l'ennemi est la base de leur action de Patriotes.

Combien de wagons prennent feu, se balladent à Montpellier ou ailleurs, quoique destinés à l'Allemagne ! Combien de refractaires à la déportation voyagent sans billet ! Combien de machines restent en panne !

S'il reste encore un peu de viande, de beurre, de pommes de terre, de blé, c'est autant que les boches n'ont pu enlever, faute de wagons.

La lutte sourde par tous les moyens, c'est la lutte de libération, c'est la lutte de tous les Français, des cheminots du Front National.

Ils continueront leur action, en sabotant les voies, les wagons, les locos, les signaux et les instructions des boches.

Vive de GAULLE ! Vive la FRANCE !

14 JUILLET 1943

La Picardie vibrante a démontré aux boches que la certitude de la victoire est aux cour des Patriotes.

Partout des manifestations patriotiques ont eu lieu. Amiens rassemble des milliers de sermons et inscriptions sur les routes, les murs : « STALINGRAD, TUNIS, SICILE, V 1943 ». Au Tréport, l'église pavoisée, des affiches. Dans le Vimeu, défile des patriotes devant les tombes des soldats Anglais littéralement couvertes de fleurs ; une banderolle mauve sur laquelle ont lisait « Vive de Gaulle, vive Giraud ». Des jeunes gens chantèrent la « Marseillaise ». La loco du chemin de fer économique était ornée d'un drapeau et d'une gerbe aux trois couleurs. Dans le Santerre, les allemands firent enlever un drapeau flottant sur un clocher.

Partout, partout les Picards ont extériorisé leur haine du boche et le grand espoir qui est en eux.

Ce 14 Juillet est le dernier que nous passons sous la botte allemande. Depuis Stalingrad et la victoire d'Afrique du Nord, l'Allemagne et l'Italie reçoivent des coups puissants. La bataille de Sicile est virtuellement gagnée ; l'offensive allemande du 5 Juillet sur le front de l'Est tourne à la catastrophe. Les revers et les bombardements ont anéanti le moral offensif des boches, tandis que nos alliés Soviétiques, qui ne sont trempés dans la lutte, ont un moral splendide. La reconnaissance du monde civilisé envers l'U. R. S. S. est imperissable.

Maintenant, c'est, d'après Roosevelt, le commencement de la fin. Les déclarations des chefs des Nations Unies sont claires : la Charte de l'Atlantique, « Liberté des peuples » a disparu deux-mêmes », est signée de ROOSEVELT, CHURCHILL, et STALINE.

Nous avons un Comité de la Libération dont les Présidents, DE GAULLE et GIRAUD, ont fait des déclarations non moins nettes. « Quand la France sera libérée, elle se donnera un Gouvernement de son choix, par la consultation du peuple souverain », a dit Giraud. Et le Général De Gaulle de proclamer : « L'Insurrection nationale ne peut se séparer de la libération nationale ».

D'ores et déjà, le peuple de France doit mener l'insurrection contre les traîtres de Vichy et les boches. La collaboration est à sens unique avec les Alliés, contre l'envahisseur.

Liberté chérie, combats avec tes défenseurs. TOUS, tous, riches, pauvres, patrons, ouvriers fonctionnaires, paysans, intellectuels, croyants, croix de feu, socialistes, communistes, radicaux, tous unis pour laver notre pays de la souillure nazie.

Tous, unis au sein du Front National, commençons le combat en sourdine : **RÉSISTANCE** et **AIDE** sans réserve aux franc-tireurs.

La victoire est proche.

Vive l'indépendance de la France !

Vivent les Patriotes Français !

## Police..

Par une voie secrète, nous recevons cette lettre :

*J'étais décidé à ne pas partir en Allemagne et c'est pour cela que j'ai rentré dans la Police. Je fais un métier qui est contre mes idées, car je n'acceptais que c'est quand même pour les Allemands que je fais mon service.*

*Dans la crainte de représailles dans ma famille, je ne peux pas quitter ma place, mais je vous assure que je ne ferai rien pour arrêter ou faire arrêter un Français, qui lutte contre les Allemands. Je puis vous assurer que presque tous mes collègues sont comme moi.*

*Espérant que vous vous en souviendrez, agrétez...*

Nous répondons à ce Monsieur, sans discuter les motifs qui l'ont fait entrer dans la police, que son attitude aura sûrement l'occasion de se faire connaître et alors, seulement nous nous en souviendrons.

Gendarmes, nous savons que votre tâche est souvent ingrate, mais feignez seulement de faire du service. Nous vous le répétons : joignez-vous à nous pour lutter contre les nazigiers, et ne livrez jamais un franc-tireur ou un refractaire à la déportation.

Les Français n'oublient pas les sauvages agressions de Mai et Juin 1940. Amiens en flammes, Abbeville anéanti, Airaines disparu, des milliers de tués et blessés.

63 — Page de titre de La Picardie Libre, organe picard du Front national, 22 septembre 1943.

27,7 x 21,8 cm. Arch. dép. Somme, 26 W 355.

Parmi les nombreux journaux clandestins conservés, certains ont été ronéotypés avec des moyens de fortune, tel ce numéro de *L'Exploité Albertin* (p. 62) qui invite les ouvriers français à ne pas partir en Allemagne et les paysans à refuser de livrer leurs productions aux « valets

d'Hitler ».

D'autres journaux sont plus élaborés, à l'instar de ce numéro imprimé de *La Picardie libre*, publication sporadique tirée au début à 1 000 exemplaires et distribuée par les cheminots grâce à des relais dans chaque gare. Le numéro reproduit ici présente des « faits locaux », la position des cheminots dans la Résistance, la commémoration du 14 juillet 1943 liée à la « certitude de la victoire ».



64 – *Tract communiste, 15 juillet 1942.*

13,7 × 10,8 cm.  
Arch. dép. Somme,  
26 W 354.

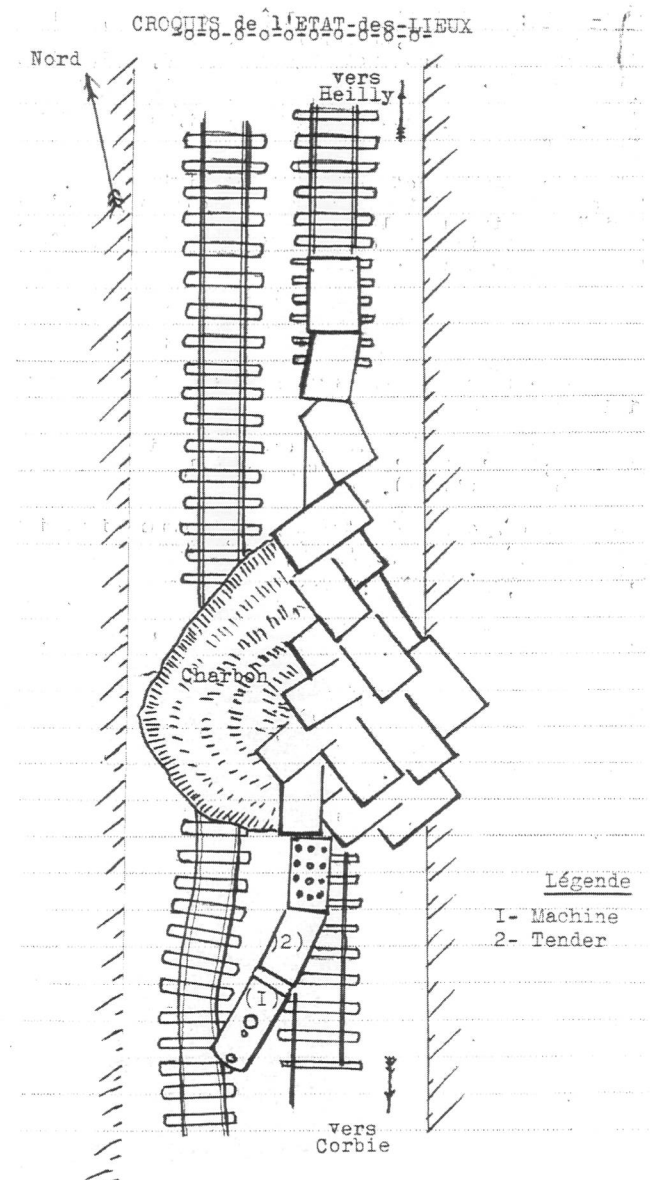
Une grande partie des tracts et journaux clandestins conservés aux archives départementales de la Somme émanent du Parti communiste ou du Front national, organisation créée par le PCF en mai 1941 qui donnera naissance aux Francs-Tireurs et Partisans français (FTP). À ceci, deux

explications : une activité intense des communistes dans la résistance picarde à partir de 1942 ; mais aussi la mobilisation prioritaire des autorités dans la « lutte contre le communisme ». Le dépôt SNCF de Longueau, fief du PCF et de la CGT, est particulièrement surveillé ; le tract reproduit ici a été retrouvé le 15 juillet 1942, dans la rotonde n° 3 : tel un nouveau saint Georges, le cavalier soviétique y terrasse le dragon hitlérien.

65 – *Rapport de gendarmerie sur un sabotage de voie ferrée : croquis de l'état des lieux après déraillement, 21 septembre 1943.*

18 × 25,5 cm. Arch. dép. Somme, 26 W 629.

La ligne Amiens-Albert a été sabotée aux kilomètres 142 et 490, sur le territoire de la commune d'Heilly. Les rails ont été déboulonnés et un train de charbon de cinquante-quatre wagons a déraillé. « Dix-huit wagons sont montés les uns sur les autres et forment un enchevêtrement complet ». Le trafic est interrompu pour au moins deux jours. Parmi les hommes réquisitionnés pour la garde des voies, personne n'a rien vu et les recherches de la gendarmerie n'ont rien donné.



66, 67, 68 – Note  
de synthèse du cabinet  
du préfet  
et photographies  
des lieux après  
le sabotage de l'usine  
Cuivre et alliages  
de Ham,  
5 décembre 1943.

Note : 21 × 13,5 cm ;  
photos : 17,4 × 11,8 cm,  
17,4 × 11,5 cm.  
Arch. dép. Somme,  
26 W 624.

PREFECTURE DE LA SOMME

Amiens, le 6 Décembre 1943.

Cabinet du Préfet

Ce matin, 5 Décembre, vers 7 h.15,  
un attentat a été commis à l'usine de  
"Cuivre et Alliages", à Ham.

Une première explosion avait été  
entendue vers 6 heures. Rien d'anormal  
n'avait été remarqué par les gardes de  
service.

Vers 7 h.15, une deuxième explosion  
s'est produite dans la salle des pompes  
et des accumulateurs. Une bouteille à  
air a éclaté, démolissant l'enceinte de  
l'installation.

Après vérification pour trouver les  
causes de la première explosion, il a été  
constaté qu'un pétard avait été mis sur  
un moteur de 300 ch. commandant les lami-  
noirs et se trouvant au sous-sol. Moteur  
hors d'usage.

Les fils téléphoniques reliant l'usi-  
ne à la poste ont été sectionnés à 300  
mètres de l'usine.

Dégâts : 500.000 francs.

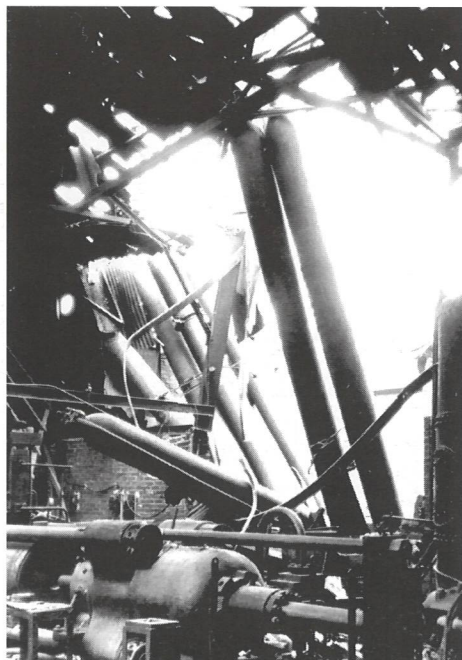
Arrêt du travail pour les 2/3 de l'usine  
pendant 3 semaines environ.

Aucune victime.

Aucun indice, jusqu'alors. Les recherches  
continuent.

Cette usine qui employait  
4 à 500 personnes, travaille  
pour les fabrications de  
guerre allemandes. Elle est  
classée *Rüstung*, c'est-à-  
dire « armement » et son  
personnel ne peut être  
touché par le STO.

Les dégâts sont importants  
et sont évalués à 500 000 F  
environ. Le 7 décembre, les  
quatre auteurs présumés de  
l'attentat sont arrêtés ;  
ils ont de 20 à 23 ans et  
disent appartenir au Comité  
français de libération  
nationale. Transférés à la  
prison d'Amiens,  
condamnés à mort par les  
autorités allemandes, trois  
d'entre eux sont tués lors  
du bombardement  
(opération Jéricho) de la  
prison le 18 février 1944 ; le  
quatrième est grièvement  
blessé.



69 – Page de titre du Progrès de la Somme. Article sur la condamnation à mort de onze « terroristes », 4 août 1943.

42,4 x 60 cm.  
Arch. dép. Somme,  
259 PER 307.

La première partie de l'article nous présente les onze accusés, membres du groupe « Michel » (du nom de guerre de leur chef) arrêtés suite au sabotage du 6 mars 1943 à Aveluy sur la ligne Amiens-Albert.

La répression policière s'intensifie à partir de janvier 1943 par l'envoi à Amiens de membres de la 21<sup>e</sup> brigade régionale de police de sûreté de Saint-Quentin, spécialisée dans la lutte contre les « terroristes ».

L'acte d'accusation permet de reconstituer l'activité d'un groupe de FTP, mais on peut s'interroger sur la façon dont les aveux ont été extorqués.

La seconde partie permet d'analyser le mécanisme du procès devant le Conseil de guerre allemand. Les débats ont lieu en allemand par le truchement d'un interprète. La défense utilise l'argument de la propagande étrangère.

## LES CRIMES DE LA PROPAGANDE ÉTRANGÈRE

# Accusés de plusieurs actes de sabotage onze terroristes ont été condamnés à mort

Ils ont été jugés par le Conseil de Guerre allemand

## La sentence a été exécutée

Il y a quelques jours se sont déroulés devant le Conseil de guerre à Amiens, siégeant dans la salle des Assises du Palais de Justice, les débats d'un procès intenté à onze Français, dont neuf domiciliés dans le département de la Somme et deux dans la Seine-Inférieure, accusés — groupés au sein d'une association de francs-tireurs — de s'être livrés à des attentats contre l'armée d'occupation.

Les accusés sont :  
Dizy Alfred, ouvrier agricole, domicilié à Morlancourt ;  
Wilgos Jacques, tourneur, célibataire, domicilié à Albert ;  
Wilgos Henri, ajusteur, célibataire, domicilié à Albert ;  
Mopin Jules, verrier, domicilié à Mers ;  
Debailly Georges, ouvrier brasseur, domicilié à Longueau ;  
Seigneurgens Maurice, ajusteur, domicilié à Willers-Bretonneux ;  
Robbe Maurice, électricien, domicilié à Rosières ;  
Lesc Ernest, lieutenant de la marine marchande, domicilié à Mers ;  
Moreau Paul, instituteur, domicilié à Eu ;  
Martin Louis, instituteur, domicilié à Eu ;

Lemaire Charles, monteur en cycles, domicilié à Amiens,  
M<sup>rs</sup> Mahiu et M<sup>rs</sup> Vanden, du Barreau d'Amiens, avaient assumé la lourde tâche de défendre les inculpés, dont 10 avaient confié leur sort à M<sup>rs</sup> Mahiu, et un autre, Dizy, à M<sup>rs</sup> Vanden.

Un fonctionnaire particulièrement qualifié de l'armée occupante remplissait les fonctions d'interprète.

Après la prestation de serment des membres du jury, l'interprète interrogea d'identité, suivi de la lecture de l'acte d'accusation.

### L'acte d'accusation

Aux onze inculpés il est reproché d'avoir, de février à avril 1943, en différents endroits de la Somme et de la Seine-Inférieure, commis en groupes isolés, des actions tendant à nuire à l'armée allemande, avec cette circonstance que les intéressés n'appartenaient pas à une puissance ennemie armée, dont les membres, aux termes des lois de la guerre doivent être porteurs d'un uniforme revêtu de signes extérieurs destinés à les distinguer.

Les inculpés faisaient partie d'une organisation dont Dizy est le chef de groupe. Ils travaillaient selon les indications d'un chef de section qui n'a pu être appréhendé. Cette organisation, nommée « Front National » qui s'est donné comme but l'accomplissement d'actes de terrorisme est d'inspiration communiste.

Les autres accusés sont des jeunes hommes qui, pour la plupart, se cachaient au sein du « Front National » pour échapper au travail en Allemagne, c'est le cas pour les deux frères Wilgos, Mopin, Debailly, Seigneurgens et Robbe.

A tous ces enrôlés, le « Front National » devait assurer une mensualité de 1.500 francs, qui fut versée, en partie tout au moins à quelques-uns d'entre eux.

L'acte d'accusation reproche en particulier :

— A Dizy et Wilgos Henri, d'avoir le 14 février 1943, en compagnie de deux autres inconnus, commis un attentat à Montiers-les-Amiens, une locomotive déraila. Puis d'avoir, avec d'autres individus, le 18 février, déboulonné un rail à Thézy-Glimont, provoquant ainsi le déraillement de deux locomotives et de 23 wagons d'un train de marchandises.

— A Wilgos Henri et Wilgos

Jacques et d'autres terroristes, d'avoir, le 28 février commis un attentat à Remiencourt à la suite duquel déraila une locomotive. Les participants étaient masqués et, sauf Wilgos Jacques, armés de revolvers et de grenades à main.

— A Mopin et Debailly, d'avoir, le 2 mars, en compagnie de deux autres saboteurs, déboulonné un rail à Saleux, une locomotive et 15 wagons d'un train de marchandises dérailèrent.

— A Dizy et Wilgos Jacques, d'avoir, le 4 mars 1943, à Dernancourt, commis un attentat qui n'eut aucune suite.

— A Dizy et Wilgos Jacques, d'avoir, le 8 mars, commis un attentat à Aveluy, qui provoqua le déraillement de deux trains de marchandises et d'importants dégâts ; des garde-voie furent ligotés.

— A Wilgos Henri et Seigneurgens, d'avoir, le 12 mars, commis un attentat à Guillaucourt ; une locomotive déraila ; 10 wagons furent détruits, 10 soldats blessés ; puis à Famechon, le 17 mars, en compagnie d'autres terroristes, d'avoir tenté la même opération, sans résultat.

— A Dizy et Wilgos Jacques, d'avoir, le 18 mars, déboulonné un rail à Fontaine-sur-Somme ; un train de marchandises déraila. La veille, une tentative avait été faite sans résultat.

— A Mopin, Robbe et Lesc, d'avoir déboulonné un rail à Fontaine-sur-Somme, le 4 avril, provoquant le déraillement d'un train de marchandises. Les auteurs étaient armés de revolvers.

— A Wilgos Henri et Seigneurgens, d'avoir, le 6 avril, fait sauter une porte d'écluse à Sally-Laurette, interrompant le trafic pendant trois jours.

— A Mopin, Debailly, Seigneurgens, Robbe et Lesc, d'avoir à Liercourt, le 9 avril, tenté de déboulonner un rail. Cet attentat n'eut aucune suite, l'un des garde-voie ligotés ayant réussi à se libérer et à fuir.

— A Dizy, Wilgos Jacques, Mopin, Debailly et Lesc, d'avoir à Hangest-sur-Somme, le 16 avril, commis un attentat qui eut de graves suites : 25 soldats furent tués et 50 blessés grièvement. Tous les terroristes étaient masqués et armés ; ils ne réalisaient, avec le concours d'autres inconnus, huit garde-voie.

— A Seigneurgens, Robbe, Moreau, Martin et Lemaire, d'avoir, le 17 avril, tenté de déboulonner un rail de la voie sous le tunnel Dieppe-Rouen. Ils ne purent y parvenir.

— A Seigneurgens, Robbe, Moreau, Martin et Lemaire, d'avoir, le 19 avril, placé deux mines antichars sous le plancher de la salle du cinéma de Eu, où devait avoir lieu une représentation destinée aux soldats de l'armée occupante.

— A Lemaire, d'avoir, de novembre 1942 à avril 1943, servi d'agent de liaison entre les sections communistes et distribué des tracts de propagande communiste.

### Les débats

Par le truchement de l'interprète, les accusés, un à un, sont interrogés.

Ils expliquent le processus de leur recrutement par des agents du « Front National » et affirment qu'ils ne pensaient pas, en y entrant, avoir à commettre des attentats. Ils voulaient, pour la plupart, se soustraire au travail en Allemagne.

Quelques-uns déclarent qu'ils eurent l'intention de quitter cette organisation, mais qu'ils furent menacés d'être « liquidés » s'ils

fuyaient. Ils confirment leurs premiers aveux, reconnaissent les faits qui leur sont reprochés et apportent des précisions sur chacun d'eux. C'est ainsi qu'on apprend qu'à Aveluy, les garde-voie ont été chloroformés et que des cambriolages par effraction ont été perpétrés à Ignaucourt et Ailly-sur-Noye.

Ils recevaient des tickets d'alimentation et de faux papiers par les soins du « Front National », qui les avait groupés en sections F. T. P. (Francs-tireurs-partisans), et se déplaçaient à bicyclette, la nuit, couchant tantôt ici, tantôt là.

### Le réquisitoire

Après l'audition d'un témoin et d'un docteur en médecine chargé plus spécialement de l'examen de Moreau, le Procureur de l'Etat allemand prononce le réquisitoire qui place le procès sur la base de la lutte commune de l'Europe contre le communisme. « Le Front National » est une organisation communiste ; l'origine de ses chefs et les attentats qu'ils ordonnent en sont la preuve.

L'Allemagne ne saurait tolérer ni excuser aucune tentative faite contre son avenir par des groupes de francs-tireurs.

Les accusés n'ont pas seulement agi contre l'armée d'occupation, mais aussi contre les institutions et les ordres de l'Etat français. Ils ont du reste compromis la vie de leurs propres compatriotes qui occupaient les trains en question et la vie de ceux qui menaient la garde.

Les faits étant établis, les accusés se reconnaissent coupables. In fine, la peine de mort est demandée pour chacun d'eux, comme sanction à la participation à une association de francs-tireurs.

### La défense

M<sup>rs</sup> Vanden plaide pour Dizy et M<sup>rs</sup> Mahiu pour les 10 autres accusés.

Les deux avocats s'efforcent, pour chacun de leurs clients, de minimiser, dans la mesure du possible, les actes qu'ils ont commis.

Ils en cherchent les raisons dans les mauvais conseils qu'ils ont reçus et les excitations dont ils furent l'objet de la part de la propagande étrangère, comme aussi, voient-ils, en la persistance dans leur action les menaces de mort qui les firent hésiter à quitter ce groupement terroriste.

M<sup>rs</sup> Mahiu demande au tribunal de ne pas retenir l'inculpation d'appartenance à un groupement de francs-tireurs qui ne comporte que la peine de mort ou l'acquiescement ; il lui demande de dire qu'il s'agit du crime d'intelligence avec l'ennemi qui comporte comme sanction, la peine de mort, mais aussi des peines autres : les travaux forcés ou même la réclusion.

Le jeune âge de quelques-uns des inculpés doit en outre leur valoir des circonstances atténuantes et c'est enfin un verdict de clémence que sollicitent des juges les deux défenseurs.

Chacun des accusés présente alors les observations qu'il a à formuler, renouvelle ses regrets pour les actes commis et sollicite l'indulgence du tribunal.

### Le jugement

Le tribunal ayant retenu l'inculpation d'appartenance à un groupement de francs-tireurs, tous les accusés sont condamnés à la peine de mort.

Le jugement a été exécuté lundi

« Parents d'élèves, Instituteurs

« Tous unis, organisons les pétitions, les délégations dans les mairies et dans les préfectures, les protestations dans les conférences pédagogiques.

« Nous voulons l'instruction et la sécurité.

« Ce ne sont pas les écoles qu'il faut fermer à cause des installations boches voisines. Ce sont les installations boches qui doivent déménager. Ce ne sont pas les boches qui doivent avoir les meilleurs abris, ce sont les enfants français.

« Nos élèves ont droit à l'enseignement avec des horaires normaux et dans les conditions habituelles. L'instituteur a droit à autre chose que le rôle d'un planton cycliste portant les papiers administratifs de garderie en garderie aux m'as-tu-vu de la Jeunesse, le seul rôle prévu pour lui par le ministre qui a osé écrire le 23 septembre dernier qu'en « sachant moins, les enfants apprennent à valoir plus ».

« Nous voulons qu'il n'y ait plus deux poids et deux mesures que l'école libre cesse de jouir de privilèges et d'avantages aux dépens de la laïque.

« Nous voulons pour le personnel enseignant des traitements décents et des conditions de travail régulières.

« Nous voulons pour les enfants des cantines suffisantes, des sabots et des tabliers, de la craie, des cahiers et des livres.

« Les boches ont enlevé par chemin de fer 3 000 tonnes de craie du département de la Marne pendant le seul mois d'août 1943, dans le même mois, nos cheminots ont chargé à destination de l'Allemagne 500 tonnes de papier,

près de 2 000 tonnes de souliers et sabots, 1 500 tonnes de coton et de laine, 2 500 tonnes de fruits et légumes, 200 tonnes de lait condensé, 200 tonnes de blé, 1 000 tonnes de sucre et 47 300 bêtes à cornes. Sans compter les sorties clandestines de marchandises qui sont considérables.

« Il est démontré qu'il y a largement en France de quoi nourrir, vêtir et instruire les petits Français.

« Parents et Instituteurs :

« Tous unis, forçons les boches à respecter le droit de nos enfants à la vie et à l'instruction.

« Organisons la croisade de l'enfance contre les obscurantistes et les affameurs.

« Que la rentrée soit l'occasion pour le personnel enseignant groupé dans les sections reconstituées du Syndicat National et pour les parents d'élèves de prendre contact et de mettre sur pied l'action en commun.

« Pas une école sans délégation des maîtres et des parents à la mairie, au Secours National, auprès de tous les responsables !

« Pas une conférence pédagogique sans adoption de protestations à remettre aux inspecteurs pour le préfet.

« En avant, en rangs serrés.

« Pour la nourriture, le bien-être des enfants et leur droit à l'instruction.

« Pour le fonctionnement régulier des écoles.

« Pour l'avenir de la France !

« Le Parti Communiste Français. »

70 – Tract de la Résistance : appel aux parents d'élèves, instituteurs, alerte à l'ignorance, janvier 1944.

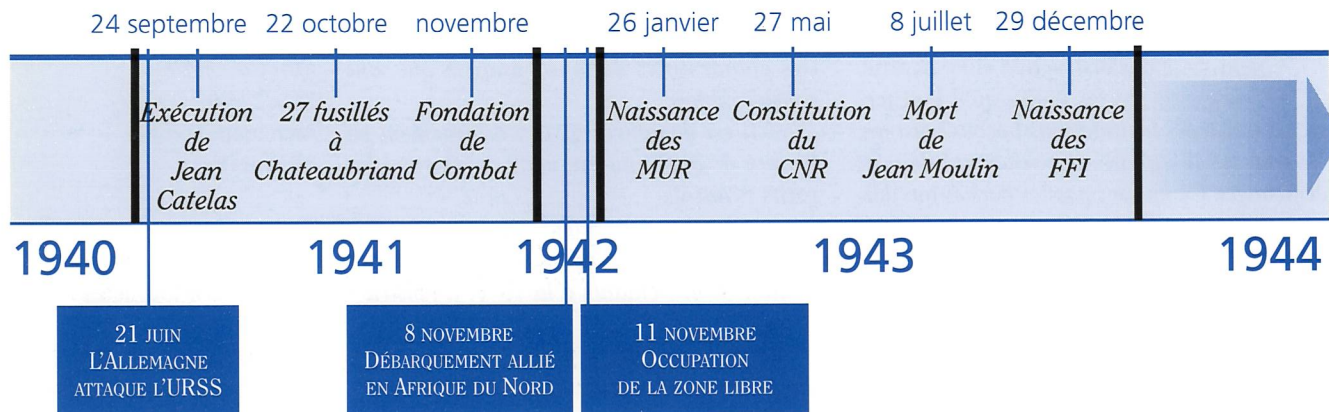
31 × 21 cm.

Arch. dép. Somme, 26 W 819.

Tirés dans des imprimeries de fortune avec du papier de récupération, jetés à terre, les tracts de la Résistance sont souvent en très mauvais état. Celui-ci mêle à l'appel de la Résistance « contre les boches », la défense du corps enseignant et la profession de foi pour l'école laïque.



# La Résistance



## Comprendre

### 1. Identifier les documents

- ◆ Cocarde tricolore.
- ◆ Avis de recherche.
- ◆ Journaux clandestins.
- ◆ Rapport de gendarmerie.

### 2. Repérer

- ◆ Les formes de résistance.
- ◆ Les acteurs.
- ◆ La répression.

### 3. Thèmes à aborder

- ◆ La Résistance et ses différents aspects (sabotages, presse clandestine et tracts).
- ◆ L'action des gaullistes et des communistes.
- ◆ Les différentes formes de répression : la dénonciation, le rôle de la police française, l'internement, la torture, les exécutions capitales.

## Mots-clés

**Tract**

**Clandestinité**

**Sabotage**

**Dénonciation**

**Torture**

**FTP**

**FFI**

## Étudier

1. Qui sont les résistants? Individus ou organisations?
2. Quels sont les modes d'actions de la Résistance?
3. Quels sont les dangers encourus par les résistants?
4. Comment les autorités luttent-elles contre la Résistance?
5. Montrez l'activité du Parti communiste dans les différentes actions de résistance en Picardie.

# La Libération

**À** partir de la mi-juillet 1944, les bombardements redoublent d'intensité sur la Picardie. Après la libération de Paris, les troupes alliées progressent vers la Picardie : Polonais, Anglais et Américains participent à celle de la Somme à compter du 31 août 1944. Des groupes de résistants interviennent également lors de la Libération. C'est alors le temps des règlements de compte et l'Épuration divise la population. Le bilan est lourd. La plupart des villes et la presque totalité de l'appareil industriel sont détruites. L'heure est à la Reconstruction et à la relance de l'économie.

71 – Rapport  
de la direction  
de la Défense passive  
d'Amiens  
sur l'opération Jéricho.

27 x 21 cm.

Arch. dép. Somme,  
26 W 256.

VILLE D'AMIENS

Bombardement du 18 Février 1944

Rapport du Directeur Urbain

Le Vendredi 18 Février à 12 heures et quelques minutes, un groupe d'avions anglo-américains, volant à très basse altitude, a bombardé la Prison départementale d'Amiens, des bombes ont atteint en plein les bâtiments provoquant l'écroulement d'une partie de ces bâtiments et causant des dommages importants aux autres parties.

Des détenus furent ensevelis sous les décombres, d'autres blessés, d'autres encore dont les cellules avaient eu leurs portes arrachées par les explosions ont profité du désarroi causé par le bombardement pour s'évader.

Leur fuite a été facilitée par la nature des dégâts causés aux murs de clôture - de larges ouvertures (200 x 200 environ), furent ouvertes notamment au mur du côté est - à hauteur d'homme par des bombes lâchées à faible hauteur, et qui, après avoir ricoché sur le terrain sont venues, après avoir éventré les murs, éclater à l'intérieur de la prison.

Le nombre des victimes s'établit comme suit :

90 morts, dont 26 n'ont pu être identifiés.

D'autre part, les restes humains de plusieurs personnes retrouvés dans les décombres, ont été ensevelis au Cimetière de la Madeleine dans la plaine réservée aux victimes civiles de la Guerre.

106 blessés.

Nature des Dommages causés. -  
Les bombes qui ont atteint en plein les bâtiments, ont provoqué l'écroulement du pavillon d'entrée, comportant le logement du Gardien Chef; la partie centrale avec la rotonde, une partie sur le derrière de l'aile est - (droit commun hommes) la partie centrale de l'aile Ouest (droit commun femmes) et la plus grande partie de l'aile Nord (Politiques).

D'autre part, les dépendances - cours Femmes et Politiques ainsi qu'une partie du côté hommes ont été également détruits.

Le bâtiment infirmerie et atelier a été gravement endommagé.

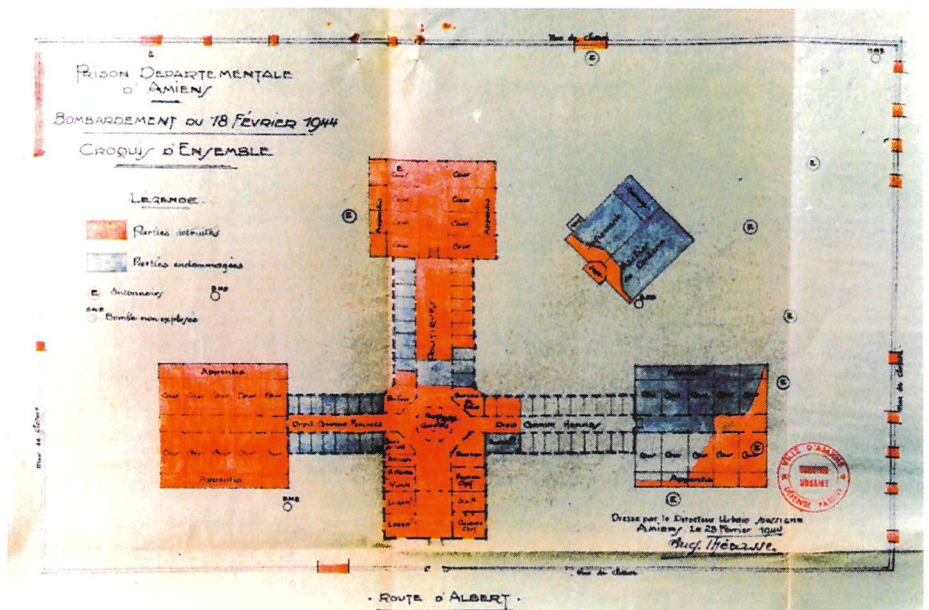
...../

72 – Croquis de la prison  
d'Amiens après  
le bombardement  
du 18 février 1944.

31 x 47 cm.

Arch. dép. Somme,  
26 W 256.

Le 18 février 1944, à midi, un groupe de bombardiers anglais attaque la prison d'Amiens. Les projectiles provoquent l'écroulement d'une partie du mur d'enceinte et les dégâts sont considérables. Une partie des prisonniers réussit à s'échapper mais on relève quatre-vingt-dix victimes et plus de cent blessés.





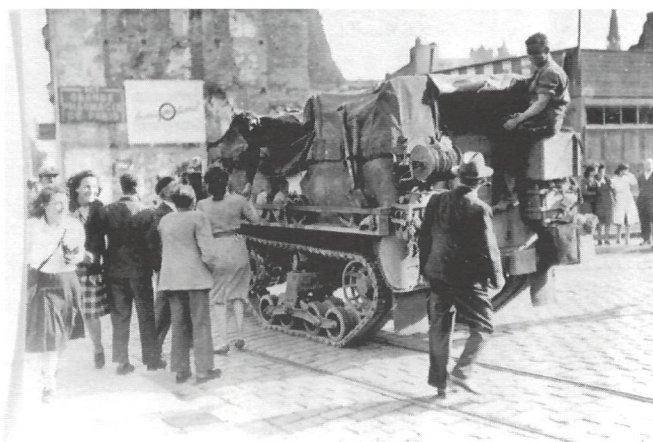


73 (haut) et 75 (bas) – *Deux photographies des libérateurs d'Amiens, 31 août 1944.*

9 × 13 cm.

1944. Coll. particulière.

Les troupes alliées arrivant de Normandie et d'Île-de-France libèrent Amiens le 31 août 1944. Le Comité départemental de libération fait placarder sur les murs de la ville la première proclamation du Gouvernement provisoire de la République française (document 74) avec la devise républicaine en tête. Les chars britanniques remontent la rue de la République jusqu'à la place Gambetta sous les vivats de la foule.



**Gouvernement Provisoire de la République Française**

**LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**

**Français, Françaises !**

Amiens est libre.  
 Les armées de la civilisation sont en pleine victoire.  
 Les armées des barbares scientifiques nazi en pleine déroute.  
 L'Etat collaborateur de Vichy a cessé d'exister dans notre vieille capitale picarde.

La République Française une et indivisible continue.  
 Les chefs de toutes les organisations reconnues de la Résistance, groupés dans le Comité départemental de la Libération, ont pris possession du pouvoir civil conformément aux ordres du Comité National de la Résistance et du Gouvernement provisoire de la République Française.

**FRANÇAIS, FRANÇAISES**, gardez dans cette heure de violente émotion le sang-froid, le calme, la dignité, l'union qui conviennent aux représentants d'une grande nation.

Aidez-vous fraternellement, partagez vos vivres avec ceux qui en sont démunis.

Aidez de tous vos moyens nos vaillants alliés, mais n'encombrez pas les routes où ils passent, les places où ils peuvent se rassembler par des attroupements. Montrez une confiance totale dans le gouvernement provisoire de la République que composent des chefs patriotes de toutes tendances de la Résistance.

Ils vous promettent solennellement :

- 1° De veiller à la gloire des héros tombés pour la Patrie et d'assurer à ceux qu'ils ont laissés une vie digne et décente.
- 2° De laisser à la nation souveraine le choix libre des institutions politiques sous lesquelles elle entend vivre.
- 3° De provoquer sans délai le retour des prisonniers et des déportés.
- 4° D'assurer provisoirement la vie de tous les habitants de la Somme dans les meilleures conditions de justice et d'équité.
- 5° De faire bonne et dure justice de tous les traîtres et collaborateurs.
- 6° D'entreprendre sans délai avec vous la restauration de la grandeur française.

Vive la France. Vive la République.  
 Vive la Liberté. Vivent les Alliés.

LE C. D. L. POUR LA SOMME.

74 – *Affiche du Comité départemental de libération, [s. d.].*

58,5 × 39 cm.

Arch. dép. Somme, 26 W 819.

## ATTENTION ALLIED FORCES

IN ACCORDANCE WITH ADMINISTRATIVE MEMORANDUM No. 6, SUPREME HEADQUARTERS, ALLIED EXPEDITIONARY FORCES, DATED 10 SEPTEMBER, 1944, ALL MEMBERS OF THE ALLIED FORCES ARE PROHIBITED FROM PURCHASING FOOD OR MEALS UNTIL FURTHER NOTICE.

## AVIS AUX FORCES ALLIÉES

En conformité du règlement administratif n° 6, du Commandement suprême interallié, en date du 10 Septembre 1944, il est interdit à tous les membres des forces alliées de procéder à des achats de nourriture de quelque nature que ce soit ou de prendre des repas en ville et ce jusqu'à nouvel avis.

8411 O.

76 et 77 – *Avis aux forces alliées et photographie de troupes britanniques à Corbie.*

27,5 × 21 cm ; 17,5 × 23 cm.

Arch. dép. Somme, 26 W 174 et 26 W 325.

Pour éviter des heurts avec la population, les troupes libératrices ne peuvent procéder à des achats de nourriture et restent dans leurs cantonnements.



SOUS-PRÉFECTURE  
DE MONTDIDIER

ÉTAT FRANÇAIS

Cabinet du Sous-Préfet.

*Montdidier, le 15 Mai 1945.-*

RJD/MLL.

*Le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Montdidier*  
à Monsieur le Préfet de la Somme,  
- CABINET -

**OBJET :** Célébration officielle de la fin des hostilités.

J'ai l'honneur de vous informer que conformément aux instructions, la fin des hostilités a été célébrée avec un certain éclat dans tout l'Arrondissement. J'ai averti, personnellement, MM. les Maires des Chefs-lieux de cantons et des communes les plus importantes en leur demandant de faire le maximum d'efforts pour que des manifestations soient organisées partout.

Dans la presque totalité des communes les cloches ont sonné le 8 Mai à 15 H 15. A Montdidier et à ROYE, seules localités possédant une sirène d'alarme, le signal de fin d'alerte a été émis.

Les manifestations se sont déroulées soit le 8 Mai dans la soirée, en particulier, à MONTDIDIER, ROYE, MOREUIL et AILLY-sur-NOYE, soit le 9 Mai dans la matinée, notamment à ROSIERES-en-SANTERRE ou dans l'après-midi. Il n'y a eu aucun incident nullepart.

Dans les localités où sont cantonnés des soldats américains ou français, des détachements militaires ont participé aux cortèges. A MONTDIDIER et à ROYE la population a accueilli avec beaucoup de sympathie les troupes françaises qui ont défilé impeccablement. J'ai pu me rendre compte en plusieurs endroits de la tenue déplorable des soldats américains qui déambulaient en état d'ivresse. La population ne peut s'empêcher, et cette constatation est pénible, de constater que l'Armée d'outre-Atlantique n'a pas la tenue de nos ex-occupants. L'impression est tout à fait fâcheuse, d'autant plus que pour obtenir des boissons alcooliques les Américains troquent des vêtements, des équipements, des denrées ou même quelquefois des armes. Les officiers ne paraissent pas avoir une autorité suffisante sur leurs hommes et l'exemple est déplorable.

J'ai pris la parole le 8 mai à l'issue du cortège organisé à MONTDIDIER, le 9 mai au matin à ROSIERES-en-SANTERRE et le même jour, dans l'après-midi, à FOUQUESCOURT.

En général, les manifestations ont consisté en un défilé à travers les localités avec dépôts de gerbes aux monuments aux morts ou aux cimetières militaires, les Autorités prenant la parole soit aux monuments aux morts soit au moment de la dislocation. Des bals populaires ont été organisés dans un grand nombre d'endroits et ont été suivis par une foule nombreuse.

78 - *Rapport du sous-préfet de Montdidier au préfet de la Somme, 15 mai 1945.*

27,5 x 21,3 cm. Arch. dép. Somme, 24 W 115.

La célébration de la fin des hostilités le 8 mai 1945 est l'occasion de réjouissances populaires dans toutes les

communes. Après les dépôts de gerbes aux monuments aux morts et les défilés militaires, la journée se poursuit par les bals, fréquentés par une foule nombreuse. Mais le rapport insiste sur la mauvaise attitude des soldats américains qui déambulent en état d'ivresse et qui n'ont pas la tenue des « ex-occupants ».

79 – Article sur l'épuration dans le département de la Somme dans Picardie Nouvelle, 9 octobre 1944.

12,5 x 10 cm.

Arch. dép. Somme, 812 PER 1.

## L'ÉPURATION

En exécution des instructions qu'il a reçues du Gouvernement, le Préfet de la Somme s'est, dès son arrivée, préoccupé de la question de l'épuration, à laquelle la Résistance et toute la partie saine de la population française attachent la plus grande importance.

Jusqu'à présent, de très nombreuses arrestations, dont le chiffre s'élève à environ 600, ont eu lieu dans le département. La plupart de ces arrestations visent des personnages dont l'indignité est certaine, bien que leur activité collaboratrice n'ait pas été spécialement dangereuse.

Sur l'ordre du préfet toutes les personnes inscrites aux partis collaborateurs, c'est-à-dire miliciens, membres du P. P. F., du groupe « Collaboration », du Rassemblement National Populaire, etc..., ont été arrêtés et incarcérés.

Le nom de toutes les personnes qui appartenaient à ces partis et qui sont en fuite a été communiqué à la Sûreté Nationale, à Paris, pour que les recherches soient poussées au maximum.

Les cas des miliciens ont fait immédiatement l'objet d'enquêtes très approfondies, pour permettre, non seulement de faire passer ces individus devant le Tribunal, mais encore de découvrir tous leurs complices : d'ici quelques jours les enquêtes en cours seront terminées, et le jugement pourra avoir lieu aussitôt.

Environ 35 personnes sont actuellement arrêtées et interrogées pour des faits de dénonciations : aucun ménagement ne sera pris à leur égard, et le châtiement qui leur sera infligé recevra toute la publicité voulue.

A côté de ces individus dont quelques-uns ont eu une activité grave, il est des personnages dont l'élimination est indispensable, soit qu'ils aient seulement bénéficié d'avantages inadmissibles, grâce à leurs relations

avec les Allemands, soit encore qu'ils aient eu une conduite professionnelle critiquable.

Parmi les hauts fonctionnaires du Département, le Commissaire de la République de la Région de Laon a, sur la demande du Préfet de la Somme, révoqué de leurs fonctions trois hauts magistrats.

Un procureur de la République est actuellement arrêté.

Dans la police, plusieurs commissaires de police sont révoqués et arrêtés.

Plusieurs chefs de service départementaux du Département ont été suspendus de leurs fonctions et seront éliminés de l'Administration.

Le Préfet de la Somme a fait arrêter un Officier de Gendarmerie et quatre sous-officiers, chefs de brigade de gendarmerie.

Plusieurs directeurs d'établissements industriels sont arrêtés et internés.

Vingt-deux entrepreneurs de travaux publics, marchands de main-d'œuvre pour le compte des Allemands, sont arrêtés et emprisonnés ou recherchés.

Toute une série d'entreprises convaincues de collaboration étroite avec l'ennemi vont être décapitées de leurs dirigeants et pourvues d'administrateurs indépendants.

A côté de ce châtiement des faits passés, une répression brutale du marché noir va être entreprise et des exemples rigoureux seront faits parmi les cultivateurs et commerçants profiteurs.

Pour des raisons de sécurité militaire, aussi bien que dans l'intérêt des enquêtes en cours, il n'est pas possible de donner la liste des personnes arrêtées actuellement mais la population peut être assurée que lorsque toutes ces instructions viendront devant les tribunaux, toute publicité sera donnée aux jugements qui interviendront.

## L'Épuration

L'Épuration est un processus juridique qui comporte trois volets : politique, économique et civique. Pour sanctionner les faits politiques, le Gouvernement provisoire crée par les ordonnances du 26 juin et du 28 novembre 1944, des cours de justice dans chaque département qui condamnent l'intelligence avec l'ennemi et les

actes nuisibles à la Défense nationale. Pour la collaboration économique, une commission constitue un dossier qui remonte jusqu'à la préfecture et établit une liste d'entreprises dont les biens sont confisqués. Une nouvelle peine, l'indignité nationale, est créée pour

sanctionner les citoyens compromis ou les parlementaires qui ont voté les pleins pouvoirs à Pétain (ordonnance du 26 août 1944). L'épuration « sauvage » a précédé et suivi de peu la Libération. Elle recouvre des réalités diverses : exécutions sommaires, « cours martiales spontanées », tonte des femmes, déchaînement populaire.

## STATISTIQUES NATIONALES (chiffres d'O. Wiewiorka)

32 000 dossiers	
Condamnation à mort	1 500
Emprisonnement	44 000
Épuration économique	?
Dégradation nationale	50 000

D'après Henri Rousso, l'épuration « sauvage » et l'épuration légale ont coûté la vie à plus de 10 000 personnes.

## STATISTIQUES DÉPARTEMENTALES

(d'après le rapport préfectoral du 31 janvier 1947. Arch. dép. Somme, 26 W 819)

Années 1944-1945  
156 audiences  
et  
407 verdicts rendus

Année 1946  
6 audiences  
et  
232 verdicts rendus

Année 1947  
4 audiences  
et  
10 verdicts rendus

Années	Mort	Travaux forcés à perpétuité	Travaux forcés à temps	Emprisonnement à temps	Indignité nationale	Indignité nationale	Confiscation totale	Confiscation partielle	Amende	Acquittement
1944 1945	15 + 32 par contum.	5 + 13 par contum.	34 + 30 par contum.	181 + 18 par contum.	178 + 50 par contum.	63	68 + 65 par contum.	10 + 1 par contum.	39	67 + 2 par contum.
1946	8 + 15 par contum.	6 par contum.	37 + 10 par contum.	97 + 6 par contum.	123 + 28 par contum.	37	64 + 26 par contum.	5	32 + 6 par contum.	40
1947	–	–	1 par contum.	6	6 + 1 par contum.	–	3 + 1 par contum.	–	1	3

AMIENS LE 21 OCTOBRE 1944

107

Dejà un rapport a été transmis, je pense à la préfecture au sujet des collaborateurs de Commune d' (Somme), voici les noms et les faits suivants;

- A \_\_\_\_\_ : à fournis plusieurs fois des moutons et veaux aux troupes  
 CULTIVATEUR : Allemandes, il recevait fréquemment la Gestapo, même pour y déjeuner où, une fois comme dessert il y avait de la tarte garnie d'une croix gammée faite avec des prunes, collaborateur 100 %.  
 En juin 1940 ou 1941, il a remis à son commis le drapeau Français en lui disant qu'il en avait plus besoin, et qu'il le mettait en haut d'une meule pour en chasser les corbeaux. Sa fille aînée aussi coupable que lui disait, je préfère les allemands aux Français.  
 Les allemands étaient constamment chez eux et il s'y passait des orgies jamais égalées.
- P \_\_\_\_\_ : A fourni à la Gestapo la liste des personnes qui n'avait  
 Charron pas remis leur poste de T.S.F.  
 Sur cette liste figure ses 2 frères, Robert et Louis.  
 Sa femme faisait beaucoup de réclame pour les Boches
- Melle \_\_\_\_\_ : A été volontaire pour travailler en Allemagne, dès son retour en France, elle s'est mise à la disposition des Boches en qualité de cuisinière, elle allait souvent dans les fermes chercher du ravitaillement, si le cultivateur n'en donnait pas elle le menaçait en lui disant qu'elle enverrait les Boches lui ramasser ses poules sans payer, car elle était bien avec eux.
- P \_\_\_\_\_ : A transformée sa conduite intérieure en camionnette pour le mettre à la disposition des Boches pour effectuer les pistes de lancement des V.1. et ensuite aux côtes.  
 Il se vantait un jour dans un café d'avoir réalisé un bénéfice de 100.000.Frs en 6 mois (a toujours collaborer)
- Mme \_\_\_\_\_ : A toujours collaboré, il y avait toujours un ou deux officiers qui couchait chez elle, en outre elle a fait beaucoup de réclame pour les Boches et souvent disait qu'elle aimait mieux les Allemands que les Français.
- Melle \_\_\_\_\_ : Collaboratrice 100 % tenue des propos contre les Français, un jour elle avait sur son mur quelques croix gammées, en a fait part à la Gestapo et leur a dit que dans il y avait peut-être des otages.
- G \_\_\_\_\_ : Le roi du marché noir, à profiter des Boches pour faire sa fortune, il tenait souvent des propos à l'avantage des Allemands.

Je pense Mon Capitaine que ses renseignements vous suffiront pour pouvoir les arrêter, la population serait heureuse de les voir en prison, car ils se promènent dans le pays plus fiers que les bons Français, tous juste s'ils ne vous craches pas au visage.

80 - Rapport sur les collaborateurs d'un chef-lieu de canton, 21 octobre 1944.

26,5 x 21 cm. Arch. dép. Somme, 26 W 750.

Dès septembre 1944, ont lieu de nombreuses arrestations de collaborateurs présumés. Elles sont le fait tant des autorités officielles, préfet et Comité départemental de

libération, que de justiciers de la dernière heure. Les détenus sont regroupés à la citadelle d'Amiens. Parmi eux, on trouve des responsables politiques (membres du PPF, miliciens), nombre d'individus qui, à des degrés divers, ont collaboré avec l'occupant, et beaucoup de « lampistes » qui servent de boucs émissaires : cultivateurs, commerçants, femmes.

80 - Premier numéro de Picardie Nouvelle, 31 août 1944.

54,5 x 95 cm. Arch. dép. Somme, 711 PER 1.

PICARDIE NOUVELLE AMIENS EST LIBÉRÉ !

Gouvernement provisoire de la République Française Liberté Égalité Fraternité FRANÇAIS, FRANÇAISES, Amiens est libre. Les armées de la civilisation sont en pleine victoire. Les armées des barbares scientifiques nazi en pleine déroute. L'Etat collaborateur de Vichy a cessé d'exister dans notre vieille capitale picarde.

L'HEURE QUE VOUS ATTENDEZ

Amiens, l'heure que vous attendez est venue, cette heure de la liberté reconquise, la vôtre. L'ennemi, qui depuis 4 ans vous tenait dans ses griffes, a été chassé de votre ville au moins d'une heure. Et les premiers chars alliés traversent nos rues. Nous vous dirons plus tard comment cette lutte a été menée, et comment, obscurement, elle s'est préparée et facilitée par l'action dévouée des forces combattantes de l'intérieur.

Nous sommes libérés ! Nous sommes libres ! Après quatre années d'oppression, d'étouffement, quatre années durant lesquelles, le poing dans la poche et les dents serrées, chacun dut songer son frein en attendant l'heure de la délivrance, une aube de clarté et de lumière intense s'est levée sur la capitale de la Picardie qui va inscrire dans ses annales la date du jeudi 31 Août 1944 comme une des plus mémorables de son histoire. Tandis que les avions alliés vomissaient dans le ciel et que crépitaient, dans les rues la fusillade, un immense soulagement s'empara d'Amiens, nous qui attendions depuis si longtemps, sans désespérance, dans le fond secret de leur cœur, que sonnât la minute attendue. Bien sûr on se cachait encore dans les encadrements des portes cochères tandis que sifflaient les balles, tandis que les derniers Boches, rictus à la lèvres, faisaient le coup de feu, brûlaient leurs dernières cartouches sous les regards de police, nos volontaires intrépides et jusqu'aux gamins dont les mains fréles avaient quelque peine à tenir le trop lourd pistolet dont ils n'avaient jamais appris à faire usage.

FRANÇAIS, FRANÇAISES, gardez dans cette heure de violence émotion le sang-froid, le calme, la dignité, l'union qui conviennent aux représentants d'une grande nation. Aidez - vous fraternellement, partagez vos vivres avec ceux qui en sont démunis. Aidez de tous vos moyens nos vaillants alliés, mais n'encombrez pas les routes où ils passent, les places où ils peuvent se rassembler, par des attroupements. Montrez une confiance totale dans le gouvernement provisoire de la République qui compose des chefs patriotes de toutes tendances de la Résistance.

JUSTICE SERA FAITE...

Amnésia, de nouveau, vous êtes libres. Vous n'avez plus à craindre, mais à espérer. Vous n'avez plus à souffrir l'Allemand, mais, dans l'ordre, à servir la France.

Nous sommes libérés, honneur à notre police d'Amiens digne successeur de la police parisienne. Honneur à nos Alliés victorieux auxquels la « Picardie Nouvelle » souhaite une chaleureuse bienvenue. Honneur à nos Prisonniers, à nos Déportés et à nos chers Absents patriotes auxquels nous songeons en ces jours de liesses.

VIVE DE GAULLE ! VIVE LA RÉPUBLIQUE ! VIVE LA FRANCE !

- 1° De veiller à la gloire des héros tombés pour la Patrie et d'assurer à ceux qui n'ont laissés une vie digne et décente. 2° De laisser à la nation souveraine le choix libre des institutions politiques sous lesquelles elle entend vivre. 3° De provoquer sans délai le retour des prisonniers et des déportés. 4° D'assurer provisoirement la vie de tous les habitants de la Somme dans les meilleures conditions de justice et d'équité. 5° De faire bonne et dure justice de tous les traités et collaborateurs. 6° D'entreprendre sans délai avec vous la restauration de la grande France.

Campagnes formelles à la population

La population que les puissances hitlériennes ont envahie en France, depuis le commencement de la campagne de France, a subi les horreurs de la déportation et de la mort. Elle a subi les horreurs de la déportation et de la mort. Elle a subi les horreurs de la déportation et de la mort.

Premières heures de liberté

Depuis la libération, la ville est occupée par des soldats alliés. Ils ont libéré la ville. Ils ont libéré la ville. Ils ont libéré la ville.

Prisonniers, déportés...

Nous sommes avec vous po la pensée. Nous l'avons toujours été. L'heure de votre délivrance est proche. COURAGE !! ESPERER !! VIVE LA FRANCE !

LE C. D. L. POUR LA SOMME. Vive la France. Vive la République. Vive la Liberté. Vivent les Alliés.

81 - Premier numéro du Courrier Picard, 16 octobre 1944.

42,5 x 28,5 cm. Arch. dép. Somme, 812 PER 1.

Le Progrès de la Somme est remplacé par Picardie Nouvelle dès le 31 août. Émanation du Comité départemental de libération, il fusionne, pour des raisons d'approvisionnement en papier, avec L'Écho de la Somme pour donner un nouveau quotidien : Le Courrier Picard.

LE COURRIER PICARD LUNDI 16 OCTOBRE 1944

Le Général de Gaulle fait appel à l'union de tous

Nous devons comprendre que notre grandeur procèdera, non point de la bienveillance des autres, mais bien de notre propre effort.

Le général de Gaulle, Président du Gouvernement provisoire de la République Française, a fait un appel à l'union de tous les Français.

Le Gouvernement provisoire de la République Française a été élu par les Français.

Le Général de Gaulle a fait un appel à l'union de tous les Français.

La reprise industrielle est en cours.

Les Alliés ont fait de grands progrès.

La reconnaissance du Gouvernement Français.

Les Alliés ont fait de grands progrès.

La reconnaissance du Gouvernement Français.

Le Courrier Picard.

L'Armée Hongroise à la veille de l'effondrement. Nich et Petsamo occupés.

Une coopérative ouvrière va être créée.

L'épuration du marché noir.

Le Front de l'Ouest.

Les Entrepreneurs de Moscou.

Notre ravitaillement.

Le Front de l'Ouest.

Les Entrepreneurs de Moscou.

Notre ravitaillement.

Le Front de l'Ouest.

Les Entrepreneurs de Moscou.

Notre ravitaillement.

Le Front de l'Ouest.

Les Entrepreneurs de Moscou.

Notre ravitaillement.

Le Front de l'Ouest.

Les Entrepreneurs de Moscou.

Notre ravitaillement.

Le Front de l'Ouest.

Les Entrepreneurs de Moscou.

Notre ravitaillement.

Le Front de l'Ouest.

Les Entrepreneurs de Moscou.

Notre ravitaillement.

Le Front de l'Ouest.

Les Entrepreneurs de Moscou.

Notre ravitaillement.



83 – Leclerc. *Numéro spécial de la revue L'armée française au combat.*

33,5 × 26,5 cm.

1945. Arch. dép. Somme, fonds diocésain, DA 972.

Véritable héros de la France libre et combattante, Philippe de Hauteclocque, natif de Belloy-Saint-Léonard dans la Somme, s'illustre sous le nom du général Leclerc. Parti du Tchad à la tête de la 2<sup>e</sup> DB, il libère Paris et poursuit jusqu'à Berchtesgaden. Inspecteur des forces d'Afrique du Nord, après-guerre, il participe aux commémorations de la libération d'Amiens en août 1946. Un an plus tard, il trouve la mort dans un accident d'avion au Sahara. L'image présentée illustre le célèbre serment de Koufra (25 janvier 1941) : « Jurez de ne déposer les armes que lorsque nos couleurs, nos belles couleurs, flotteront sur la cathédrale de Strasbourg ». Il libère effectivement Strasbourg le 23 novembre 1944.



82 – *Photographie du général Leclerc à Amiens, le 31 août 1946.*

14,5 × 10 cm.

Arch. dép. Somme, fonds diocésain, DA 972.



84 – *Photographie du général de Gaulle à Doullens, 11 août 1945.*

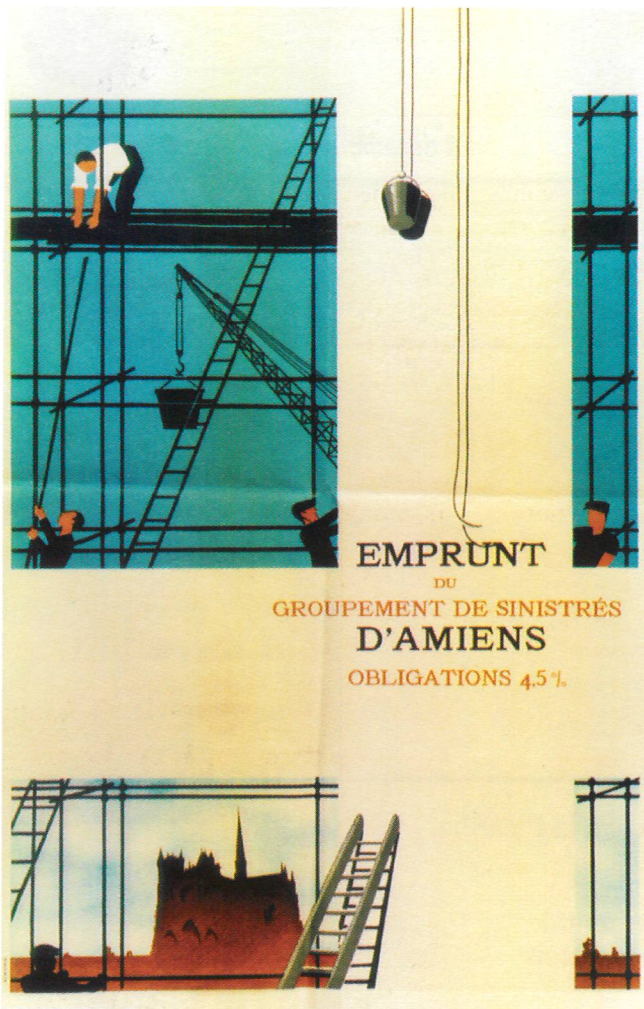
12,5 × 17 cm.

Arch. du *Courrier Picard*.

Reconstruire! Le slogan impératif est martelé partout à la Libération, dans les discours, sur les affiches, dans la presse. Il constitue l'enjeu du nouveau régime. Le département de la Somme est un des plus sinistrés de France.

Le 11 août 1945, le général de Gaulle effectue une visite à Amiens puis à Doullens où il prononce un discours sur le perron de l'hôtel de ville. Le chef du gouvernement provisoire galvanise les énergies et encourage les efforts de la Reconstruction. Faute de matériaux, celle-ci dure plus de dix ans et oblige les sinistrés à se regrouper pour lancer des emprunts.





85 – Affiche de l'emprunt du groupement des sinistrés d'Amiens.

56 × 39,5 cm.

Arch. dép. Somme, DA 569.



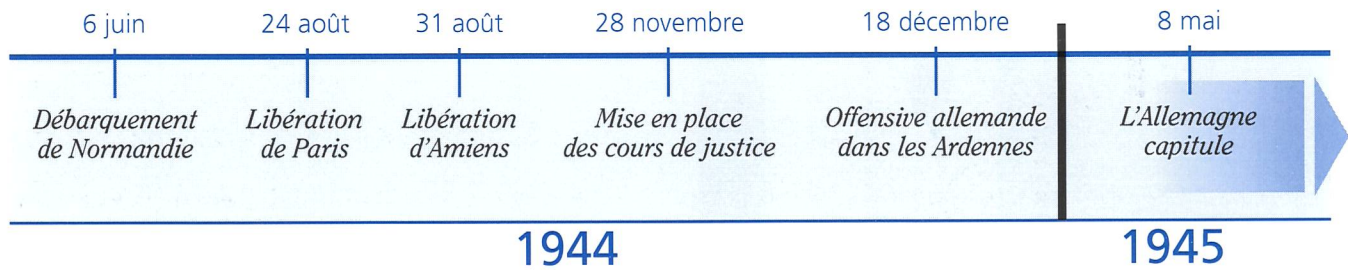
86 – Photographie de la Reconstruction : Amiens, rue des Trois Cailloux.

18 × 13 cm.

Arch. dép. Somme, 1275 W.



# La Libération



## Comprendre

### 1. Identifier les documents

- ◆ Croquis.
- ◆ Photographies.
- ◆ Presse.

### 2. Repérer

- ◆ L'itinéraire de la Libération, de la Normandie à la Picardie.
- ◆ Les troupes alliées.
- ◆ Les débuts de la Reconstruction.
- ◆ Les organes détenant un pouvoir gouvernemental.
- ◆ Les organes détenant un pouvoir de représentation de la population.
- ◆ Les caractéristiques de l'Épuration.

### 3. Thèmes à aborder

- ◆ Les acteurs de la Libération et la fin des hostilités.
- ◆ L'attitude de la population face aux Américains.
- ◆ Les mécanismes de l'Épuration.
- ◆ Les priorités de l'Après-guerre.

## Mots-clés

**Libération**

**CDL**

**Alliés**

**De Gaulle**

**Épuration**

**Reconstruction**

## Étudier

1. Comment la Résistance s'efforce-t-elle d'encadrer les populations à la Libération ?
2. Indiquez les différents volets de l'Épuration. Qui sont les boucs émissaires ?
3. Pourquoi la presse modifie-t-elle ses titres à la Libération ?
4. Pourquoi Leclerc devient-il un héros à la Libération ?
5. Quelles sont les priorités du nouveau régime ?

# Chronologie

## 1938

**12 au 13 mars** : Les troupes allemandes pénètrent en Autriche ; proclamation de l'*Anschluss*.

**30 septembre** : Signature des accords de Munich entre l'Allemagne, la France et la Grande-Bretagne, qui entérinent l'éclatement de la Tchécoslovaquie.

## 1939

**26 janvier** : Victoire des franquistes à Barcelone.

**5 mars** : L'armée allemande entre à Prague.

**22 mai** : Signature du « Pacte d'acier » entre l'Allemagne et l'Italie.

**23 août** : Signature du Pacte germano-soviétique.

**27 août** : Établissement de la censure en France.

**1<sup>er</sup> septembre** : Invasion de la Pologne par les troupes allemandes. Mobilisation générale en France.

**3 septembre** : La Grande-Bretagne puis la France se déclarent en guerre contre le *Reich* allemand.

**17 septembre** : L'Armée rouge envahit la Pologne.

**26 septembre** : Dissolution du Parti communiste français.

**28 septembre** : Signature à Moscou d'un traité d'amitié germano-soviétique.

**29 septembre** : Chute de Varsovie.

**20 novembre** : L'URSS attaque la Finlande.

## 1940

**20 janvier** : La Chambre vote la déchéance des députés communistes.

**20 mars** : Édouard Daladier, président du Conseil, démissionne. Il est remplacé par Paul Reynaud.

**9 avril** : Le Danemark et la Norvège sont envahis par les forces allemandes.

**10 mai** : Invasion de la Belgique, des Pays-Bas, de la France.

**18 mai** : Philippe Pétain est nommé vice-président du Conseil.

**20 mai** : L'armée allemande atteint la mer.

**27 mai** : Léopold III donne l'ordre aux troupes belges de capituler.

**4 juin** : Chute de la poche de Dunkerque.

**10 juin** : Le gouvernement quitte Paris pour la Touraine puis Bordeaux. L'Italie entre en guerre aux côtés de l'Allemagne.

**14 juin** : Les troupes allemandes pénètrent dans Paris.

**16 juin** : Démission de Paul Reynaud, remplacé par Philippe Pétain.

**18 juin** : Appel à la résistance lancé par Charles de Gaulle depuis Londres.

**22 juin** : Armistice franco-allemand signé à Rethondes.

**29 juin** : Le gouvernement rejoint Vichy.

**2 juillet** : Convocation de l'Assemblée nationale à Vichy.

**3 juillet** : Destruction par la marine anglaise d'une partie de la flotte française à Mers-el-Kébir.

**10 juillet** : Les pleins pouvoirs sont votés à Pétain par l'Assemblée nationale.

**Septembre** : Début des bombardements sur l'Angleterre. En France, le rationnement est institué pour les principaux produits alimentaires.

**3 octobre** : L'occupant promulgue une ordonnance sur les juifs en zone occupée. À Vichy, le conseil des ministres adopte un « Statut des juifs ».

**24 octobre** : Rencontre à Montoire de Pétain et Hitler : début de la collaboration politique.

**13 décembre** : Laval est déchu de ses fonctions de ministre des Affaires étrangères et arrêté.

**1941**

**8 mai** : Nouvelle ordonnance allemande sur les juifs résidant en zone occupée.

**22 avril** : Capitulation de la Grèce.

**2 juin** : Publication du deuxième « Statut des juifs » à Vichy.

**22 juin** : L'Allemagne attaque l'URSS.

**Juillet** : Création de la Légion des volontaires français contre le bolchevisme (LVF).

**18 juillet** : Pierre Pucheu devient ministre de l'Intérieur.

**14 août** : Création des cours spéciales de justice. Un serment de fidélité est exigé des hauts fonctionnaires, militaires et magistrats.

**21 août** : Fabien abat un officier allemand au métro Barbès.

**4 octobre** : Promulgation de la « Charte du travail ».

**22 octobre** : Exécution par les Allemands de quatre-vingt-dix-huit otages, dont vingt-sept à Châteaubriand.

**Novembre** : Fondation du mouvement de résistance Combat à Grenoble.

**8 décembre** : À la suite de l'attaque de Pearl Harbor, les États-Unis et le Royaume-Uni déclarent la guerre au Japon.

**20 décembre** : Échec de l'armée allemande devant Moscou.

**1942**

**1<sup>er</sup> janvier** : Jean Moulin est parachuté en Provence.

**15 mars** : Loi réglementant le marché noir.

**27 mars** : Départ du premier convoi des « déportés raciaux ».

**18 avril** : Laval devient chef de gouvernement.

**18 mai** : L'Allemagne exige le transfert dans la Ruhr d'ouvriers qualifiés.

**29 mai** : Obligation du port de l'étoile jaune pour les juifs résidant en zone occupée.

**22 juin** : Laval annonce officiellement le principe de la relève et souhaite la victoire de l'Allemagne.

**16 au 17 juillet** : Rafle du Vel' d'Hiv à Paris.

**Août** : Les juifs étrangers de zone libre sont livrés aux nazis.

**4 octobre** : Début de la bataille de Stalingrad.

**3 novembre** : Défaite de Rommel à El-Alamein.

**8 novembre** : Les forces anglo-saxonnes débarquent en Algérie et au Maroc.

**11 novembre** : Occupation de la zone libre. La flotte française se saborde à Toulon.

**15 novembre** : Darlan prend le pouvoir en Algérie; il est assassiné le 24 décembre.

**1943**

**26 janvier** : Fusion des principaux réseaux de résistance de la zone sud, naissance des MUR.

**30 janvier** : Création de la Milice.

**Avril** : Soulèvement du ghetto de Varsovie.

**27 mai** : Première réunion du Conseil national de la Résistance (CNR).

**30 mai** : Venue du général de Gaulle à Alger.

**8 juillet** : Mort de Jean Moulin, arrêté le 21 juin.

**10 juillet** : Débarquement des Alliés en Sicile.

**8 septembre** : Capitulation de l'Italie.

**Octobre** : Libération de la Corse.

**18 décembre** : Pétain accepte toutes les conditions posées par le *Reich*.

**29 décembre** : Naissance des Forces françaises de l'intérieur (FFI).

**1944**

**Janvier** : Raids des alliés sur Berlin. Entrée des troupes soviétiques en Pologne.

**30 janvier** : Conférence de Brazzaville.

**2 avril** : Massacre d'Ascq (Nord).

**Avril-mai** : Bombardements importants sur la France.

4 juin : Prise de Rome.

6 juin : Débarquement allié en Normandie.

10 juin : Massacre d'Ouradour-sur-Glane, par la division *Das Reich*.

13 juin : Envoi de V 1 sur Londres.

14 juin : De Gaulle débarque en France et prononce un discours à Bayeux.

12 juillet : Dernier Conseil des ministres à Vichy.

17 au 23 juillet : Assaut par les Allemands du maquis du Vercors.

15 août : Débarquement franco-américain en Provence. (Départ du dernier convoi de déportés).

19 août : Paris se soulève.

20 août : Pétain quitte Vichy pour Belfort.

24 août : La 2<sup>e</sup> DB, conduite par Leclerc, rentre dans Paris.

7 septembre : Départ de Pétain et de Laval en Allemagne.

Juin-novembre : Mise en place des cours de justice, des chambres civiques chargées de l'« épuration judiciaire ».

5 octobre : Ordonnance sur le droit de vote des femmes.

18 décembre : Contre-offensive allemande dans les Ardennes.

## 1945

27 janvier : Libération d'Auschwitz par l'Armée rouge.

29 janvier : Les troupes américaines pénètrent en Allemagne.

11 février : Fin de la conférence de Yalta.

12 avril : Mort du président américain Roosevelt; Harry Truman lui succède.

30 avril : Suicide d'Hitler dans son bunker à Berlin.

8 mai : Capitulation allemande.

23 juillet-15 août : Procès et condamnation du maréchal Pétain.

6 août : Bombe atomique américaine sur Hiroshima.

9 août : Bombe atomique américaine sur Nagasaki.

15 août : Capitulation du Japon.

4-15 octobre : Procès et exécution de Laval.

20 novembre : Ouverture du procès de Nuremberg.



# Bibliographie

## I. Ouvrages nationaux

### 1. Ouvrages généraux

- AMOUROUX H., *La grande histoire des Français sous l'Occupation*, Paris, Robert Laffont, 1977-1993, 10 vol.
- AZÉMA J.-P., *De Munich à la Libération 1938-1944*, Paris, Le Seuil, 1979, (coll. « Nouvelle histoire de la France contemporaine », 14).
- AZÉMA J.-P., BEDARIDA F., *1938-1948, les années de tourmente : de Munich à Prague, dictionnaire critique*, Paris, Flammarion, 1995, 1 064 p.
- CRÉMIEUX-BRILHAC J.-L., *Les Français de l'an 40*, Paris, Gallimard, 1990, 2 vol.
- *La Deuxième Guerre mondiale 1939-1945, récits et mémoires*, Paris, Le Monde éditions, 1995.
- DUROSELLE J.-B., *L'abîme 1939-1945*, Paris, Imprimerie nationale, 1983, 620 p.
- *La France des années noires*, sous la dir. de J.-P. AZÉMA et F. BÉDARIDA, Paris, Le Seuil, 1993, 2 vol.
- WILLARD G., BOURDERON R., *Histoire de la France contemporaine, 1940-1947, t. 6*, Paris, Éditions sociales, 1980.
- MICHEL H., *La Seconde Guerre mondiale*, Paris, Presses universitaires de France, 1968, 2 vol.
- RIOUX J.-P., *La France de la Quatrième République 1944-1958. L'ardeur et la nécessité 1944-1952*, Paris, Le Seuil, 1980, (coll. « Nouvelle Histoire de la France contemporaine », 15).

### 2. Vichy et l'Occupation

- BURRIN P., *La France à l'heure allemande, 1940-1944*, Paris, Le Seuil, 1995, 557 p.
- COINTET M., *Vichy capitale, 1940-1944*, Paris, Perrin, 1993, 299 p.
- COINTET J.-P., *La Légion française des combattants. La tentation du fascisme*, Paris, Albin Michel, 1995, 458 p.
- COINTET J.-P., *Pierre Laval*, Paris, Fayard, 1993.
- COINTET J.-P., *Histoire de Vichy*, Paris, Plon, 1996.
- CONAN E., ROUSSO H., *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Paris, Gallimard, 1996, (coll. « Folio histoire »), 514 p.
- COTTA M., *La collaboration*, Paris, Armand Colin, 1964.

- FERRO M., *Pétain*, Paris, Fayard, 1987.
- KUPFERMAN F., *Laval, 1883-1945*, Paris, Balland, 1987, 580 p.
- LABORIE P., *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Le Seuil, 1990, 405 p.
- LOTTMAN H., *Pétain*, Paris, Le Seuil, 1984, 726 p.
- MARRUS M.-R., PAXTON R.-O., *Vichy et les juifs*, Paris, Librairie générale française, 1990, 671 p.
- MERMET P., « Enquête sur la main d'œuvre française au service de l'Allemagne (1940-1944) », dans *Bulletin de l'IHTP*, mars 1982, p. 40-59.
- *L'Occupation en France et en Belgique, 1940-1944*, Lille, *Revue du Nord*, 1987 (coll. « Histoire », n° 2 hors-série).
- ORY P., *La France allemande (1933-1945), paroles françaises*, Paris, Gallimard, 1995, (coll. « Folio histoire »), 372 p.
- PAXTON R.-O., *La France de Vichy : 1940-1944*, Paris, Le Seuil, 1974, 378 p.
- PÉCHANSKI D., *La propagande sous Vichy : 1940-1944*, Paris, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, 1990, 288 p.
- PÉCHANSKI D., *Les tziganes en France 1939-1946*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1994, 160 p.
- ROCHEBRUNE R. de, HAZERA J.-C., *Les patrons sous l'Occupation*, Paris, Odile Jacob, 1995, 874 p.
- ROUSSO H., *Les années noires, vivre sous l'Occupation*, Paris, Gallimard, 1992, 192 p.
- VEILLON D., *Vivre et survivre, 1939-1947*, Paris, Payot, 1996, (coll. « Histoire »).

### 3. La Résistance

- BARTOSEK K., *De l'exil à la Résistance : réfugiés et immigrés d'Europe centrale en France : 1933-1945*, Paris, Éditions Arcantère, Presses universitaires de France, 1989, 288 p.
- COINTET M., COINTET J.-P., *La France à Londres : renaissance d'un État, 1940-1943*, Bruxelles, Complexe, 1990, 288 p.
- CORDIER D., *Jean Moulin, l'inconnu du Panthéon*, Paris, Lattès, 1989, 3 vol.

- CRÉMIEUX-BRILHAC J.-L., *La France libre : de l'appel du 18 juin à la Libération*, Paris, Gallimard, 1996, (coll. « La suite des temps »), 970 p.

- LACOUTURE J., *De Gaulle*, Paris, Le Seuil, 1984-1986, 3 vol.

- NOGUÈRES H., *La vie quotidienne des résistants de l'Armistice à la Libération (1940-1945)*, Paris, Hachette, 1984, 272 p.

- NOGUÈRES H., VIGIER J.-L., DEGLIAME J.-L., FOUCHÉ M., *Histoire de la Résistance*, Paris, Robert Laffont, 1967-1981, 5 vol.

#### 4. La Libération

- ARON R., *Histoire de la libération de la France, juin 1944-mai 1945*, Paris, Fayard, 1959.

- KASPI A., *La libération de la France, juin 1944-janvier 1946*, Paris, Perrin, 1995, 564 p.

#### 5. L'Épuration

- LOTTMAN H., *L'épuration, 1943-1953*, Paris, Fayard, 1986, 534 p.

- NOVICK P., *L'épuration française 1944-1949*, Paris, Le Seuil, 1991, (coll. « Points Histoire »).

#### Reuves

- *Bulletin de l'Institut d'histoire du temps présent*, Paris, Centre national de la recherche scientifique.

- *Bulletin du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, Paris.

- *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, Paris, Presses universitaires de France. Devient en 1987 : *Guerres mondiales et conflits contemporains*.

## II. Ouvrages régionaux

- BEAL J., *Hommes et combats en Picardie, 1939-1945*, Amiens, Martelle, 1990.

- BEAL J., *La Somme dans la guerre 1939-1945*, Horvath-Martelle, 1986.

- BESSE J.-P., *L'Oise, septembre 1940-septembre 1944*, Creil, 1994.

- BRAILLON G., *Noyon pendant la Deuxième Guerre mondiale, (1939-1945)*, Société archéologique, historique et scientifique de Noyon, 1982.

- DUCELLIER J.-P., *La guerre aérienne dans le nord de la France*, Abbeville, Paillart, 1994-1996, 3 vol.

- DUVERLIE D., *Les Picards face à l'occupation allemande : le département de la Somme du 20 mai 1940 au 3 septembre 1944*, Thèse de troisième cycle, 1979.

- FLAMMENT F., *La vie religieuse en Picardie durant la Seconde Guerre mondiale*, Amiens, Université de Picardie, mémoire de maîtrise, 1992.

- LEGRAND J., *Courageuse Abbeville, 3 septembre 1939-3 septembre 1944*, Abbeville, Paillart, 1990.

- MAROT J., *Abbeville 1940 : avec la division cuirassée de Gaulle*, Paris, 1967.

- TROGNEUX A., « Amiens au lendemain de la Libération » dans *Revue du Nord*, tome LXXVIII, n°315, avril-juin 1996.

- VASSELLE P., *Juin 1940 sur la Basse-Somme, X<sup>e</sup> armée Altmayer, 9<sup>e</sup> corps d'armée, 13<sup>e</sup> DI, 5<sup>e</sup> DIC, 40<sup>e</sup> DI*, Montdidier, G. Durassé et C<sup>ie</sup>, [s. d.].

- VASSELLE P., *La bataille au sud d'Amiens, 20 mai-8 juin 1940*, Abbeville, Paillart, 1947.

- VASSELLE P., *La tragédie d'Amiens*, Amiens, 1952.

- VASSELLE P., *Les combats de 1940, 18 mai-9 juin. Haute-Somme et Santerre. Ligne de l'Avre et de l'Ailette, 7<sup>e</sup> armée Frère, 1<sup>er</sup> et 24<sup>e</sup> corps*, Montdidier, 1970.

- WAILLY H. de, *Le coup de faux. L'assassinat d'une ville, Abbeville, 1940*, Copernic, 1980.

#### Témoignages locaux

- *Histoire et traditions du pays des Coudriers, canton de Villers-Bocage*, n°3, novembre 1991 ; n°8, mai 1994 ; n°10, 1995.

- DUQUET P., *Dessins et poèmes de captivité 1940-1945 (oflag 4 D)*, Amiens, 1991.

- JEAN-JACQUES, ROLAND, *La Résistance française*, Alger, 1944.

- LABOULET A., *Les combats d'Airaines et environs, juin 1940*, Abbeville, 1972.

- OBJOIS A., *Un témoignage émouvant « 20 ans après »*, Montdidier.

- *Histoire des chantiers de la jeunesse racontée par des témoins*, Quintin, 1992.

#### Autres sources

- BLANC B., ROUSSO H., TOURTIER-BONAZZI C. de, *La Seconde Guerre mondiale, guide des sources conservées en France, 1939-1945*, Paris, Archives nationales, 1994, 1218 p.

- *Textes et documents sur la Somme :*

- n°5 : *La Résistance I. Actions de sabotage*, Amiens, Archives départementales de la Somme, 1984, 37 p. ;

- n°12 : *La Résistance II. Tracts et journaux clandestins*, Amiens, Archives départementales de la Somme, 1985 ;

- n°23 : *La Somme pendant l'occupation 1940-1944*, Amiens, Archives départementales de la Somme, 1988, 16 p. ;



– n°34 : *L'année 1940*, Amiens, Archives départementales de la Somme, 1990, 25 p.;

– n°49 : *Le temps des « collabos », 1940-1944*, Amiens, Archives départementales de la Somme, 1992, 33 p.;

– n°55 : *L'après-guerre*, Amiens, Archives départementales de la Somme, 1994, 26 p.

### III. Filmographie

Les films présentés ci-dessous sont disponibles à la médiathèque du centre régional de documentation pédagogique de l'académie d'Amiens, 45, rue Saint-Leu, 80026 Amiens CEDEX 1.

- DUPAQUIER J., *L'Occupation*, Production Actualités françaises, 1963, 1 VHS, 32 min, SECAM, noir et blanc.

- HERBUVEAUX G. BRULEY E., *Hitler et l'hitlérisme, 2*, Société nouvelle Pathé cinéma, 1965, 1 VHS, 37 min, SECAM, noir et blanc.

- LANZMANN C., *Shoah*, René Château Vidéo, 1987, 4 VHS, 9h 30 min, SECAM.

- *Narvik*, Centre national de documentation pédagogique, Ministère de la Défense, 1985, (coll. « Images à lire »), 1 VHS, 14 min, SECAM, noir et blanc.

- PHILIPPE C.-J., *Le cinéma en son temps, la guerre*, Arcanal, 1979, 1 VHS, 26 min, SECAM.

- RÉMY Y., RÉMY A., *La France libérée : 6 juin 1944 – 8 mai 1945*, Centre national de documentation pédagogique, 1994, 1 VHS, 30 min, SECAM.

- WEIBEL P., DALNOKY R., *1940-1945 : 1, L'exode, de la drôle de guerre à la Révolution nationale*, Centre national de documentation pédagogique, 1986, 1 VHS, 11 min, SECAM.

- WEIBEL P., TUNON DE LARA S., *La Seconde Guerre mondiale 1 : l'illusion totalitaire (1939-1942)*, Centre national de documentation pédagogique, SIRPA, 1985, (coll. « Images à lire »), 1 VHS, 57 min, SECAM.

- WEIBEL P., TUNON DE LARA S., *La Seconde Guerre mondiale, 2 : les voies de la liberté (1942-1945)*, Centre national de documentation pédagogique, SIRPA, 1985, (coll. « Images à lire »), 1 VHS, 57 min, SECAM.



# I n d e x

Les nombres renvoient aux numéros des documents.

## A

*Abbeville* : 3, 7, 13, 17, 30, 40; bataille : 10-11.  
*Afrique du Nord* : 41.  
Agriculture : 18, 42. Voir aussi Corporations, Logement et Main d'œuvre.  
*Albert* : 30, 62, 63, 65.  
*Alençon* (Orne) : 14.  
*Allemagne* : 44, 46-47, 49, 51.  
Alliés : voir Armées.  
*Amiens* : 6-9, 17, 19-20, 25, 40, 53, 59, 73; cathédrale, 9; citadelle : 80; prison : 66-68, 71-72.  
Antisémitisme : 30, 48, 52-54.  
*Ardèche* : 14.  
Armées : armées allemandes, 1-2, 12; armées alliées : 6, 11, 75-78; armées d'occupation : 51.  
Armement : 67-68. Voir aussi Industrie, Chars d'artillerie.  
Armistice : 16-17, 38-39.  
Arrestations et rafles : 47-48, 59, 66-68.  
Assistance et secours : 22-25.  
Attentats : 55. Voir aussi Sabotages.  
*Auschwitz* (Pologne) : 48.  
Autorités d'occupation : 25, 44, 47-50, 59, 66-69.  
*Aveluy* : 69.

## B

*Beaucamps-le-Vieux* : 13.  
*Belgique* : 7.  
Bombardements : 2, 7, 8, 66-68, 71-72. Voir aussi Défense passive.  
Bons de solidarité : 22-24  
*Bosquel* (Le) : 41.  
BOUSQUET (René) : 48.  
*Bretagne* : 14  
Brigades internationales : 59.

## C

*Caen* (Calvados) : 14.  
Camp de prisonnier : 21.  
Camps d'internement : 48.  
Camps de concentration et d'extermination : 48.  
*Cartigny* : 15.  
CATELAS (Jean) : 57, 59.

Censure : 50.  
Centres ruraux de la jeunesse : 43.  
CHAMBERLAIN (Arthur Neville) : 7.  
Chars d'artillerie : 12, 75.  
*Chaumont-sur-Tharonne* (Loir-et-Cher) : 15-16.  
Chemins de fer : 64; ligne Amiens-Albert : 65, 69; cheminots : 59, 63-64.  
CHURCHILL (Winston) : 7.  
Cinéma : 53.  
Clandestinité : 58-59.  
Collaboration : 44, 47-50, 60-61. Voir aussi Epuration.  
Comité d'entraide aux prisonniers de guerre : 22-24.  
Comité départemental de libération : 74, 80, 82.  
Comité français de libération nationale : 66-68.  
Commémorations : 78.  
Communes : 13, 40; délégations spéciales : 5.  
Communistes : 4, 54, 57-59. Voir aussi Parti communiste.  
Confédération générale du travail (CGT) : 64.  
CORBETT (Mrs Arthur), commandant de compagnie : 6.  
*Corbie* : 7, 77.  
Corporations agricoles : 42.  
Courrier picard (Le) : 82.  
Croix-Rouge : 22-24.

## D

DALADIER (Édouard) : 4-5.  
DARLAN (François), amiral : 2  
DARNAND (Joseph) : 55.  
Débâcle : 11.  
Défense passive : 3, 19, 71.  
Délégations spéciales : voir Communes.  
Dénonciations : 60, 61.  
Déportation : 48.  
Destructions : 9, 17, 41. Voir aussi Bombardements.  
Dewailly, horloge : 9.  
DORJOT (Jacques) : 61.  
*Doullens* : 40, 50.  
*Drancy* : 48.  
DUFOURNET (Paul), architecte : 41.  
*Dunkerque* (Nord) : 11.  
*Dury* : 7.  
Écho de la Somme (L) : 82.  
Église catholique : 2.  
Enseignement primaire : 3, 35-36. Voir aussi Instituteurs.  
Entreprises : voir Industrie, Usines.  
Épuration : 79-82.  
*Espagne* : 2, 59.  
État français : 17, 37, 41, 48, 59.

*États-Unis* : 2; troupes, 78.  
*Étrangers* : 30, 48, 54.  
*Évacuation* : voir Exode.  
*Exécutions* : 57, 59, 69.  
*Exode* : 13-16.  
*Exploitations agricoles* : voir Agriculture.  
*Exploité albertin (L)* : 62.

## F

*Famille* : voir Travail, famille, patrie.  
*Feldtkommandantur* : 17, 47.  
*FRANCO (Francisco)* : 2.  
*Francs-tireurs et partisans (FTP)* : 64, 69.  
*Front national* : 63, 64.  
*Front populaire* : 55.

## G

*GAULLE (Charles de)* : 11.  
*Gaullistes* : 48, 56, 60.  
*Gendarmerie* : 48-49, 65.  
*GEORGES (Alphonse-Joseph), général* : 2.  
*GEORGES VI, roi d'Angleterre* : 6.  
*GOEBBELS (Joseph-Paul)* : 50.  
*GOERING (Hermann), maréchal* : 50.  
*Gouvernement de Vichy* : 40-44, 49. Voir aussi Révolution nationale, Pétain (Philippe).  
*Gouvernement provisoire de la République française (GPRF)* : 75.  
*Grande-Bretagne* : 6-7, 11. Voir aussi Armées alliées.  
*GUDERIAN (Heinz), général allemand* : 9.

## H

*Ham* : 7, 66-68.  
*Haute-Vienne* : 16.  
*Heilly* : 65.  
*HENRIOT (Philippe)* : 55.  
*HITLER (Adolf)* : 2, 50, 63.  
*Humanité (L)* : 58-59.

## I

*Industrie* : 3, 44, 66-68; centres industriels : 43.  
*Information* : voir Presse.  
*Instituteurs* : 35, 60, 70.  
*Instruction publique* : voir Enseignement.

## J

*Japon* : 2.  
*Jéricho, opération* : 66-68, 71.  
*Jeunesse, groupements et mouvements de* : 43.  
*Journal d'Amiens (Le)* : 2, 31-32.

*Journal des réfugiés originaires de Picardie* : 14.  
*Juifs* : 48; statut des : 52. Voir aussi Antisémitisme.  
*Justice* : 41.  
*Justice militaire* : 69.

## L

*Laïcité* : 70.  
*LAMIRAND (Georges)* : 43.  
*LAVAL (Pierre)* : 44.  
*LEBRUN (Albert)* : 11.  
*Légion des volontaires français (LVF)* : 49.  
*Libération* : 41, 71-82.  
*Logement* : voir Reconstruction.  
*Londres (Royaume-Uni)* : 2, 7.  
*Longueau* : 5, 64.  
*Lorient (Morbihan)* : 14.  
*Luxembourg* : 7.

## M

*Main d'œuvre* : agricole 42-43. Voir aussi Travail.  
*Main d'œuvre au service de l'Allemagne* : 44-47. Voir aussi Réfractaires, Service du travail obligatoire.  
*Manifestations culturelles et artistiques* : 21, 25, 53. Voir aussi Propagande.  
*Marché noir* : 31-34. Voir aussi Rationnement.  
*Masque à gaz* : 3.  
*Matériel de guerre* : voir Armement.  
*Méaulte* : 30.  
*Mers-les-Bains* : 40.  
*MICHEL, résistant* : 69.  
*Milice* : 54-55, 80.  
*Mobilisation* : 1.  
*MONNIER (P.), préfet de la Somme* : 13.  
*Montdidier* : 32, 40, 78.

## N

*Nazisme* : 25, 50.  
*Neutralité* : 2.  
*Nomades et forains* : 54.

## O

*OBERG (Karl)* : 48.  
*Occupation en France* : 18, 26, 51. Voir aussi Armées d'occupation, Autorités d'occupation.  
*Office départemental du travail* : 44.  
*Opérations militaires* : 1-2, 8-11, 14, 66-68; front russe : 49. Voir aussi Jéricho, opération.  
*Opinion publique* : 3, 13, 17, 26, 78.  
*Organisation Todt* : voir Main d'œuvre en Allemagne.

## P

Pacte germano-soviétique : 55.  
 Parlementaires : 4, 59.  
 Parti communiste français : 4-5, 59, 62-64.  
 Parti populaire français (PPF) : 60-61, 80.  
*Pau* (Pyrénées-Atlantiques) : 42  
*Pays-Bas* : 7.  
 PELLETIER (Émile), préfet de la Somme : 26, 41.  
*Péronne* : 7, 40.  
 PÉTAÏN (Philippe) : 16, 26, 40, 42; culte du maréchal : 37-39.  
 Petit Doullennais (Le) : 50.  
 Picardie libre (La) : 63.  
 Picardie nouvelle (La) : 81-82.  
 Pillages : 17.  
 Police : 48, 55, 69.  
*Pologne* : 1, 2.  
 Préfecture de la Somme : 13, 17, 43.  
 Préfet de la Somme : 3, 13, 17, 26, 41, 47-48, 61, 66-68, 80.  
 Presse : 25, 50, articles : 2, 4, 6-7, 14, 31-32, 69; clandestine : 58, 62-64; de propagande : 61; épuration : 81, 82.  
 Prisonniers de guerre : 20-21, 44.  
 Prisons : 59, 66-68, 71-72, 80.  
 Production industrielle : voir Industrie.  
 Progrès agricole (Le) : 4.  
 Progrès de la Somme (Le) : 4, 6, 7, 14, 25, 69, 82.  
 Propagande : 40, 42-44, 53-55, 56; *Propaganda Staffel* : 54.  
 Pucheu (Pierre) : 41.

## R

Rationnement : 3, 13, 18, 27-30.  
 Ravitaillement : voir Rationnement.  
 Reconstruction : 41.  
 Réfractaires : 47.  
 Réfugiés : Voir Exode.  
 Relève : voir Main d'œuvre en Allemagne.  
 Réquisitions : 18.  
 Résistance : 30, 48, 55, 57-70.  
 Restrictions : voir Rationnement.  
 Révolution nationale : 37, 42-43, 55.  
 REYNAUD (Paul) : 7.  
 ROLLIN (Pierre), maire d'Amiens : 19.  
 ROOSEVELT (Franklin) : 2.  
*Rouvroly* (faubourg, commune d'Abbeville) : 3.  
*Rue* : 40.

## S

Sabotages : 65-69  
 Saint-Frères (Établissements) : 3.  
*Saint-Lô* (Manche) : 13.

*Saint-Quentin* (Aisne) : 7, 48.  
*Saint-Valery-sur-Somme* : 7.  
 SAUCKEL (Fritz) : 44.  
 Secours national : 22-25.  
 Sections spéciales : voir Justice.  
*Seine*, département : 41.  
 Service du travail obligatoire (STO) : 18, 44-47, 49, 66-68.  
*Sicherheitspolizei* : 48.  
 Sous-préfets : 3, 78.  
 Spectacles : voir Manifestations culturelles et artistiques.  
*Stalag* : voir Camp de prisonniers  
 Syndicalistes : 59

## T

*Thieulloy-la-Ville* : 13  
 Tickets de rationnement : voir Rationnement  
 Tract politique : 30, 64, 70  
 Travail : Voir Service du travail obligatoire.  
 Travail, famille, patrie : 37.  
 Troisième République : 5  
 Tziganes : voir Nomades et forains.

## U

URSS : 49, 55, 64.  
 Usines : 3, 66-68. Voir aussi Industrie.  
 VERDIER (Monseigneur), cardinal : 2.  
 Verdun, bataille de : 39.  
*Vichy* : 40; gouvernement de Vichy : voir État français.  
*Vimeu* : 11.  
*Vismes-au-Val* : 31.  
 Voyages et visites officiels : 6, 11.  
 VUILLEMIN (Joseph), général : 2.  
 WAGNER (Richard), compositeur : 25.  
 Xénophobie : 4, 30, 48.



# Remerciements

- Monsieur Dufeigneux, *préfet de la région Picardie, préfet de la Somme.*
- Monseigneur Noyer, *évêque d'Amiens.*
- Madame Chantal de Tourtier-Bonazzi, *conservateur général honoraire aux Archives nationales.*
- Monsieur Roger Bourderon, *historien.*
- Monsieur Henri Couturier, *documentaliste au Courrier Picard.*
- Monsieur Daniel Deparis, *archiviste de la ville d'Amiens.*
- Monsieur l'abbé Lecomte, *archiviste diocésain.*
- Monsieur Gérard Maisse, *conseiller général de la Somme.*





---

Photographie de couverture :  
La rue Saint-Leu, Amiens, 1940. Archives municipales d'Amiens.  
Conception : Stéphane Pruvost, CRDP de l'académie d'Amiens.

Cet ouvrage publié sous la responsabilité éditoriale de Philippe Sifflet  
a été achevé d'imprimer en juin 1997  
sur les presses de l'imprimerie Tony Lopez Impression à Gentilly  
pour le compte du centre régional de documentation pédagogique de l'académie d'Amiens  
45, rue Saint-Leu, 80026 Amiens CEDEX 1

Marc Blanchet étant directeur

Dépôt légal éditeur : 2<sup>e</sup> trimestre 1997.  
Dépôt légal imprimeur : 2<sup>e</sup> trimestre 1997.

# 1939-1945 *Un département dans la guerre*



**S**ujet brûlant, historiographie en plein renouvellement, archives encore inexploitées : nos contemporains disposent de connaissances précises et à la fois fragmentaires de la Seconde Guerre mondiale.

L'approche privilégiée dans cet ouvrage est originale car elle décrit cette période à partir d'un département particulièrement représentatif de la vie sous l'Occupation : la Somme.

- Un département sinistré : après la Première Guerre mondiale et la terrible bataille de la Somme, il est à nouveau cruellement blessé. En 1940, c'est l'ouest qui est le plus gravement sinistré et les bombardements stratégiques seront le lot quotidien des habitants jusqu'en 1944.

Un département à la position stratégique primordiale en raison de son littoral qui fait face aux côtes anglaises et qui peut être utilisé comme base de départ d'attaques mili-

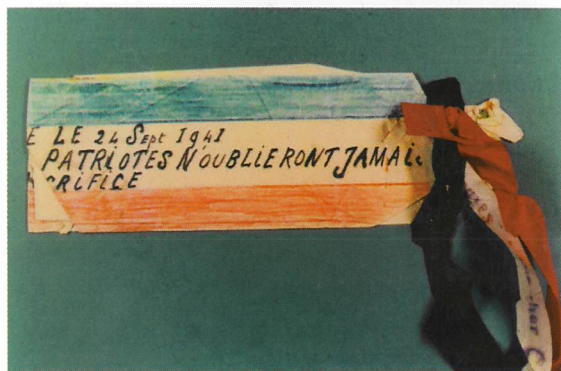
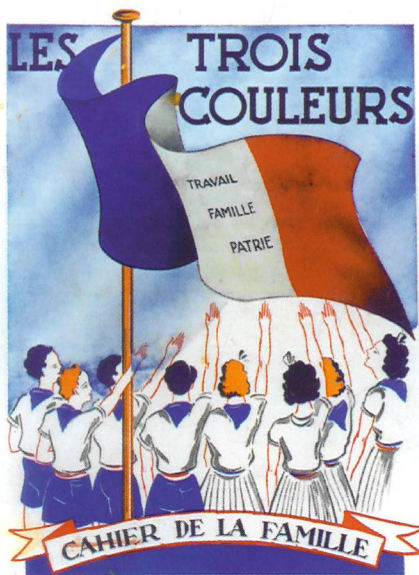
itaires (les fameux V 1 et V 2) mais aussi comme lieu de débarquement pour les alliés.

- Un département coupé en deux : la ligne de séparation entre la zone occupée et la zone interdite suit le cours de la Somme de Ham à Saint-Valery.

- Un nœud de communications routières et ferroviaires, dont le contrôle doit être total.

Les textes et documents originaux publiés ici sont le témoignage d'importants événements historiques mais aussi de la vie quotidienne durant la guerre.

Parfois révoltants, souvent émouvants, tragiques ou violents, jamais anodins, ils sont issus des fonds des archives départementales de la Somme et constituent autant d'invitations à relire l'histoire du conflit mondial à travers le vécu des femmes et des hommes d'une région située au cœur de la tourmente.



INSPECTION ACADEMIQUE  
DE LA SOMME



9 782866 151706

ISSN 0769-5799  
ISBN 2-86080-007-7  
ISBN 2-86615-170-4

800B5133  
75 F